

UFR Sciences, Espaces, Sociétés

Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation

Accueillir des populations exclues dans les MJC Des représentations sociales de l'exclusion chez les dirigeants à une implication professionnelle active

Erick PITARD – Olivier SOUBLES BENAVENTE
Juin 2015

MASTER 2^{ème} année

Sciences de l'Éducation et de la Formation
Spécialité « Politiques Enfance Jeunesse »

Sous la direction de

Michel LAC, Maître de conférences, UT2J

Jury composé de

Véronique BORDES, Maître de conférences, UT2J
Emmanuel FOURIAUD, Chargé de mission, FRMJC Midi-Pyrénées

Remerciements

Nous tenons à remercier, tout particulièrement, Michel Lac pour son suivi attentionné, son humour et sa grande disponibilité.

Nous saluons Véronique Bordes, pour nous avoir permis de vivre cette expérience de formation et d'avoir pu réaliser ce travail de recherche en équipe.

Nous remercions Emmanuel Fouriaud pour avoir accepté de nous suivre pendant cette année universitaire et d'avoir apporté un regard bienveillant à notre projet de formation et de recherche.

Nous tenons également à remercier tous nos collègues et toutes les personnes qui ont accepté de collaborer, en toute confiance, à notre travail.

Merci à mes tout-proches d'avoir accepté de sacrifier un peu de notre vie de famille pour me permettre de mener à bien ce projet personnel et professionnel. Merci à la FRMJC de m'avoir permis de suivre cette formation. (Erick)

Un grand merci à mes parents pour avoir pris le temps de lire et relire les quelques pages qui suivent, à ma compagne qui a cultivé mon envie et donné le courage de mener à bien ce projet, à toutes les personnes, à la MJC de Castanet-Tolosan, qui ont largement facilité l'aboutissement de ce travail en terme de mise à disposition et de soutien dans les tâches quotidiennes. (Olivier)

Sommaire

Introduction.....	2
1.La Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées.....	5
1.1.Historique du réseau MJC.....	5
1.2.Valeurs des MJC.....	7
1.3.L'organisation FRMJC.....	9
1.4.Les rapports formalisés avec son environnement	11
1.5.Pourquoi la FRMJC comme lieu de stage ?	12
2.La MJC Castanet-Tolosan.....	18
2.1.L'organisation MJC Castanet-Tolosan.....	18
2.2.Rapports formalisés avec l'environnement.....	19
3.La commande.....	27
3.1.Formalisation de la commande.....	27
3.2.Explication par le commanditaire du besoin-problème lié à la commande.....	30
3.3.Re-contextualisation de la commande.....	33
3.4.Les enjeux relatifs à la résolution de la commande.....	42
4.La demande.....	48
4.1.Traduction de la commande.....	48
4.2.Justification du problème relevé.....	51
4.3.Question de départ.....	53
5.L'objet de recherche.....	55
5.1.L'exclusion sociale.....	55
5.2.Les représentations sociales.....	65
5.3.L'implication professionnelle.....	77
6.Méthodologie.....	93
6.1.Les outils de collecte de données.....	93
6.2.Le rapport au terrain.....	99
7.Analyses des résultats.....	107
7.1.Le questionnaire.....	107
7.2.Les entretiens.....	111
8.Synthèse.....	135
8.1.L'objet : « population exclue ».....	135
8.2.Une vision de l'exclusion.....	136
8.3.Positionnements des professionnels interrogés face à l'accueil de la population exclue.....	138
8.4.Le renvoi à l'institution publique.....	139
8.5.Le « modèle MJC » de l'exclusion.....	140
9.Discussion.....	142
10.Des repères pour l'action.....	147
10.1.La population en question.....	147
10.2.Les valeurs interrogées.....	148
10.3.Gestion et Militance.....	150
11.Travail en équipe : La plus-value d'un travail à deux.....	153
11.1.La proximité professionnelle.....	153
11.2.Le regard croisé.....	153
11.3.Spécificités de chacun.....	154
12.Vers l'insertion professionnelle.....	156
12.1.Olivier.....	156
12.2.Erick.....	158
Conclusion.....	161

« Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. »

Extrait de l'article 3 de la déclaration des principes de la confédération des MJC de France

INTRODUCTION

Le travail de recherche présenté dans ce mémoire est né d'une rencontre professionnelle très riche entre deux acteurs d'une même structure associative locale, la MJC de Castanet-Tolosan, et évoluant de fait au sein d'un réseau -celui des MJC- au rayonnement départemental, régional et national.

Nous nous sommes rencontrés pour la première fois, dans le cadre de la formation : Erick était alors déjà directeur de la MJC de Castanet-Tolosan et Olivier se présentait à lui pour une recherche de stage dans le cadre de la licence professionnelle intervention sociale, spécialité animation. Un constat de manque de mixité sociale chez les jeunes et plus particulièrement au sein des activités musicales de la MJC, avait été fait par l'association. Très vite et suite à de nombreux allers-retours discursifs, nous avons relevé alors un problème qui pouvait être examiné à deux niveaux : la question des valeurs et de leurs liens avec les actions mises en place, et un positionnement gestionnaire qui détermine le fonctionnement général de l'établissement.

A l'origine même de notre rencontre, nous nous étions donc portés prioritairement sur des questions relatives aux pratiques professionnelles en direction de populations exclues de l'activité « école de musique » de la MJC, ainsi qu'au rapport entre identité professionnelle et valeurs véhiculées.

Par la suite, Olivier a été embauché comme coordinateur de la structure et les tâches quotidiennes de gestion de l'activité de la structure sont devenues le sujet de nos interactions professionnelles quotidiennes. Assez vite cependant, nous nous sommes réciproquement fait part de notre « mal être » professionnel ; de l'écart entre nos propres valeurs, représentations de ce que devrait être notre rôle en tant que directeur et coordinateur d'une MJC et les actes effectifs que nous développons au quotidien dans notre univers professionnel commun. Par une centration exclusive sur des problématiques gestionnaires et organisationnelles, déconnectées de toute notion de développement de pratiques à caractère social, nous avons le sentiment de « passer à côté » de la mission qui nous revenait en tant que professionnels de l'animation, de trahir l'essence même de notre métier.

Nous nous sommes alors posé les questions abordées tout au long de cette recherche, de la possibilité d'un équilibre entre considérations gestionnaires et idéologiques, de la construction d'une professionnalité -dans le milieu de l'animation et au sein de nos MJC- qui prendrait en compte la

question de pratiques à caractère plus social, des conditions de développement d'actions en direction de populations exclues.

Plus largement, Erick étant salarié de la fédération régionale des MJC, nous avons également questionné le positionnement des fédérations autour de ces questions ; les têtes de réseau peuvent-elles être un éventuel soutien pour nous, professionnels en perte d'identité ? Partagent-elles le même sentiment d'écart croissant entre les valeurs, les repères propres au métier, et les actions effectives ?

C'est donc en proposant à la FRMJC notre projet de recherche et de formation, depuis notre place de professionnels, impliqués dans une MJC locale, « *envahis* » par le doute, que nous avons eu le plaisir de constater que la tête de réseau régionale partageait nos préoccupations et nous donnerait un cadre favorable au développement d'un projet de recherche visant à mettre à plat ces questions qui nous animaient.

Nous pouvons alors remercier notre tuteur de stage, Emmanuel Fouriaud pour avoir prêté une oreille attentive à nos interrogations et avoir partagé notre envie de comprendre et d'expliquer l'écart ressenti entre les valeurs et les pratiques dans le réseau des MJC. Ce qui nous a conduit à la formulation d'une question de terrain en ces termes : « pourquoi les MJC ne touchent pas certaines populations ? »

On gardera comme fil conducteur de toute notre recherche cette question de terrain. Nous avons voulu ancrer le travail que nous présentons ici dans des considérations avant tout praxéologiques.

Dans un positionnement d'acteurs ancrés dans un univers professionnel spécifique, nous débuterons cet écrit par une attention toute particulière portée à la présentation des fonctionnements des institutions au sein de l'organisme global MJC. Cette approche structurale permettra de situer la place depuis laquelle nous développons nos pratiques mais aussi et surtout notre réflexion.

Nous passerons également par une phase de traduction de la commande formalisée par la FRMJC à la demande formulée grâce aux apports universitaires et poursuivrons par un éclairage théorique qui permettra -après avoir présenté notre méthodologie et les outils utilisés pour récolter les données- d'analyser nos résultats. Enfin, outillés et éclairés, nous tenterons de livrer un registre de recommandations et de propositions d'actions qui permettraient de répondre aussi bien à la commande qu'à la demande.

Commande initiale de la FRMJC :

Permettre à des acteurs du réseau Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité.

Reformulation dans le cadre de la « demande » :

Quelles sont les conditions d'implication des acteurs du réseau Midi-Pyrénées dans le développement des pratiques professionnelles favorisant la prise de position de la population dans le jeu social ?

Nous verrons que le parti-pris sera d'aborder la question des populations que ne touchent pas les MJC sous l'angle de l'exclusion, répondant ainsi à la commande qui caractérise ces populations comme *ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité*.

Nous nous intéresserons au point de vue des professionnels sur la question, de la catégorisation de ces populations repérées comme étant exclues mais aussi sur la notion même de l'exclusion. Pour ce faire, après avoir apporté un regard conceptuel sur l'acception de l'exclusion en sociologie puis en psychosociale, nous mobiliserons le cadre des représentations sociales. Ce dernier nous servira de socle commun entre l'insertion spécifique de l'objet « exclusion » dans l'univers représentationnel des acteurs professionnels des MJC et notre dernier éclairage théorique, celui du modèle SRC de l'implication professionnelle, développé par C.Mias.

Nous voulons un cadre adapté aux objets constitutifs de l'univers professionnel des acteurs des MJC qui permettrait de travailler sur leur implication professionnelle en rapport à l'objet représenté des populations exclues.

1. LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE MIDI-PYRÉNÉES

Dans le cadre de notre formation Master Politiques Enfance Jeunesse (Master2 PEJ), nous étions à la recherche d'un terrain d'investigation, proche de notre place de professionnels à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Castanet-Tolosan. Il devait nous permettre également, dans un souci de représentativité des résultats de la recherche, d'élargir notre terrain d'étude à une échelle moins locale. Nous avons alors tout naturellement sollicité la Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées. (FRMJC).

Être salarié au sein d'une MJC affilié au réseau des MJC, c'est accepter, non seulement tout un fonctionnement propre à cette institution, mais également son identité, son héritage, son passé, son histoire. Travailler en MJC, c'est peut être même, plus en delà, revendiquer son « appartenance à » et d'une certaine façon, militer. Nos interrogations respectives vis à vis des pratiques en MJC sont à mettre en étroite relation avec la singularité de notre terrain professionnel. C'est bien parce que nous sommes impliqués professionnellement au sein des MJC, et que de fait, nous sommes « représentés par » et « représentants » d'un mouvement, qu'est né ce projet de recherche.

Apparaît alors le besoin de comprendre quelle est la nature même de cet héritage historique, quelle évolution a connu le mouvement des MJC, quel est son fonctionnement actuel, au niveau national, régional et local.

1.1. Historique du réseau MJC

Historiquement, les Maisons des Jeunes et de la Culture sont nées grâce à la « république des jeunes » créée par André Philip en 1944. Il s'agissait, suite à la seconde guerre mondiale, de rebâtir une société par et pour la jeunesse. Cette « république des jeunes » regroupait bon nombre de mouvements d'éducation populaire de l'époque et est l'ancêtre des fédérations d'éducation populaire MJC. Soutenue par l'état, la première action de la « république des jeunes » sera d'œuvrer à la transformation des maisons de jeunes de Vichy en des lieux d'émancipation culturelle et citoyenne.

« Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une maison de la culture, une maison de la jeune France, un foyer de la nation, de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseront plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles (...), des journaux, des revues, des livres, de la

joie et de la lumière »¹.

Cet extrait de la circulaire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire date de novembre 1944. Il nous donne à voir le cadre idéologique dans lequel les MJC ont vu le jour.

Pour comprendre l'histoire du réseau des MJC, il est nécessaire d'en connaître la configuration actuelle. Plusieurs strates constituent le réseau MJC sur le territoire de la région Midi-Pyrénées :

- Un niveau local, les MJC
- Un niveau départemental, la Fédération Départementale (FDMJC, s'il en existe une), à laquelle adhèrent les MJC locales
- Un niveau régional, la Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées, à laquelle adhèrent les MJC locales et les fédérations départementales
- Un niveau national, la Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France (CMJCF) constituée des fédérations régionales

Le rapport entre MJC, FDMJC et FRMJC, bien que fonctionnel n'en est pas moins idéologique, politique.

Aujourd'hui, le réseau MJC est donc représenté au niveau national, par la CMJCF. Cette dernière se définit elle-même, dans les plaquettes de présentation de ses actions, comme étant une *« tête de réseau, force de réflexion et centre de ressources, qui porte les orientations stratégiques communes, aide les associations affiliées à partager leurs pratiques et ainsi mieux identifier les besoins de leurs différents publics. »*

Si en 1994 la déclaration des principes, signée à l'initiative des Fédérations Régionales des MJC à Toulouse², marque l'arrivée de la CMJCF en tant que tête de réseau, le réseau des MJC a connu des variations de structuration depuis ses origines.

Quelques dates illustreront l'évolution historique du réseau MJC :

1944 : Création de la République des Jeunes à Lyon

1 Extrait de la circulaire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire du 13 novembre 1944

2 Livre des annexes p. 2 : déclaration des principes de la CMJCF

1948 : André Philip crée la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC).

1969 : Devançant la loi sur la décentralisation, certaines fédérations se séparent de la FFMJC et créent l'Union des Fédérations Régionales de MJC (UNIREG).

1992 : Association de certaines autres fédérations régionales qui décident de quitter la FFMJC pour créer l'AREGES-MJC

1994 : **Signature de la Déclaration des Principes à Toulouse, et création de la Confédération des MJC de France (CMJCF)** par l'AREGES-MJC et de l'UNIREG

1999 : Fusion de L'AREGES-MJC et l'UNIREG au sein de la Confédération des MJC de France.

Si la structuration du réseau est passée par certaines ruptures, des regroupements contextuels en marge de l'instance nationale, il est intéressant de constater que ce dernier a cependant toujours gardé comme référence la circulaire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire proposée en 1944. Alors que l'institution FFMJC créée par André Philip eût été, à maintes reprises, interrogée, quittée par certaines fédérations régionales, puis que ces fédérations régionales séparatistes, remodelées eussent créé, en 1994 la CMJCF, l'idée originelle n'aura pas été mise de côté. Bien au contraire, que se soit la FRMJC Midi-Pyrénées ou la CMJCF, ces deux institutions mentionnent toujours dans différents supports de communication (site internet, plaquettes...³) leur affiliation historique et idéologique avec la « république des jeunes » et la FFMJC.

Si le temps et l'ancrage contextuel modifient l'institution MJC, ses valeurs de référence semblent traverser les époques et les situations apparaissent alors comme une balise dans le parcours historique de l'organisation MJC.

1.2. Valeurs des MJC

Lorsque nous avons interrogé notre tuteur de stage, Emmanuel Fouriaud -chargé de mission à la FRMJC- sur la question des valeurs défendues par la FRMJC, il a immédiatement évoqué la déclaration des principes, texte fondateur de l'actuel réseau MJC. Au delà de faits déclarés, en tapant « MJC MiPy et valeurs » sur différents moteurs de recherche, nous avons été redirigés vers la

3 Site web de la CMJCF : <http://www.cmjcf.fr/la-confederation/lhistoire-2>

page de présentation de l'équipe fédérale sous laquelle apparaît la rubrique « notre mission » stipulant :

« Depuis un demi-siècle, les Maisons des Jeunes et de la Culture contribuent à l'équilibre social des individus et forment des générations de citoyens. »⁴

Cette mission globale, mise en avant sur le site de la FRMJC Midi-Pyrénées, insiste sur deux points que nous pouvons retrouver dans la déclaration des principes. Elle met la focale sur le rôle social ainsi que l'entrée vers le développement de la citoyenneté au sein des MJC.

A partir de la mission générale que la FRMJC Midi-Pyrénées met en avant, et de la déclaration des principes, nous allons tenter de découvrir le sens des trois lettres MJC.

Les MJC sont avant tout des **maisons**, « *lieu d'expérimentation et d'innovation sociales répondant aux attentes des habitants*⁵, *des maisons ouvertes à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les habitants (...) lieu de médiation sociale* »⁶

Cela paraît évident, mais il est important de rappeler que les MJC sont des lieux de vie, investis par la population. L'idée est que les murs de ces maisons puissent accueillir toute personne désireuse d'y consacrer du temps dans la construction d'une citoyenneté. L'article 3 de la déclaration des principes stipule que les MJC ont la vocation de « *maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier, le village* ». Nous retrouvons là l'idée d'un accompagnement inter-individuel dans le positionnement au sein de la cité.

Les MJC sont donc des maisons ouvertes à tous avec une attention toute particulière portée à la **jeunesse**. Alors que l'article 2 de la déclaration des principes précise que cette action en direction de la jeunesse est transgénérationnelle et prioritaire, le volet jeunesse des MJC n'y est pas mis en avant. Nous pouvons alors imaginer que les articles faisant mention du développement de la citoyenneté concernent la jeunesse, dans une portée à moyen et long terme. Une sorte d'investissement sur le futur.

La **culture**, au sein des MJC, occupe une place importante. Elle est la porte d'entrée par laquelle chemine la construction du vivre-ensemble.

4 Site web de la FRMJC Midi-Pyrénées : <http://www.mjcmipy.com/htm/qui.htm>

5 Livre des annexes p. 2 : déclaration des principes de la CMJCF (Art.1 de la déclaration des principes)

6 Livre des annexes p. 2 : déclaration des principes de la CMJCF (Art.4 de la déclaration des principes)

« Au cœur de notre projet, nous privilégions l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture pour que chacun dispose des moyens d'exercer sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire. »⁷

Si nous nous en référons à l'article 7, ces valeurs partagées par l'ensemble des acteurs du réseau sont partie constitutive de la singularité des MJC. Ces dernières étant principalement axées autour de la construction d'une société plus juste et de la formation de citoyens à part entière, l'inscription du réseau dans le courant de pensée de l'éducation populaire n'est pas à démontrer.

Les derniers articles de la présente déclaration tendent à définir la place et le rôle de chaque strate institutionnelle du réseau. Avant d'aller plus loin, il est alors nécessaire d'explicitier le fonctionnement fédéral dans lequel s'inscrit notre commanditaire (la FRMJC Midi-Pyrénées) ainsi que la MJC de Castanet-Tolosan, dans laquelle nous sommes en poste. Rappelons que nous sommes deux salariés de la MJC de Castanet-Tolosan, l'un mis à disposition par la FRMJC et l'autre contractualisé directement avec l'association locale.

Alors que, dans l'intelligibilité du fonctionnement local, nous nous appuyons sur l'analyse de la MJC de Castanet-Tolosan -en considérant que cette dernière sera à l'image des MJC rattachées à l'entité régionale- dans un souci de compréhension de l'organisation propre à la strate fédérale, il est opportun de présenter une vision structurale de notre lieu de stage : la FRMJC Midi-Pyrénées.

1.3. L'organisation FRMJC

1.3.1. Composantes fondamentale de l'organisation FRMJC

La structure fédérale des MJC regroupe un certain nombre de Maisons des Jeunes et de la Culture sur son territoire. Nous allons donc tenter, en nous appuyant sur les apports de Mintzberg quant à l'analyse de la typologie des organisations, de mettre en lumière la nature du système qui lie les maisons à l'entité régionale (Mintzberg, 1979) (Mintzberg, 1988).

Mintzberg repère cinq « composantes » constitutives de l'organisation : le centre opérationnel, le sommet stratégique, les cadres intermédiaires, la technostructure, les services de soutien.

Au niveau de l'organisation fédérale, on retrouve dans **le centre opérationnel** : les salariés non-cadres (animateurs, coordonnateurs mis à disposition conventionnellement par la FRMJC ainsi que

⁷ Site web de la FRMJC Midi-Pyrénées (<http://www.mjcmipy.com/htm/qui.htm>)

ceux contractualisés par les MJC locales), les bénévoles d'activités (intervenant tricot par exemple...), les bénévoles intervenant dans l'animation (membres des différentes commissions animation au sein des MJC), et les intervenants salariés sur les activités (animateurs-techniciens et professeurs de judo, musique...).

Le sommet stratégique est essentiellement constitué du directeur régional de la FRMJC ainsi que du Conseil d'Administration de la FRMJC.

Les cadres intermédiaires sont alors les salariés ayant une fonction de direction et étant en poste dans les associations locales.

La technostructure est assurée par notre tuteur de stage, chargé de mission à la FRMJC ainsi que par le responsable des Ressources Humaines, mais également par la comptable et le directeur régional.

Les services de soutien sont assurés par la comptable, l'informaticien, la secrétaire.

Nous sommes dans un fonctionnement associatif dans lequel la répartition des tâches restent perméables. Il est donc parfois difficile de modéliser strictement selon la catégorisation proposée par Mintzberg, cette dernière étant particulièrement adaptée au monde entrepreneurial. Les modèles de Mintzberg restent tout de même très pertinents si on leur accorde une certaine souplesse nécessaire dans leur adaptation à la lecture d'un système associatif.

1.3.2. Configuration structurelle du système fédéral

Mintzberg repère cinq configurations structurelles dans les organisations. Nous choisirons de ne pas les présenter une à une et de rester sur le modèle qui semble comporter le plus de point de convergence avec celui propre à la FRMJC. La FRMJC correspondrait à ce que Mintzberg appelle la « structure en division ». On retrouve un sommet stratégique qui fixe des objectifs aux cadres intermédiaires (directeurs des MJC locales), responsables des divisions locales.

Dans ce mécanisme, chaque division est autonome, Mintzberg avance que par conséquent le « mécanisme de coordination » utilisé par le sommet stratégique est ce qu'il appelle « la standardisation des résultats ». Il s'agit de fixer des objectifs à des divisions en attendant que ces dernières y répondent en leur laissant choisir les moyens par lesquels elles arriveront à leur fin.

L'auteur avance également que les « divisions » (ici, les MJC) -au sein de cette configuration

structurelle- vont fonctionner telle une « bureaucratie mécaniste ». Le développement est alors assuré par la technostructure. Cette dernière rationalise et formalise des procédures ayant pour finalité l'aide au développement de la structure. Il est intéressant de remarquer que la FRMJC, étant en phase d'écriture d'un nouveau projet fédéral, fait émerger quelques idées qui pourraient faire glisser leur fonctionnement de « structure en division » vers une bureaucratie professionnelle. En effet, on pourrait imaginer que le sommet stratégique laisse un espace décisionnaire plus important aux experts (le centre opérationnel : les bénévoles-salariés-techniciens...) dans l'organisation et la gestion des maisons. Il ne s'agit là que d'une supposition alimentée par le discours tenu par la FRMJC dans les phases de rédaction du nouveau projet fédéral.

Alors même que le modèle de Mintzberg présente une photographie de l'ossature de la FRMJC, nous proposons dès à présent de mettre en lumière les missions intrinsèques aux interventions de la FRMJC au sein de son environnement.

1.4. Les rapports formalisés avec son environnement

Nous avons eu l'opportunité d'utiliser un document conçu par la FRMJC à destination de ses salariés servant de support dans la prise de fonction. Les premières pages sont consacrées à l'explication des missions de la FRMJC Midi-Pyrénées, ainsi qu'à la mise en relief de l'environnement géographique et social du réseau MJC Midi-Pyrénées.⁸

1.4.1. Mission de la fédération régionale

Dès les premiers mots, la Fédération Régionale, clarifie son rôle sur le territoire Midi-Pyrénéen, et au sein du réseau MJC : elle a pour objectif principal de coordonner un réseau qui comporte 110 MJC.

La coordination d'un tel réseau passe donc par différents aspects internes et externes à la vie du réseau. Tout d'abord, elle est garante -conformément à la déclaration des principes- de la démocratie vécue dans chaque MJC de son territoire. Elle a donc à avoir un état de veille permanent sur les pratiques au sein des maisons. La FRMJC a pour mission de représenter le mouvement MJC sur le territoire régional, dans les différents événements, groupes de travail, réunions thématiques organisées en partenariat avec les autres mouvement d'éducation populaire. Elle est l'interlocutrice privilégiée des institutions au niveau régional (Conseil régional, DRAC...).

8 Livre des annexes p. 4 : Livret d'accueil des salariés Fédération régionale des MJC

Elle est également force de propositions quant aux différentes rencontres « en interne » permettant à ses membres -bénévoles et professionnels- de s'approprier la notion de réseau. La FRMJC, en rapport à notre thématique, a donc un rôle majeur à jouer. La CMJCF lui concéderait le rôle d'acteur privilégié au niveau régional dans le développement de cette réflexion. Cela entrerait pleinement dans ses missions de tête de réseau, « garde fou » des principes de la CMJCF.

1.4.2. Rapports avec la population du territoire

Délimitons dès à présent le rayonnement d'action de notre structure de stage. La FRMJC est ancrée au niveau de la région Midi-Pyrénées, la région en superficie la plus grande de France. A l'heure actuelle, nous sommes sur un territoire comprenant 2 903 420 habitants répartis dans 3.020 communes. L'expansion démographique de la région est considérable puisqu'elle accueille chaque année plus de 25 000 nouveau arrivants.⁹

L'agglomération Toulousaine est le principal terrain de cet essor démographique et selon l'INSEE d'ici, 5 ans, 57 % de la population de la région et 67 % des emplois se concentreraient dans l'agglomération Toulousaine. Autant dire que la FRMJC considère de très près l'enjeu du développement des MJC de Toulouse et de son aire urbaine.

Mais au delà du bassin Toulousain, il est intéressant de constater que, dans une répartition régionale nous retrouvons 49 % des MJC dans le Tarn, 32 % dans la Haute-Garonne et 19 % dans les autres départements. Le Tarn, département plutôt rural accueille la moitié des MJC de la région. Notons qu'il s'agit pour la plupart de MJC sans équipe de salariés permanents (non-professionnalisées) donc gérées par des bénévoles.

La fédération propose une lecture de l'évolution de ses adhérents au sein des maisons affiliés et constate que depuis dix ans le nombre d'adhésions a évolué de plus de 10 000 personnes. Une MJC touche approximativement 22 communes dans ses actions. Cela signifie que le public des MJC est un public qui peut être mobile et particulièrement au sein des différentes intercommunalités.

1.5. Pourquoi la FRMJC comme lieu de stage ?

Étant tous deux en poste sur la même MJC de Castanet-Tolosan, la question qui se pose quant au choix délibéré de contractualiser une commande avec la FRMJC plutôt qu'avec la structure locale est légitime.

⁹ http://www.insee.fr/fr/regions/midi-pyrenees/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/essentiel_mp.htm

Nos questionnements relatifs à nos pratiques en tant que professionnels sont ancrés dans un contexte particulier. Il s'agit évidemment de notre terrain professionnel, la MJC de Castanet Tolosan. Alors que nous étions tous deux -de par nos parcours respectifs- convaincus de la nécessité de développer des pratiques d'animation en direction de populations exclues des activités de nos structures, idée confortée par les valeurs revendiquées par la FRMJC (employeur de l'un et tête du réseau dans lequel notre MJC s'inscrit), nous faisons le constat d'une grande difficulté à porter des actions en direction d'un public potentiel, ne fréquentant pas la MJC. Cet écart entre les pratiques et les valeurs portées par nous même, certes, mais aussi et surtout par le réseau MJC dans lequel nous évoluons, nous a conduit à interroger la nature, le fond et la forme du travail en direction de population dites « exclues » sur le territoire. Nous avons tout d'abord remis en question les valeurs et leurs résonances dans le contexte sociétal actuel. **Sont elles parlantes pour la population ? Ne s'agit il pas de vieilleries poussiéreuses trop à la marge de notre société pour intéresser qui que ce soit ?**

Ont suivi toute une série de questionnements sur nos pratiques au regard de la population du territoire mais aussi et surtout des bénévoles investis dans la MJC ; ceux constituant l'instance décisionnaire politique de la maison. **Comprennent-ils le sens de ce que nous, professionnels, nous mettons en place ? Pourquoi ne semblent-ils pas partager -dans une vision prospective- l'idée d'actions expérimentales en direction de nouveaux publics ? N'ont ils pas lus la déclaration des principes qui les lient idéologiquement et même praxéologiquement au réseau MJC ?**

Assez vite nous sommes arrivés à tout ré-envisager sous l'angle de l'auto-confrontation croisée, le retour sur nous même, le questionnement sur nos représentations... Nous n'arrivons pas à cerner les attentes des uns et des autres ! Peut être n'y a-t-il pas de demande au niveau de la catégorie des 10 % de la population que nous essayons d'impliquer dans la MJC ? Oui mais les valeurs dans tout ça ! **Développons nous une quelconque forme de pratique citoyenne dans notre maison ? Pour le troisième âge assurément mais pour les autres ?**

Nous l'avons compris, dans un processus de recherche universitaire, nous étions bien trop impliqués au sein de notre terrain professionnel pour réussir à rester objectifs. Dans une démarche de recherche, il s'agit de mettre à distance son implication en tant qu'acteur pour servir un propos surplombant. Étant au centre de ce qui aurait été notre terrain de recherche si nous nous étions restés focalisés sur la MJC de Castanet-Tolosan, il nous aurait été difficile de construire une démarche scientifique adaptée à notre questionnement : Nous imaginions alors la complexité d'élaborer un

objet de recherche qui ne soit pas directement lié à nos pratiques professionnelles quotidiennes, ou encore l'impossibilité de rapporter les propos du directeur ou du coordinateur de la MJC... C'est donc tout naturellement que nous sommes allés demander à la FRMJC la possibilité d'élargir notre champ d'investigation dans la thématique qui nous importait.

Nous voulions également confronter notre questionnement avec une institution ayant un regard moins local sur la question. L'idée étant de valider ce questionnement sur un territoire au rayonnement le plus large possible et ce, dans la mesure du réalisable. Le niveau régional semblait tout à fait correspondre à ces attentes !

Conventionner avec la FRMJC est également un moyen de garantir un suivi par des professionnels se situant en périphérie du terrain d'investigation qui porteront donc un regard plus distancé sur l'objet de recherche.

Nous avons évoqué notre proximité et implication dans le terrain par nos rôles et fonctions d'acteurs professionnels au sein de la MJC de Castanet-Tolosan. Formant une équipe de recherche ainsi qu'un binôme dans le travail quotidien, il n'en reste pas moins que nous avons deux approches singulières que ce soit au niveau du parcours professionnel ou vis à vis du positionnement par rapport au tuteur professionnel, au réseau relationnel, à la structure locale.

Sans aller jusqu'à présenter une biographie professionnelle n'ayant que peu de pertinence dans notre rapport à l'organisme commanditaire ou le terrain professionnel, nous proposons de quitter la première personne du pluriel dans la narration pour présenter les points de rencontre entre le parcours de chacun et l'organisme commanditaire de notre recherche, la FRMJC.

1.5.1. Erick Pitard

Entré dans le monde de l'animation en parallèle d'un parcours de formation universitaire en sciences (maîtrise de sciences et techniques des matériaux), j'ai évolué professionnellement tout en gardant une logique qu'on peut qualifier de scientifique tant sur les questionnements que sur l'utilisation d'outils et méthodes typiquement « sciences ».

Après un cheminement dans plusieurs associations ou organisations d'éducation populaire, j'ai pris la direction de la MJC de Castanet-Tolosan en 2011.

En 2012, à l'occasion de la rencontre avec Olivier Soubles Benavente, étudiant en licence, j'ai à

nouveau eu l'occasion de confronter cette dimension scientifique et le monde professionnel dans lequel j'évoluais depuis une dizaine d'années.

C'était l'occasion de poser une réflexion complexe, méthodique et universitaire sur les questionnements posés dans cette organisation et sur le territoire.

L'entrée thématique culturelle abordait déjà la question des publics ne fréquentant pas la MJC, l'accessibilité en général et les représentations sociales en particulier.

Complètement intégré dans la dimension fédérale du travail avec les MJC de Midi-Pyrénées, tant sur le plan très pratique qu'est le fait d'être salarié de la FRMJC ou d'être acteur de projets fédéraux (membre du comité technique du projet fédéral), la notion de l'appartenance à un réseau fort de valeurs, de pratiques communes et de besoin de travailler ensemble me semble primordiale pour mener à bien nos actions de terrain au quotidien. Pourtant ce constat n'est pas nécessairement partagé et c'est ainsi qu'assez naturellement les questions des apports d'un réseau dans les pratiques locales, la revendication de valeurs des MJC comme axe de travail m'ont interrogé et guident une partie de mon travail.

1.5.2. Olivier Soubles Benavente

Dans la compréhension de ma proximité avec les questionnements à l'origine de ce projet de recherche, il faut resituer le contexte dans lequel je suis entré dans la MJC de Castanet-Tolosan.

En 2012, alors que dans le cadre d'une licence professionnelle intervention sociale spécialité animation je cherchais une structure qui permettrait la réalisation d'un projet, la MJC de Castanet, dirigée par Erick Pitard est devenue mon lieu de stage. Ce dernier devenant donc maître de mon stage.

La commande de la direction de la MJC de Castanet Tolosan portait sur une réflexion autour de la mise en place de nouvelles pratiques musicales au sein de l'école de musique de la MJC. La question d'accessibilité, de recherche de public via les pratiques culturelles était, dès mon arrivée, au cœur du travail demandé.

Ayant travaillé avec Alain Piasser sur les représentations sociales, mobilisant ce cadre théorique dans la mise en évidence des freins quant à l'accessibilité aux pratiques d'enseignement découlant des représentations des jeunes ne fréquentant pas l'école de musique, et me trouvant aujourd'hui

confronté à un problème de praxis, il m'est apparu cohérent de mobiliser le cadre universitaire dans la compréhension des faits.

En ce qui concerne mon rapport à la FRMJC, bien que n'ayant aucune relation d'ordre hiérarchique, je peux affirmer être partie prenante dans le réseau par la participation à plusieurs formations ou journées thématiques organisées par la FDMJC 31, ou encore aux groupes de travaux thématiques du projet fédéral porté par la FRMJC et par mon investissement au sein de projets inter-MJC.

Mon rapport à la FRMJC, est donc bel et bien celui d'un acteur inscrit dans une dynamique de réseau et profitant de cette dernière.

1.5.3. Un projet à deux

Nous sommes donc deux salariés en poste sur la MJC de Castanet-Tolosan, et également deux étudiants en Master2 PEJ. Lorsque nous avons proposé notre candidature pour le Master, il nous est apparu comme une évidence que constituer une micro-équipe de recherche était l'une des plus belles opportunités que la formation puisse nous offrir. L'idée était d'une part, de croiser les regards sur les objets d'étude, de permettre l'intégration de plusieurs cadres théoriques, mais également de favoriser une certaine distanciation sur les pratiques et l'implication de l'un et de l'autre dans la recherche.

Étant au quotidien parti prenante -en tant qu'acteurs- sur notre terrain de stage, nous sommes heureux, dans un souci d'objectivité, d'avoir la chance de pouvoir laisser « à l'autre » le soin de remettre en cause la posture de l'un.

Les autres paramètres ayant concouru à la formation de cette équipe sont la différence de parcours de l'un et de l'autre, la différence de postes occupés au sein de nos organisations de stage et de travail, et la différence relative à l'employeur : l'un étant salarié par la MJC locale, l'autre par la FRMJC, notre commanditaire.

La Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées est notre commanditaire, or l'un comme l'autre, nous évoluons sur une MJC affiliée à la FRMJC. L'un est cependant plus lié que l'autre au commanditaire en étant directement salarié. Encore une fois, l'un sera donc plus impliqué professionnellement au regard du commanditaire que l'autre, et cette ambivalence favorise la distanciation nécessaire dans les différentes phases de la recherche.

Nous passerons sur les interminables discussions que nous avons pu avoir, il y a de cela presque un an, sur notre objet d'étude projeté et fantasmé. Retenons simplement qu'après s'être mis d'accord sur un domaine de recherche qui -de manière totalement intuitive et conditionné par une vision très professionnelle et professionnalisante- nous tenait à cœur, nous avons rencontré celui qui est aujourd'hui notre tuteur de stage : Emmanuel Fouriaud, chargé de mission à la FRMJC.

Au terme de cet échange, et bien en amont de notre entrée en formation, nous avons déjà dessiné les contours de ce que pourrait être notre sujet de stage, si nous pouvions être acceptés en formation. Nous étions autour des questions d'accessibilité à l'activité (en général) pour des populations non-présentes dans les MJC.

Si la FRMJC donne un cadre favorable, pour toutes les raisons précédemment évoquées, au déroulé de notre recherche, nous pouvons néanmoins pointer ses limites, en tant qu'institution, dans la compréhension du fonctionnement des MJC au niveau local. Le niveau régional surplombant n'est pas le niveau local. La vision d'experts n'est pas celle des professionnels locaux. L'organisation du réseau -bien qu'appuyé- sur celui des maisons n'est en soi pas le fonctionnement d'une organisation associative locale.

Nous allons donc nous maintenant appuyer sur notre double expertise de terrain en étudiant le cas de la MJC de Castanet-Tolosan.

2.LA MJC CASTANET-TOLOSAN

La Maison des Jeunes et de la Culture de Castanet, membre du réseau MJC Midi-Pyrénées, a été créée en 1966. Structurée à l'origine pour proposer des activités dans un petit village du sud-est toulousain, elle œuvre désormais en zone périurbaine dense à proximité de l'aire urbaine de Toulouse. La population est passée de 1847 personnes en 1968¹⁰ à 11440 habitants en 2012¹¹. Avec encore plus de 2300 adhérents, la MJC est l'une des plus importante MJC de la région.

Au delà de la présentation formelle de cette association, il s'agit maintenant de décrypter l'organisation au regard d'éléments universitaires.

2.1. L'organisation MJC Castanet-Tolosan

2.1.1. Composantes fondamentales de l'organisation MJC

Reprenons ici les composantes fondamentales constitutives d'une organisation décrites par Mintzberg : le centre opérationnel, le sommet stratégique, les cadres intermédiaires, la technostructure et les services de soutien (Mintzberg, 1979).

Au niveau de la MJC de Castanet-Tolosan le centre opérationnel est constitué des différents intervenants (bénévoles et salariés) des activités, des salariés de l'équipe administrative (trois secrétaires, un animateur projectionniste et un coordinateur).

Le conseil d'administration, et dans une certaine mesure, la FRMJC, seraient ce que Mintzberg identifie comme étant le sommet stratégique de l'organisation.

Un directeur (mis à disposition par la FRMJC) et une directrice adjointe en charge des finances forment le groupe « cadres intermédiaires ».

La technostructure est très clairement représentée à la MJC par un groupement d'acteurs constitué de certains membres du conseil d'administration, de la directrice adjointe, et dans une certaine mesure du directeur ainsi que du coordinateur.

Les services de soutien sont à la fois constitués de bénévoles investis dans la vie quotidienne de la MJC mais également de prestataires extérieurs (informatique, commissariat aux comptes...). Il

10 http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=7062

11 <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=31113&annee=2012>

est important de noter que les services de soutien peuvent également être, selon les situations-problèmes, assurés par les salariés de la MJC, en dehors des missions et tâches définies dans leur fiches de poste.

2.1.2. Configuration structurelle du système local / Mécanismes de coordination

Bien que cela puisse paraître paradoxal pour une association telle qu'une MJC, la configuration structurelle qui approche au plus près les modèles proposés par Mintzberg serait celle de la bureaucratie mécaniste. Nous sommes, en effet, sur une organisation qui s'appuie presque exclusivement sur une standardisation des tâches par les acteurs de la composante « technostucture » pour coordonner ses actions et construire des perspectives de développement. A titre d'exemple, il suffit de consulter le serveur informatique de la MJC et constater que toute action correspond à une procédure. Sur le fichier « organisation d'un événement »¹² nous retrouvons deux pages de recommandations, d'injonctions, une sorte de manuel-type ayant pour but d'homogénéiser le traitement des demandes. Ces dossiers ont été nommés « procédure type ». En interne, il est demandé par une majorité d'acteurs, de respecter ces prescriptions, faute de quoi nous pouvons nous confronter à une incompréhension des tâches à effectuer et à un freinage de l'équipe.

Une attention toute particulière sera portée au centre opérationnel quant à sa conformité avec les procédures imposées par l'organisation. Un niveau fort d'exigence est demandé aux différents intervenants en ce qui peut notamment concerner le respect d'un cheminement administratif incluant trois ou quatre demandes différentes à des acteurs différents pour une seule et même action. Une demande de remplacement de cours pour un professeur de musique doit être validée par le directeur, la directrice adjointe, le coordinateur et est finalement traitée par le secrétariat. Chacun de ces acteurs aura un rôle à jouer correspondant à des tâches prescrites au sein de procédures, dans la réalisation d'un objectif simple : permettre à l'intervenant musique de changer une heure de son emploi du temps.

2.2. Rapports formalisés avec l'environnement

Après avoir proposé une vision de l'organisation relativement structurelle, nous poursuivrons par la mise en exergue des rapports que la structure locale entretient avec : son environnement politique, territorial, social ; puis avec les valeurs qu'elle véhicule au sein de territoire d'intervention.

12 Livre des annexes p. 26 : Organisation d'un événement – MJC Castanet-Tolosan

2.2.1. Le rapport à son environnement politique

Le rapport MJC locale et strates fédérales

Idéologiquement, ce sont la FRMJC et la FDMJC qui peuvent impacter directement sur l'association.

En effet, la FRMJC emploie le directeur et le met à disposition de l'association dans le cadre d'une convention ; ce dernier étant salarié, non pas de la MJC, mais de sa fédération. D'autre part, la FDMJC décide de subventionner ou non certains projets des MJC de leur territoire au regard de leurs objectifs. Pour que ce projet soit soutenu par la FDMJC, il faut qu'il y ait une convergence entre les valeurs et missions de la MJC et celles défendues par la FDMJC.

La FRMJC est également à l'initiative d'une tentative d'accord tripartite entre la MJC, la ville et elle même, rappelant à chacun leurs rôles, fonctions, statuts, missions et valeurs soutenues. Les trois parties étaient historiquement conventionnées. Cette convention a été dénoncée, il y a une quinzaine d'année, après l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale.

Sans nécessairement exposer les tenants et aboutissants d'une telle convention, on peut simplement résumer en comprenant que l'enjeu ici est de clarifier la place de chacun dans le système opérationnel. Il s'agit en effet d'affirmer le poids politique du « couple » MJC/FRMJC sur le territoire et de contractualiser leurs relations avec la Mairie.

La Fédération remplit en ce sens son rôle d'acteur politique, garant des idéaux partagés et véhiculés par la MJC sur un territoire, se positionnant ainsi comme une réelle ressource économique et politique pour la structure.

Le rapport MJC locale et Mairie de Castanet-Tolosan

Cette dernière scelle son partenariat avec la MJC autour de ressources : humaines, matérielles et financières. Des conventions ont été établies et sont régulièrement reconduites.

Du point de vue des ressources humaines, la municipalité alloue à la MJC les services de son personnel technique. Il s'agit là d'une prise en charge des différentes tâches de maintenance des locaux. De plus, la Mairie assume l'emploi de l'une des trois secrétaires de la MJC.

Du point de vue des ressources matérielles, la ville met à disposition tous les locaux que la MJC occupe et y assume la consommation d'énergie, l'entretien.

En ce qui concerne l'aspect financier, la Mairie intervient essentiellement en deux points :

- En tant que subventionnaire : annuelle à hauteur de 205 000 euros, et occasionnelle sur des projets spécifiques.
- En tant que soutien actif à l'équipement de l'association (exemple du cinéma de la MJC financé lors du passage au numérique 3D)

Il faut tout de même expliquer les raisons d'un tel partenariat. La MJC proposant - notamment grâce aux subventions de la Mairie - plus de 30 activités régulières dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, créatifs, elle permet à la municipalité de déléguer la gestion de différents clubs d'activités indépendants sur son territoire. Ici, non seulement les clubs d'activités sont fédérés par une même structure (la MJC), facilitant de la sorte leurs gestions et coordinations ; De plus, ce même problème gestionnaire n'a pas à être résolu par la municipalité puisque la MJC, regroupant une grande partie de l'offre culturelle, artistique et sportive au plan communal, est en charge de cette problématique.

2.2.2. Le rapport à son territoire et son environnement social

Le siège de la MJC et son cinéma sont implantés au cœur de la commune, juste en face de l'Hôtel de Ville. La MJC dispose également de différents locaux répartis dans les différents quartiers de la ville.

Nous avons, géographiquement parlant, trois types de population fréquentant la MJC : des personnes riveraines au siège et au cinéma ; d'autres usagers résidents dans les différents quartiers de la ville et toute une population issue des communes environnantes.

Il est intéressant de souligner que les adhérents à l'association sont à 36% extérieurs à la ville et à 64% résidents de la commune.

La MJC favorise par ailleurs l'accès à ces derniers en leur appliquant un tarif préférentiel. Cela nous amène à la présentation d'une vision plus sociétale du rapport entre la MJC et sa population.

Nous remarquons ici que la ville dans laquelle est implantée la MJC est en pleine expansion, la population du territoire a évolué en peu de temps. En effet, le phénomène de périurbanisation est très marqué sur le territoire. Nous sommes passés d'une population de 7697 habitants en 1990 à 11

440 en 2011 et la commune est en pleine construction de logements qui pourrait permettre à sa population d'atteindre le chiffre de 14 000 en 2016.

Il est intéressant de mettre en lumière la répartition par type d'activités des 15-64 ans sur le territoire. Il s'agit là d'un moyen proposant une vision globalisante du contexte social dans lequel la population s'inscrit sur la commune.

Sur une population totale de 100%, la part d'« actifs » (qui possèdent un emploi) correspond à 69%, celle des demandeurs d'emploi à 6%, celle des retraités à 7%, celle des étudiants à 13% et celle des « autres inactifs » à 5%.

En se focalisant sur les actifs, on peut affiner notre regard en constatant que sur les 69% représentant cette catégorie, 79% ont des emplois de titulaire de la fonction publique ou sont employés avec des contrats à durée indéterminée (CDI).

Nous retrouvons donc au niveau communal une population sur-représentée par des actifs qui, au regard de leur situation socioprofessionnelle, peuvent être caractérisés par une absence de problématique sociale. On peut facilement supposer qu'un emploi de titulaire de la fonction publique ou un emploi en CDI assure un certain confort de vie ainsi qu'une certaine stabilité.

Qu'en est-il de la population fréquentant la MJC ? La part d'actifs titulaires de la fonction publique ou travaillant avec un CDI, est-elle - dans cette structure également - à ce point représentée ?

Par la mise en place du quotient familial, permettant ainsi à des familles aux revenus plus modestes de s'inscrire à la MJC grâce à un tarif adapté, on remarque la volonté de cette dernière d'accueillir une population mixte. Nous pouvons facilement déterminer la part d'inscrits grâce au quotient familial.

Cela nous permettra dans un premier temps, d'« opposer » les adhérents que la structure estime répondre à des problématiques sociales, avec ceux qui a priori - aux yeux du système d'inscription de la MJC - ne rencontrent pas de difficulté sociale. Ces chiffres restent trop minces pour permettre une comparaison croisée entre la population de la MJC et celle du territoire. On peut néanmoins constater que la part d'inscrits via le quotient familial ne représente qu'un pourcentage très faible des inscriptions totales (environ 10%) et que, par conséquent, la population fréquentant la structure reste minoritairement touchée par des problématiques sociales.

Afin d'affiner notre regard sur la situation sociale des inscrits à la MJC, nous pouvons nous référer à une catégorisation socioprofessionnelle des adhérents de la MJC impulsée par son système d'inscription et qui nous permet de dégager plusieurs types de professions. Ces chiffres concernent les plus de 18 ans, public adulte donc, qui correspond à 65% des usagers de la MJC.

Il aurait été pertinent de valoriser ici les catégories socioprofessionnelles des parents des inscrits de moins de 18 ans mais la structure n'a malheureusement pas ces informations. Lors de l'inscription de leurs enfants, les familles ne sont pas amenées à définir leurs professions.

Cependant, nous avançons des statistiques en termes de catégorisation socioprofessionnelle concernant tout de même 65% des inscrits à la MJC. On peut alors considérer que ce découpage, bien que non représentatif de l'échantillon total, permet un aperçu global du type de population fréquentant l'association.

Ce fait est également confirmé au niveau communal. En effet, sans oublier les catégories de populations demandeuses d'emploi ou à emploi précaire, on peut supposer que les résidents de la commune sont peu touchés par les problématiques sociales.

En ce qui concerne la répartition de la fréquentation par tranche d'âge on peut remarquer que le public jeune adulte n'est que très peu représenté dans les activités de l'association (les 18/25 ans ne représentent que 5% du public).

En effet il s'agit là d'un public qui n'est pas particulièrement touché par les prestations de la MJC, de ses clubs d'activité. On ne tentera pas ici d'expliquer pourquoi les 18/25 ans sur le territoire ne sont pas représentés dans la MJC, cependant on peut simplement remarquer que cela est significatif. On pourrait alors s'interroger sur la question du coût de l'adhésion et de l'inscription. Il n'y a, là non plus, pas de raison scientifiquement valable pour que les 18/25 ans soient freinés par ce paramètre. Bien au contraire, les MJC appliquent des tarifs dégressifs en fonction de la situation et des revenus. Par conséquent cela devrait plutôt encourager la fréquentation de la MJC par un public que l'on a ici catégorisé comme étant en difficulté sociale. Ce même public, si tenté soit-il d'accéder aux pratiques culturelles, sportives, artistiques, devrait logiquement passer par le biais de la MJC plus que par celui d'une structure aux tarifs plus onéreux, pour pratiquer dans le cadre associatif.

Puisque le cadre tarifaire ne permet pas d'expliquer la non-fréquentation des jeunes adultes dans la structure, il est relativement logique d'émettre l'hypothèse que la MJC propose des actions ne

répondant pas aux besoins des 18/25 ans sur le territoire.

Les moins de 18 ans, eux, semblent être plus concernés par les actions de la MJC puisqu'ils constituent tout de même 35% du public fréquentant la structure. Néanmoins, ce chiffre reste à nuancer.

En effet, l'action jeune ayant été totalement déléguée à une autre association par la ville (et maintenant le SICOVAL¹³), on constate logiquement que les moins de 18 ans inscrits à la MJC y viennent, non pas pour participer à des projets d'activités, mais pour profiter d'un service (club de basket, cours de guitare etc....).

Tant au niveau territorial que de manière plus interne à la MJC, on remarque qu'une part largement majoritaire de la population n'est pas dans une situation sociale précaire. Néanmoins, il reste que la structure ne touche que très peu les 18-25 ans et n'impulse pas ou très peu d'actions vers les moins de 18 ans en termes de projets d'activités culturelles, sportives ou de loisirs.

2.2.3. Le rapport à ses valeurs véhiculées au sein de son environnement

Comment interroger les valeurs qu'une structure telle que la MJC véhicule au sein de son environnement ? Une étude approfondie des représentations sociales des usagers sur les activités menées par l'association permettrait de répondre à cette question de manière assez précise. Cependant l'étude des documents que la MJC utilise pour communiquer ses actions sur le territoire nous renseigne déjà suffisamment sur les valeurs revendiquées par cette association.

La MJC et son conseil d'administration, lors de son assemblée générale annuelle, présentent les différents rapports, et il est intéressant de citer le préambule du rapport moral présenté par le Président qui donne les grandes lignes de ce qu'est la vie à la MJC et surtout quelles sont les valeurs partagées :

« La MJC est une association loi 1901 d'éducation populaire. Ces associations sont basées sur la participation citoyenne que l'on retrouve fortement à la MJC de Castanet et ont pour but de promouvoir les valeurs de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie. Elle est ouverte à tous et inscrit ses actions dans le partenariat avec les associations locales et les fédérations des MJC. »¹⁴

13 SICOVAL : Communauté d'agglomération du sud-est toulousain

14 Livre des annexes : Rapport moral – Assemblée générale de la MJC de Castanet-Tolosan – 31 janvier 2015

On y retrouve, dans ce premier paragraphe, un énoncé de toutes les valeurs revendiquées par le conseil d'administration qui font parfaitement écho aux valeurs portées par les fédérations.

« Élément essentiel de l'équipement social et culturel d'une communauté, la MJC offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité, et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante. »

La seconde partie, l'accent est porté sur les publics qui fréquentent la MJC et sur la plus-value qu'apporte le fait de pratiquer une activité à la MJC au regard des valeurs exposées dans le premier paragraphe.

« Participer à une activité de la MJC, c'est d'abord adhérer à l'association et donc à ce projet. »

Cette dernière phrase, impose l'adhésion aux valeurs, au projet, comme élément constitutif et obligatoire à n'importe quelle pratique au sein de l'association.

A la lecture d'autres documents diffusés largement pour promouvoir les projets et activités de l'association (plaquette d'information, site internet ¹⁵..), on revendique l'importance de l'humain mais sous un autre angle, celui de l'implication. En effet, l'idée omniprésente est que la MJC n'a de raison d'être uniquement parce que des acteurs -entre autre bénévoles- s'y impliquent fortement.

15 Site Web MJC Castanet-Tolosan : <http://mjc-castanet-tolosan.fr/spip.php?article26>

3. LA COMMANDE

3.1. Formalisation de la commande

Alors que dans la partie précédente nous avons situé notre positionnement en tant qu'acteurs d'une structure (la MJC de Castanet-Tolosan) inscrits au sein d'un réseau (celui des MJC, animé sur le territoire par la FRMJC), nous poursuivrons -infra- par la mise à plat des différentes étapes ayant concouru à la formulation de la commande. Cette dernière émanant de notre structure de stage (la FRMJC) constituera, tout naturellement, le point de départ ainsi que le fil conducteur du travail de recherche présenté.

Dans l'intelligibilité de la commande il est important de mettre en relation : la naissance d'un besoin repéré par la FRMJC avec notre place dans le milieu professionnel, nos identités professionnelles ainsi que nos rôles et fonctions respectives au sein de l'organisme de stage.

- Co-construction d'un questionnaire

Nous verrons, dans les lignes qui suivent, que la commande -bien avant même d'être formalisée en tant que telle- puisera son origine dans un questionnaire « de terrain », sur les pratiques d'animation. En effet, la commande de la FRMJC a été une rencontre entre nos questionnements en tant que professionnels des MJC et des attentes de la tête de réseau (la FRMJC) en terme de développement d'une action plus « sociale » dans les MJC sur le territoire Midi-Pyrénées.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, nous sommes deux professionnels au sein de la MJC de Castanet-Tolosan. Erick, directeur de la structure en poste depuis 2012, mis à disposition par la FRMJC (notre commanditaire) et Olivier, coordinateur, recruté en 2013 par l'association suite à un stage de licence professionnelle intervention sociale ayant eu pour objectif la mise en place d'un projet visant la recherche de nouveaux publics. Nous l'avons compris, Erick aura été le maître de stage d'Olivier et par conséquent, le commanditaire du projet visant à élargir les actions de la MJC auprès d'un public absent de la structure. Avant l'étape de la contractualisation de la commande nous avions l'un et à l'autre, dès 2012, déjà abordé la question du public actif des MJC ainsi que des représentations des acteurs professionnels sur ce même public.

L'objet professionnel partagé, à l'instar de notre relation de travail, aura donc été le public ciblé par les actions des MJC. Nous cherchions à mettre en adéquation les valeurs défendues par nos maisons avec les projets menés au sein de ces dernières : **Touche-t-on réellement tous les publics**

comme le propose la déclaration des principes ? Nos représentations, en tant que professionnels, sont-elles un frein à nos pratiques professionnelles quant à l'accueil de nouveaux publics ? Qu'entendons-nous par « nouveau public » ? Doit-on accueillir tous les publics ? Quelles seraient les conditions de cet accueil ?

De ces interminables échanges, il en est ressorti un besoin d'opérer auprès d'une jeunesse que nous avons imaginé comme étant éloignée de la pratique culturelle. En écrivant noir sur blanc cet objectif latent de notre travail, il apparaît évident aujourd'hui, et grâce à une distanciation du terrain que favorise la rédaction d'un mémoire, que nous avons été guidés par bon nombre de nos représentations communes. D'une part celles de l'intervention sociale, d'autre part celles de ce que doit être un public « pris en charge » et enfin celles du rôle d'une MJC possédant un équipement culturel très important.

Alors que nous n'avions cessé de nourrir au quotidien une réflexion commune dans une visée très praxéologique, nous nous sommes attachés à acter par différents projets un certain nombre d'expérimentations autour de la pratique culturelle des jeunes présents sur notre territoire.

Après plus d'un an de travail commun et une dizaine de projets « jeunesse » menés, l'heure du bilan avait sonné. Nous avons touché des jeunes au travers de plusieurs projets mais étaient-ils partie constitutive de ce que nous entendions par « nouveau public » ? Malheureusement non. Avions-nous réussi à les intégrer au quotidien au sein de notre MJC ? Non plus.

Le doute, encore, nous a donc quelque peu envahi : **Qui voulions-nous toucher réellement au travers de nos actions ? Les jeunes certes, mais cela n'était pas suffisant... Pourquoi ? Nos nouveaux jeunes sur la MJC ne seraient donc pas à l'image du public en direction duquel nous souhaitons travailler et que nous nous étions représentés ? Par ailleurs, nos actions étaient-elles réellement pertinentes ? Y avait-il un sens réel à développer les projets autour des pratiques culturelles sur notre territoire d'intervention ?**

Toutes ces interrogations ont participé activement à notre projet de formation, à l'envie d'établir -ne serait-ce que le temps d'une année universitaire- le cadre légitime et propice au questionnement ainsi qu'à la recherche de certaines réponses aux problèmes pratico-pratiques rencontrés au quotidien dans notre MJC.

Si ce questionnement « entre pairs » aura été la base de formalisation d'une commande, c'est bien parce que, très tôt, nous avons fait part à la FRMJC de nos interrogations en sollicitant une

rencontre avec Emmanuel Fouriaud ayant pour but de déterminer l'intérêt éventuel qu'aurait la FRMJC à suivre deux étudiants dans une formation de Master2 PEJ et sur une thématique de recherche visant à penser le problème de l'accueil de populations non représentées dans les MJC. Nous avons quelque peu devancé notre hypothétique entrée en formation et la venue d'Emmanuel Fouriaud sur Castanet-Tolosan nous a permis de constater avec enthousiasme que nos préoccupations sur la portée ainsi sur le sens de nos actions auprès d'un public extrêmement compliqué à définir étaient largement partagées par la tête de réseau. En d'autres termes, nous avons un intérêt commun avec la FRMJC à réfléchir au positionnement des MJC vis à vis des pratiques d'animation auprès de publics non représentés dans les structures affiliées à la FRMJC. Nous étions alors, autour des questions d'accessibilité à l'activité (en général) des MJC à des populations non-présentes dans les MJC

Bien évidemment à cette étape de l'avancée de nos échanges avec l'organisme qui allait être notre futur commanditaire, nous n'avions pas encore réellement défini ce qui était entendu par « public non représenté » dans les MJC de Midi-Pyrénées, ni même imaginé le moyen par lequel nous pourrions questionner les pratiques en direction de ce même public. Il aura fallu attendre la contractualisation de la commande entre l'université, représentée par Véronique Bordes en qualité de responsable de formation, Emmanuel Fouriaud, en tant que maître de stage représentant la FRMJC, et nous-même, étudiants au sein du Master2 PEJ. A l'issue de cette rencontre les trois parties actèrent une définition de la commande en ces termes : il sera alors question de « **Permettre à des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité.** »

L'enjeu faisant suite à cette formulation de la commande est double : d'une part, il faut définir avec exactitude, et tout en validant avec le commanditaire lui-même, le sens mis derrière les termes employés ; D'autre part, il faut contextualiser cette même commande. Nous proposerons donc, infra, une explication par le commanditaire lui-même, de la commande ; puis une transposition, une mise en situation de la commande sur le terrain professionnel, au niveau local, à la MJC de Castanet-Tolosan.

L'idée étant d'utiliser un cas concret qui permettra de rentrer dans une analyse plus stratégique intrinsèque à la résolution des problèmes situés derrière la commande de la FRMJC

3.2. Explication par le commanditaire du besoin-problème lié à la commande

Sans entrer, dès à présent, dans les enjeux politiques, sociétaux et locaux intrinsèques à la commande, nous allons nous appuyer sur quelques propos rapportés, des informations collectées en deux temps auprès d'Emmanuel Fouriaud (tuteur de stage et chargé de mission à la FRMJC) et de Jacques Le Montagner (directeur de la FRMJC), qui permettront une mise à plat du problème relevé par la FRMJC et auquel cette dernière se trouve confrontée. Ce n'est pas tant ici la légitimité de la commande passée qui nous intéresse sinon la mise en relief de la justification de la commande passée à l'université par le commanditaire lui-même.

- Recentrer les pratiques autour des valeurs

Que ce soit Jacques Le Montagner ou Emmanuel Fouriaud, interrogés lors d'entretiens exploratoires, tous deux soulignent la nécessité d'articuler, au sein des MJC, les actions avec les valeurs. Ces acteurs du réseau constatent à l'occasion de différents conseils d'administration (CA) de différentes structures une tendance des MJC du territoire à développer des projets ou des clubs d'activités entretenant une forme de reproduction sociale quant au public présent et visé par ces actions. Alors même que, selon eux, les initiatives d'ouverture des MJC à tous les publics existent, elles resteraient minoritaires au regard de l'ensemble de l'activité MJC sur le territoire régional. Un des éléments qui motiverait la commande passée serait donc la volonté de la FRMJC de travailler auprès des gestionnaires ou responsables des structures, « acteur du réseau MJC Midi-Pyrénées », dans une tentative d'intelligibilité du rapport à leurs pratiques quant à « l'accompagnement de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ».

Le directeur de la FRMJC ainsi que le chargé de mission ont tous deux rappelé qu'en terme de valeurs, nous rejoignons l'idée annoncée dans la déclaration des principes de la CMJCF que les MJC doivent permettre « ... à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire » ¹⁶

En quelque sorte, si les actions menées au sein des MJC ne favorisent pas ou peu l'ouverture à tous les publics, si l'écart se creuse entre les valeurs affichées, les objectifs visés par le réseau MJC et les pratiques effectives dans les différentes maisons, il faut alors pouvoir se recentrer avant de perdre son identité.

16 Livre des annexes p. 2 : Déclaration des principes

Cette notion d'identité, construite autour de la déclaration des principes, potentiellement fragilisée par des actions en décalage aux valeurs MJC -et notamment celle de l'accessibilité à tous- a été mentionnée à plusieurs reprises par les deux acteurs du réseau. Le directeur régional tient -par ailleurs et non exclusivement- pour responsable, les organismes de formations aux métiers de l'animation. Il expliquera qu'il « en veut énormément à ces organismes de formations qui, à l'heure de la professionnalisation de l'animation ont pris le parti de former des techniciens gestionnaires au détriment des valeurs que l'ancienne école (celle de l'animation volontaire) avait toujours véhiculée. »

Peut-être pouvons-nous voir dans la commande faite à deux étudiants au sein d'une formation aux métiers d'encadrement de l'animation, autour d'une réflexion quant « aux pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité », une volonté de la FRMJC d'inscrire la question des valeurs en amont même des pratiques professionnelles, dans la sphère de la formation. En demandant à un cadre de l'animation au sein même du réseau MJC (Erick) et à un futur gestionnaire de structure peut-être dans le réseau MJC également (Olivier) de considérer la question des pratiques en direction des populations non représentées dans les structures, la FRMJC garantit au moins -à son échelle- une sensibilisation autour du rapport « valeur-action ».

Jacques Le Montagner et Emmanuel Fouriaud ont également considéré qu'il était plus pertinent de spécifier dans la commande que si le public ciblé était celui « considéré comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité », l'étude faite devait porter sur « les acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées ».

En effet, sans qu'il soit question de « prêcher pour sa paroisse », il a semblé -notamment à Emmanuel Fouriaud- plus évident de travailler auprès des personnes ressources, ayant un poids dans le réseau et surtout un rapport direct avec la FRMJC. Le levier du changement, si changement il doit y avoir, s'active évidemment plus aisément grâce aux gestionnaires mis à disposition par la FRMJC sur les différentes maisons du territoire que par un animateur contractualisé localement ou un membre du C.A. Un directeur, de part son statut, peut orienter les actions d'une structure, en les recentrant vers les valeurs MJC. Il aura le poids nécessaire dans la structure et son affiliation au réseau MJC permettra à la FRMJC de l'accompagner plus facilement que s'il s'agissait d'un directeur en contrat local.

Pour rester dans ce rapport local-régional, Emmanuel Fouriaud justifie également la commande

en soulignant l'équilibre à trouver entre le rôle de la Fédération dans la réflexion des projets de maisons et la création de ces derniers qui doivent, selon lui, rester singuliers afin que chaque structure s'empare et agisse en fonction des orientations politiques qu'elles se sont données.

Lorsque la FRMJC demande à des étudiant de réfléchir à un moyen qui pourrait « permettre à des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement », il s'agit selon eux -au niveau régional, celui de la commande- que chaque acteur du réseau tienne compte, dans le développement des pratiques, de l'ancrage local spécifique. Cela implique que nous devons, dans la réponse au commanditaire, tenir compte également de la singularité de chaque terrain dans l'harmonisation du couple « valeur-action ».

Cela n'apporte aucun élément justificatif quant à cet aspect de la commande découvert en discutant avec notre tuteur de stage. La demande de prise en compte de l'ancrage contextuel est née de l'intuition du commanditaire en ce qui concerne le caractère généraliste des valeurs qui ne favoriseraient pas leur traduction en actes par les acteurs locaux. Une sorte d'écart entre le principe et la pratique, la théorie et la pratique.

- **Une sollicitation des collectivités à la FRMJC**

Un dernier élément de justification de notre commande semble se trouver dans la demande de certaines collectivités, auprès du chargé de mission de la FRMJC, d'assurer une action plus sociale. Effectivement, dans ces conditions, il semble nécessaire de se poser la question de l'accompagnement tant au niveau des acteurs des MJC qu'au niveau de la population repérée comme « ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ». Même si nous aborderons infra, les enjeux relatifs à cet aspect de la commande, nous pouvons d'ores et déjà établir un parallèle rapide entre les demandes des collectivités de prise en charge par les MJC du volet social et les actuelles dévalorisations et répartitions des enveloppes budgétaires englobant les subventions publiques. Peut-être y a-t-il un intérêt aussi économique pour les structures locales et le réseau MJC à répondre aux sollicitations des collectivités quant à la prise en charge de l'action sociale par les MJC sur le territoire ?

Étant en poste sur la MJC de Castanet-Tolosan, nous avons, sur cette structure, tous deux et à différents niveaux, les éléments qui permettraient d'interroger la pertinence de la commande à ce niveau local. L'idée étant de trouver un point de convergence entre le problème pointé par la FRMJC au travers de la commande et les préoccupations partagées par les différents acteurs, au sein

de la structure locale dans laquelle nous évoluons

3.3. Re-contextualisation de la commande

Nous avons considéré que la FRMJC -au travers sa commande- prévoyait pour la résolution du problème relevé une stratégie d'action partagée par les acteurs au sein de l'entité FRMJC. En réalité nous avons proposé là un élément de réponse plus proche d'un raisonnement systémique que stratégique. Nous allons donc, dans la partie qui suit, nous appuyer sur le cas de la MJC de Castanet-Tolosan pour rentrer dans une analyse plus stratégique, intrinsèque à la résolution des problèmes situés derrière la commande de la FRMJC et que la MJC locale partagerait.

Nous essaierons de comprendre et d'expliquer le positionnement de la MJC locale relatif au « développement des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité. »

- **La commande entendue par une structure locale - Le cas de la MJC de Castanet-Tolosan**

Notre position en tant que professionnels, à deux niveaux différents au sein de la MJC de Castanet-Tolosan, permet d'avoir un regard double et croisé sur l'acceptation des acteurs de la MJC locale quant à la question de l'accueil d'un public « considéré comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité. »

Nous allons mettre la focale sur deux des aspects de la problématique que semblent partager, selon leurs ancrages contextuels et singuliers, l'entité régionale et la structure locale. Il s'agit là du besoin repéré de renouvellement d'un public et de l'élaboration d'une stratégie face à la réduction annoncée des subventions (municipale et intercommunale dans le cas de la MJC de Castanet-Tolosan). Notons dès à présent que si le commanditaire et la structure locale entendent tous deux toucher un public non représenté dans la MJC, nous ne pouvons pas nous avancer quant à l'existence d'un socle commun de raisons partagées. En effet, en préambule de ce paragraphe il est important de clarifier que la structure locale (MJC de Castanet Tolosan), au travers des dires de son président, du CA, ainsi que de l'équipe administrative, s'inquiète du renouveau d'un public suite au constat d'une baisse des adhésions à la MJC. Évidemment la valeur d'accessibilité pour tous à la MJC reste centrale dans le discours. Cependant, nous verrons que l'aspect économique semble -pour certains acteurs de l'organisation locale- être l'élément favorisant une sensibilité toute particulière pour la problématique située derrière la commande de la FRMJC.

Alors même que le constat d'une baisse d'adhésions et de subventions amenant la structure à rechercher de nouveaux publics est partagé par tous ses acteurs, l'organisation (MJC de Castanet-Tolosan) apporte des réponses non-uniformes au problème relevé. Nous pouvons observer deux « pôles » d'acteurs se regroupant autour de deux stratégies d'actions différentes.

Ici, le courant de l'analyse stratégique nous semble particulièrement pertinent dans l'intelligibilité de ce phénomène.

Nous allons donc simultanément mettre en parallèle les concepts de ce courant en s'appuyant sur le livre de Crozier et Friedberg : l'acteur et le système (Crozier et Friedberg, 1977) ; et les observations ou faits institués, émanant de la MJC de Castanet Tolosan.

Dans la première partie de l'acteur et le système, les auteurs affirment que « nous surévaluons beaucoup trop la rationalité des fonctionnements des organisations. » et poursuivent en postulant que « les acteurs utilisent en fait leur marge de liberté de façon si extensive qu'il n'est pas possible de considérer leurs arrangements particuliers comme de simples exceptions au modèle rationnel. »

Selon ce modèle il est important de partir de l'acteur pour comprendre le système !

Nous allons donc présenter les acteurs qui nous semblent avoir un pouvoir dans la résolution du problème relevé. Dans un premier temps nous montrerons quel est leur place dans l'organigramme formel, puis nous ciblerons les objectifs et les buts propres que ces derniers se sont fixés dans l'organisation, enfin nous essayerons de mettre en lumière la ou les prises de positions individuelles qu'ils auront eu en rapport à la problématique relevée.

3.3.1. Les acteurs dans l'organisation autour de la problématique relevée

Le président

Comme son nom l'indique le président préside à la tête de l'association. Ses pouvoirs sont définis par les statuts de l'association. Il représente l'association dans les actes de la vie civile. Nous n'allons pas définir les rôles et fonctions d'un président d'association sinon souligner, dans l'organisation qui nous intéresse, son rôle, ses buts propres et objectifs au sein de la MJC.

La MJC de Castanet Tolosan, dans tout acte administratif et politique, est représentée par son président. Ce dernier insiste par ailleurs sur l'importance qu'il y a à ce qu'il soit au fait des

problèmes quotidiens propres au fonctionnement de la « maison ». En tant que salariés de la MJC, il nous a été bien souvent reproché de ne pas avertir le président lors de situations -même parfois anodines- de gestion de vie quotidienne. Restons sur des aspects purement factuels : La direction de la MJC a acté la venue d'une vingtaine d'étudiants à la MJC, pour une visite des locaux... Le président a été averti quelques jours avant, a témoigné de son mécontentement quant au fait qu'il n'ait pas été consulté dans le processus de décision. Partons de cet exemple pour illustrer le positionnement du président par rapport à son rôle et ses fonctions. Malgré la taille de la MJC et son nombre « d'affaires courantes » important que l'équipe administrative gère, ce dernier considère qu'il doit être tenu informé de toute activité dans la MJC. Plus encore, il considère devoir être partie prenante dans le processus décisionnel, aussi sur des aspects purement techniques, ou organisationnels. Nous sortons là de l'aspect formel de ses rôles et fonctions pour constater la part de jeu autonome que cet acteur utilise.

En ce qui concerne sa prise de position sur la problématique, et pour rester le plus objectif possible : Il est important de souligner que le président, choisit de s'appuyer sur l'expertise d'un acteur ayant en charge la partie financière et qui propose des scénarii favorisant la consolidation des acquis plus que la projection dans des domaines non explorés par la structure. Nous y reviendrons dans un second temps lorsque nous aborderons les regroupements d'acteurs. Il est simplement intéressant de voir que là où la FRMJC, dans la résolution de notre problématique, cherche à toucher et accompagner de nouveaux publics dans les MJC, le président s'appuie sur un acteur qui consolidera les acquis. Nous verrons que ce dernier, bien que convaincu de l'importance d'un renouvellement, accorde du crédit non pas à la solution que propose l'acteur en charge des finances sinon à l'acteur en lui même, indépendamment de la solution avancée. Le président a déjà clairement formulé qu'il n'était qu'un bénévole et qu'il s'appuyait sur les salariés pour la résolution de problèmes. Reste à comprendre pourquoi il s'appuie sur un salarié plus qu'un autre.

La directrice adjointe

La directrice adjointe, en charge des finances, a donc -au même titre que le directeur- un statut de cadre. C'est d'ailleurs elle qui assure les fonctions de direction en l'absence du directeur. Elle a « délégation » sur les 3 secrétaires en ce qui concerne la répartition de leur travail. Pour sortir de l'organigramme, il faut savoir que la directrice adjointe a plus de 20 ans d'ancienneté dans la structure. Elle a évolué du poste de secrétaire-comptable à chargée des finances pour aujourd'hui être directrice adjointe. Selon ses propres dires : « elle connaît tout de la MJC ». De fait elle est la personne qui maîtrise le plus grand nombre d'informations et de zones d'incertitudes. Pour en avoir

parlé avec elle, cette dernière ne cherche en aucun cas à suppléer au rôle de directeur. Elle ne veut absolument pas avoir la fonction ressources humaines, ni être le principal relais entre le CA et la vie quotidienne de la maison. La solution « la moins insatisfaisante »(Bernoux, 2009) pour elle est un pilotage en sous-marin d'un certain nombre de décisions dans l'organisation grâce à son expertise (ou du moins de l'expertise qu'on lui accorde).

En ce qui concerne son regard sur la problématique qui nous intéresse -comme mentionné ci dessus- elle propose des solutions qui nécessitent son apport pour être viables. Avec sa vision « gestionnaire » de l'animation, elle fait le nécessaire pour que le plus grand nombre d'acteurs soient convaincus de l'intérêt de stabiliser les acquis. Prenons l'activité exploitation d'un cinéma pour exemple. La MJC est doté d'un cinéma qui fonctionne « à perte ». Nous y proposons une programmation « tout public » ainsi qu'une autre, plus orientée « art et essai ». Avec la construction du multiplexe de Labège (à 5 minutes de Castanet-Tolosan) et notre intermédiaire-distributeur qui nous permet d'avoir les films que 4 à 5 semaines après leur sortie nationale, il est très compliqué de remplir la salle du cinéma de la MJC. La directrice adjointe est convaincue qu'en proposant plus de séances, plus de comédies françaises notamment, le nombre d'entrées augmentera dans le cinéma. Pourquoi pas... Une autre solution que cette dernière n'a pas envisagée, ni chiffrée, aurait été de proposer de sortir de la « grande » distribution, réduire la programmation de moitié, et utiliser le cinéma comme salle culturelle. Cet exemple a pour seule vocation d'illustrer une vision que l'on peut qualifier, sans jugement de notre part, de conservatrice au détriment d'une vision plus prospectrice. Cela correspond à l'intérêt qui est le sien d'être en toutes circonstances la personne ressource dans l'organisation.

Le directeur

Le directeur est le seul à être salarié de la FRMJC. Il a, de fait, un suivi plus ou moins extérieur à l'organisation interne de la structure. Il a dans la dimension de son poste une partie administrative mais peut se concentrer un peu plus sur des réflexions d'ordres plus pédagogiques. Il est également la personne en charge du volet ressources humaines de la structure. Cet acteur se retrouve beaucoup plus dans une vision dite d'animation, héritière des grands courants de l'éducation populaire que dans les préoccupations gestionnaires très présentes dans la structure. De part son profil et son employeur (la FRMJC), il est dans son intérêt que l'organisation commence à aborder sérieusement la question de son devenir à long terme, en imaginant les changements nécessaires à son développement.

A contrario de la directrice adjointe, si la MJC n'oriente pas son activité vers une remise en question des actions menées actuellement, et vers d'autres savoir-faire, son rôle au sein de l'organisation sera remis en cause. Il est donc dans son intérêt que l'organisation mue et accepte de « prendre des risques » (selon ses propres dires). Pour l'heure, et parce que nous avons vu qu'un acteur choisit toujours la solution « la moins insatisfaisante », il essaie de rallier à sa cause d'autres acteurs, d'orienter ses recrutements en ce sens (le coordinateur, recruté par le directeur, partage cette vision prospectrice et est bien plus issu du monde de l'animation socio-culturelle que de celui de la gestion), de convaincre le CA, les partenaires, sans avoir encore imposé des mutations organisationnelles violentes qui auraient pu être refusées par l'instance décisionnelle. En effet le rapport de force avec l'équipe et le conseil d'administration serait à ce point violent que tous envisageraient très probablement sa sortie et demanderaient à la FRMJC, une mise à disposition d'un autre directeur. Cela serait extrêmement problématique pour lui, dans le sens où ce dernier a été placé par la FRMJC dans cette MJC pour impulser le changement, notamment dans l'apport d'éléments techniques permettant au Conseil d'Administration d'envisager une réorientation politique sur les actions à mener.

Le directeur partage avec la FRMJC l'idée qu'une mutation du modèle, pour permettre l'accompagnement et l'intégration de nouvelles populations dans la MJC, peut être un élément de réponse à la baisse de subvention et d'adhésion.

Le coordinateur-animateur

Comme l'intitulé de son poste l'indique, ce dernier prend en charge le volet « coordination » des activités de la structure et « animation » au sens large de la structure. Recruté pour développer les actions en direction de la jeunesse, ce dernier travaille sur les différents partenariats autour de ce public. Il n'y a pas d'accueil jeune à la MJC de Castanet-Tolosan. De par son poste, il travaille à la fois avec les acteurs gestionnaires de la structure et avec ceux qui gravitent autour de l'animation (directeur mais également -on y reviendra- certains bénévoles présents au CA).

De part son profil, ce dernier a également tout intérêt à ce que l'organisation adhère à sa vision partagée avec le directeur en matière de développement dans l'animation. Il n'y a donc, par ailleurs, rien d'étonnant au fait que voyant son poste de coordination sclérosé par un manque d'orientations stratégiques et politiques dans le domaine de l'animation au profit d'un verrouillage des domaines gestionnaires, il pose sa démission. La solution la moins insatisfaisante aura été de quitter l'organisation ; Une plus optimale aurait été de rester et faire évoluer son poste grâce au soutien de

la direction. Cela lui aurait demandé plus de temps et de soutien que possible. Nous reviendrons sur les groupements d'acteurs en rapport à des problèmes repérés et verrons que cet acteur se retrouve dans un système d'action concret sans pouvoir, isolé avec le directeur.

En ce qui concerne la problématique qui nous intéresse, le coordinateur-animateur répond -tout comme le directeur- qu'une réorientation globale et totale de l'activité de la MJC autour de valeurs partagées avec les autres structures affiliées « MJC » est nécessaire d'une part en terme d'identification externe de l'organisation (de ses rôles et missions) et d'autre part lorsque l'on considère la problématique financière. Il faut pouvoir être à l'écoute, répondre et impulser des demandes de terrain pour qu'une baisse éventuelle de 10 % de subvention municipale puisse être amortie par un renouveau d'adhésions.

3.3.2. Les systèmes d'action concret et la « régulation des relations ».

Une organisation est constituée par un ensemble d'acteurs qui vont interagir. Les logiques d'acteurs selon l'analyse stratégique se retrouvent dans les systèmes d'action concrets. Les acteurs vont être influencés par les contraintes extérieures et ainsi développer en permanence des stratégies grâce à leurs relations informelles et non pas nécessairement à l'organisation formelle. Ces stratégies adoptées ne sont pas « naturelles », elles sont un « construit » en mouvement permanent. Ce construit est la base du système d'action concret.

Il y a donc un rapport entre l'acteur et le système et avant toute chose, il faut différencier l'analyse systémique (celle du système) et l'analyse stratégique (celle de l'acteur). C'est la dernière qui va intéresser le courant de l'analyse stratégique. En effet, on peut facilement analyser un système défectueux en commettant, par exemple, l'erreur de ne pas prendre en compte l'analyse stratégique celle qui va s'intéresser au système d'action concret.

Le courant de l'analyse stratégique nous dit que les acteurs ne s'engagent pas gratuitement dans des systèmes d'interdépendance. Ils se regroupent pour résoudre un problème. Problème qui va être un enjeu pour le fonctionnement de la structure.

Ils se regroupent ainsi autour de deux phénomènes différents : la régulation des relations et les alliances.

L'analyse stratégique porte d'avantage sur le phénomène de la régulation des relations qui est

un phénomène durable dans lequel les acteurs ont des relations « stables et régulières », que sur celui des alliances. L'alliance est en réalité la plupart du temps provisoire et va concerner des actes bien précis.

Nous allons nous appuyer sur la problématique partagée par tous : le constat factuel de la baisse d'adhérents et de la diminution de la subvention municipale. Nous avons déjà entraperçu l'esquisse de deux systèmes d'actions concrets : L'un constitué de la directrice adjointe, le président, certains membres influents du CA ; L'autre représenté par le directeur, le coordinateur et certains membres moins influents du CA

A l'heure des problématiques financières, certains acteurs décident donc de se regrouper pour résoudre ce problème majeur pour la structure autour d'une vision gestionnaire limitant la prise de risques ainsi que toute formes d'initiatives pouvant impacter -à court terme- la santé financière de la structure.

Toujours dans ce contexte compliqué de financements revus à la baisse, un autre groupement d'acteur postule qu'il faut oser, tant qu'il est encore temps et que ces initiatives porteront leurs fruits sur le long terme. Évidemment cela implique certaines concessions et abandons d'activités et/ou restructuration de l'équipe de salariés.

Nous retrouverons dans les deux systèmes d'action concrets des acteurs qui développent des relations stables et régulières, presque indépendamment des actes précis. Lorsque la possibilité d'un recrutement d'un animateur en CAE¹⁷ pour « soulager » le coordinateur-animateur a été évoquée, les acteurs de nos 2 systèmes d'actions concrets se sont regroupés et ont émis des avis radicalement opposés. L'un s'est appuyé sur l'expertise de la directrice adjointe et a décidé que le contexte actuel ne permettait pas à la structure de supporter un poste supplémentaire, l'autre a vu en cet hypothétique relais dans l'animation une opportunité de recentrer les pratiques de la MJC autour des valeurs défendues par les MJC (notamment celles en lien avec notre commande et qui concerne l'inclusion de publics ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité), et cela malgré les risques financiers possibles au court et moyen terme.

Au final, l'animateur n'a pas été recruté. Nous verrons dans la partie qui suivra que le premier système d'action concret est plus influant que le deuxième, et que par conséquent, son avis et ses prises de positions sont d'avantage considérés.

17 CAE : Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Par ailleurs et en règle générale, nous observons que le système d'action concret œuvrant dans le développement de l'animation préfère opérer seul en incluant le moins possible, dans ses actions, les acteurs du premier système.

Cela pose un réel problème organisationnel...

Nous sommes bel et bien en présence d'un véritable conflit de pouvoirs et nous allons voir en quoi la maîtrise de zones d'incertitudes par certains acteurs va être déterminante dans les choix stratégiques actés par l'organisation.

3.3.3. Le pouvoir dans la MJC

Dans l'acteur et le système, les auteurs distinguent quatre sources du pouvoir :

- « La possession d'une compétence ou d'une spécialisation fonctionnelle difficilement remplaçable »
- La maîtrise des incertitudes « qui se développent autour des relations entre l'organisation et son environnement »
- L'organisation de la « communication et des flux d'informations entre les unités et ses membres »
- « L'utilisation des règles directionnelles » dans le marchandage et la négociation.

Ne cédon pas au travers de la vision du pouvoir comme attribut permanent, le courant de l'analyse stratégique affirme que le pouvoir est « relationnel et réciproque mais déséquilibré » (Bernoux, 2009)

Il serait plaisant de dire que le système d'action concret que l'on appellera « gestionnaire » remplit toutes les conditions des attributs du pouvoir et est donc le regroupement d'acteurs influents dans l'organisation. C'est vrai sur bien des points et notamment celui qui nous intéresse ici, à savoir le positionnement vis-à-vis de l'enjeu majeur pour l'organisation qu'est la baisse d'adhésions et la diminution de la subvention municipale. Ce n'est que parce que la directrice adjointe, notamment, maîtrise les quatre sources de pouvoir énoncées ci-dessus que les instances décisionnelles considèrent son point de vue. Ajoutons que le système d'action concret dans lequel elle s'inscrit compte en son sein une administratrice (vice présidente) qui de par sa profession (en lien avec les ressources humaines dans une entreprise du bâtiment) renforce le sentiment de technicisme émanant

de ce groupe. Lorsque la vice présidente émet un avis, plus encore lorsque cet avis concerne la gestion des ressources humaines, le CA -au nom de sa spécificité et son expertise- accorde une légitimité importante à ses remarques. Il se trouve que la forme de ses observations rejoint souvent celle de la directrice adjointe, ce qui donne plus encore de consistance à ces propos.

Tout l'enjeu pour le système d'action concret « animation » sera de faire valoir une, voire plusieurs compétences, constituant les sources du pouvoir ; et ce avant même de se permettre de proposer quoi que ce soit en matière de développement pour la structure. A l'heure actuelle, ce ne sont pas les idées nouvelles qui sont interrogées et ont à faire leurs preuves, sinon les acteurs qui proposent ces idées.

Pour revenir à la possibilité de développer des actions en direction de populations non représentées dans la MJC, afin de pallier à une baisse d'adhésions, à une perte d'identification des actions menées par les MJC et peut-être légitimer les subventions municipales, ce n'est pas tant l'idée d'actions à visées prospectrices qui est rejetée sinon la légitimité des acteurs qui la propose. Ces derniers ne semblant pas maîtriser suffisamment de zones d'incertitudes, de compétences fonctionnelles.

Nous remarquons qu'au niveau local, la commande de la FRMJC se traduit en actes ou en prise de position par une dichotomie entre certains acteurs plus proches de préoccupations gestionnaires et financières et d'autres plus dans l'expérimentation et la prospection. Dans le cas de la MJC de Castanet-Tolosan, le système d'action « gestionnaire », système puissant au sein de l'organisation, semble concerné par le problème pointé dans la commande. Cependant le constat initial -présidant à la prise de conscience de la nécessité à adapter ses pratiques au public non représenté dans les MJC- naît essentiellement d'une préoccupation économique. Cet aspect est d'ailleurs très peu mentionné par le commanditaire dans la justification de la commande.

Indépendamment des propos rapportés ou faits institués des acteurs locaux dans « l'étude de cas » autour de l'acceptation de la problématique située en amont de la commande de la FRMJC, à la marge également de la justification de la commande par le commanditaire lui même, **ne pourrait-on pas cibler certains enjeux politiques, territoriaux, sociétaux propres au développement -par les acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées- des « pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité » ?**

3.4. Les enjeux relatifs à la résolution de la commande

La partie qui suit sera composée d'hypothèses, certaines dont la validation pourrait être purement factuelle, d'autres plus empiriques, donc plus difficiles à vérifier.

3.4.1. Les enjeux FRMJC

• **L'enjeu de cohérence entre l'affiché et l'existant**

Une nouvelle brève visite virtuelle sur le site de la fédération régionale des MJC Midi-Pyrénées, est suffisante pour s'apercevoir de l'intérêt porté par l'institution à la commande passée. La première rubrique du site de la FRMJC présente l'équipe régionale et immédiatement -dans la suite de la page- nous l'avons mentionnée dans la partie précédente, nous retrouvons une rubrique intitulée « notre mission » et qui débute en ces termes : « *Depuis un demi-siècle, les Maisons des Jeunes et de la Culture contribuent à l'équilibre social des individus et forment des générations de citoyens.* »¹⁸

En focalisant sur la forme, la volonté de faire apparaître en un clic -sous la présentation des acteurs du réseau régional- la mission que se donne l'organisme, est un indicateur marqué de l'importance pour la tête de réseau d'afficher clairement son engagement autour de la question de la citoyenneté. Sur le fond, il est intéressant de constater que la notion de temporalité et d'ancrage dans l'histoire est présente dans la formalisation de la mission. « *Depuis un demi siècle* » renvoie à l'héritage historique abordé supra (partie : historique de la FRMJC). On balise donc de la sorte la volonté politique grâce à des repères historiques extrêmement marqués et chargés de sens au sein de notre société française. En effet, le marqueur temporel du demi siècle mobilise pour tout citoyen français des représentations sociétales fortes. La reconstruction, post seconde guerre mondiale, d'une société divisée, la nécessité à l'époque de fédérer le peuple français autour de valeurs citoyennes. Ce marqueur temporel employé replace les missions des MJC au cœur de la construction sociétale. Il permet d'asseoir, par représentation mentale du rôle jouée pendant 50 ans, la légitimité des MJC dans la construction sociétale. De plus, il s'agit de la construction d'un «*équilibre social des individus* » et de la formation «*de générations de citoyens* ». Le parallèle avec la commande semble être suffisamment évident pour être mentionné : Au regard de la mission affichée par la FRMJC, il y a effectivement un enjeu majeur, idéologique à réfléchir aux « pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ». Si, depuis un demi siècle, les MJC œuvrent au développement de la

18 Site web de la FRMJC Midi-Pyrénées (<http://www.mjcmipy.com/htm/qui.htm>)

citoyenneté et l'affichent en tant que tel, il semble nécessaire que cela puisse être encore d'actualité aujourd'hui, nécessaire d'un point de vue idéologique, et dans un souci de cohérence entre les missions affichées et les pratiques effectives.

Au delà d'un enjeu idéologique ne peut-on pas se poser la question du pourquoi le réseau MJC et -en ce qui nous concerne la FRMJC- chercherait à « permettre à des acteurs du réseau MJC de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité » ?

N'y aurait-il pas ici un enjeu d'identification du réseau par les membres le constituant? Un besoin d'asseoir sa légitimité en tant que référent et garant de l'identité MJC ?

• **L'enjeu de légitimation**

Emmanuel Fouriaud, décrit les valeurs des MJC comme étant un objet représentationnel à ce point polymorphe que les acteurs des MJC éprouvent des difficultés à définir et par conséquent à rattacher aux pratiques. C'est donc, selon lui, le rôle des têtes de réseau que d'accompagner les acteurs MJC dans une acception commune des valeurs, tout en mettant l'accent sur l'aspect singulier de chaque ancrage contextuel des différentes maisons afin de ne pas tendre vers un glissement des valeurs vers le dogme. Ici, Emmanuel Fouriaud justifie la fonction des fédérations, en plaçant ces dernières en position de soutien, d'accompagnant, de guide et de ressource auprès des acteurs du réseau. Cependant est-on certain de la légitimité accordée, par les membres du réseau, à cet accompagnement proposé par les fédérations ? Sur le territoire Midi-Pyrénéen, à l'heure où certaines maisons s'interrogent sur la plus-value des conventions qui les lient à la FRMJC, ne peut-on pas imaginer qu'il s'agisse d'un enjeu stratégique de la part de la FRMJC que de travailler sur son réseau (via les directeurs de MJC mis à disposition par la FRMJC) en essayant d'asseoir sa légitimité par le biais de l'accompagnement des pratiques en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ? S'agissant d'un domaine dans lequel les MJC locales pourraient faire défaut ; il y a fort à parier que les têtes de réseau puissent gagner en légitimité, si les fédérations arrivent à démontrer aux acteurs du réseau la pertinence (au regard de l'historique des MJC et du contexte sociétal actuel) quant à l'orientation de leurs actions vers l'accueil de ces populations, et tout en se positionnant comme ressource nécessaire dans la mise en place de ces mêmes actions.

• **L'enjeu de l'opérationnalisation du projet fédéral.**

Parallèlement à la commande qui nous a été passée, la FRMJC et les fédérations départementales du Tarn et de la Haute-Garonne ont entamé ce qu'elles nomment comme étant un « chantier fédéral »

Tout est parti de l'idée, lancée lors d'un séminaire, « d'engager une réflexion globale sur l'avenir du réseau et l'action fédérale auprès des MJC du réseau Midi-Pyrénéen. »¹⁹

La première question soulevée est directement liée aux changements d'envergure annoncés des territoires ; Vient ensuite le thème de l'accompagnement des fédérations en direction des MJC ; Enfin, est mise en avant, l'idée d'une nouvelle « structuration fédérale » pour répondre au mieux aux nouveaux objectifs visés.

Alors même que le rapport moral affiche très clairement l'objectif des fédérations d'évoluer en rapport avec les réformes territoriales, il n'en reste pas moins que la deuxième priorité du chantier fédéral énoncé concerne « l'accompagnement et le soutien des MJC dans leur développement »²⁰. Nous retrouvons également cette idée reformulée lors d'une invitation à des groupes de travail thématiques, dans le cadre du projet fédéral : « celui-ci [*Le projet fédéral*] a pour objectif (...) d'adapter un processus d'accompagnement fédéral au plus près des attentes des MJC »²¹.

Nous pouvons imaginer, quant aux modalités d'accompagnement des fédérations, que si le projet fédéral balisera un certain nombre de voies, il sera nécessaire d'opérationnaliser -en contextualisant autour de thématiques particulières- ces pratiques d'accompagnement des têtes de réseau sur les acteurs locaux. Le thème des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, peut être un élément s'inscrivant dans la dynamique du travail opéré par le projet fédéral et concourant à matérialiser ce dernier. Notons par ailleurs que la commande induit un double niveau d'accompagnement : celui des acteurs régionaux sur les acteurs locaux (directeurs des MJC mis à disposition par la FRMJC) et celui des acteurs locaux sur les populations de leur territoire.

La commande passée revêt des enjeux pour la fédération régionale au niveau de la structuration du réseau, mais qu'en est-il des conséquences projetées et imaginées d'un tel travail de

19 Rapport moral Assemblée Générale à la MJC de Gaillac le samedi 12 avril 2014 (http://www.mjemipy.com/docs_public/projet_moral_extrait.pdf)

20 Rapport moral Assemblée Générale à la MJC de Gaillac le samedi 12 avril 2014 (http://www.mjemipy.com/docs_public/projet_moral_extrait.pdf)

21 Invitation au groupe de travail thématique à la MJC de Castanet-Tolosan (http://www.mjemipy.com/docs_public/projet-castanet-15-11-14.pdf)

développement des pratiques d'accompagnement des populations considérées comme ayant des difficultés à prendre part à la vie de la cité ?

3.4.2. Les enjeux locaux

L'enjeu majeur de la commande au niveau des structures locales se situe autour de la question de l'identification. Identification des MJC auprès de leur environnement extérieur (partenaires, collectivités, population...) mais aussi auprès des acteurs internes (équipes administratives, bénévoles...). Dans le premier cas, l'enjeu tournerait autour de l'image renvoyée en externe, dans le deuxième cas, nous serions plus sur de la co-construction d'une identité groupale.

• **Les enjeux « externes » pour les MJC locales**

Nous avons déjà évoqué la demande de certaines collectivités faites à la FRMJC quant à la possibilité que les structures locales puissent assurer une action plus sociale. Il est donc évident que pour les MJC sollicitées, développer des pratiques en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, deviendra nécessaire.

Pour les MJC dont le souhait d'un positionnement sur une action sociale n'aurait pas été formulé par les collectivités, la réflexion et le travail sur l'accueil de nouveaux publics dits « empêchés » (cf Jacques Le Montagner) permet de s'affirmer en tant que structure socio-professionnelle et de se distinguer d'autres associations plus orientées « clubs d'activités ».

A l'heure des restrictions budgétaires, de la rationalisation des subventions de fonctionnement, les MJC locales ont tout intérêt à montrer leur plus-value dans le paysage associatif.

Il en est de même pour les relations partenariales. Nous savons que la tendance, dans le contexte social actuel, n'est pas à s'isoler pour mener ses projets. Pour fédérer des acteurs extérieurs au réseau -dans un partage de compétences, de moyens humains, matériels, financiers...- mieux vaut être au clair sur son propre domaine d'activité. Si l'on en croit la première déclaration des principes, une MJC est un lieu permettant « à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire »²²

En ce sens, le développement des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité permet d'annoncer clairement aux différents partenaires son rôle et ses fonctions en tant que MJC au sein du projet ou

22 Livre des annexes p. 2 : Déclaration des principes

du groupe de travail. Dans le milieu professionnel et dans la réflexion entre acteurs n'ayant pas nécessairement la même culture professionnelle, il est bien aventureux de ne pas donner à l'autre la possibilité de nous positionner au sein même de notre corps de métier. Dans une réunion autour d'un dispositif tel que la réussite éducative, en tant que MJC, il faut pouvoir être identifié comme un acteur majeur de la prise en charge des populations « en marge ». Si la MJC en question ne travaille pas au quotidien autour des pratiques en direction d'un public dit « exclu », « en marge », « empêché »... infimes seront les chances d'être écouté, ni même considéré au sein du groupe de travail. Ce qui est valable pour une place occupée au sein d'un dispositif partenarial comme celui de la réussite éducative l'est pour bon nombre d'exemples présents au quotidien dans la sphère professionnelle.

Au niveau de la population, l'enjeu semble plus difficile à cerner. Il est relativement compliqué d'imaginer à la place des individus quel serait l'enjeu d'un accompagnement dirigé vers le développement d'une citoyenneté. Nous aborderons donc la question sous un autre angle, celui de l'enjeu sociétal. L'impact à long terme et dans le meilleur des cas, en faisant abstraction des paramètres contextuels et conjecturaux, serait ni plus ni moins la création d'une société plus juste. L'enjeu pour la population pourrait alors être un positionnement équilibré en tant que membre actif de groupes sociaux en interaction.

Il nous faut tout de même faire preuve d'une extrême prudence quant à l'enjeu pour la population, cela nécessiterait une étude approfondie de la question et pourrait être l'objet d'une recherche à part entière.

- **Les enjeux « internes » pour les MJC locales (équipes administratives, bénévoles)**

En ce qui concerne les équipes administratives, le développement des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, comporte un enjeu relativement important. Développer de nouvelles pratiques implique, au niveau professionnel, un bouleversement dans la façon de penser son rôle, ses missions. Tout l'enjeu réside en la construction d'une identité professionnelle, en équipe, propre au travail socio-culturel en MJC. L'enjeu est ni plus ni moins que la construction de la professionnalité. Nous avons vu, au travers de l'exemple de la MJC de Castanet-Tolosan, que les acteurs professionnels constituant les équipes mobilisent différents éléments présents dans différentes cultures professionnelles. Ce serait là une source sinon de conflit ou du moins

d'incompréhension quant aux différentes pratiques. Réunir les équipes autour d'une orientation de travail partagée développerait une identité commune, qui à terme pourrait bien constituer le cœur de métier du salarié en MJC.

Permettre à des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, a -au niveau des bénévoles associatifs- une résonance toute particulière.

La commande ne touche pas, a priori, les bénévoles associatifs puisqu'elle se focalise sur les acteurs professionnels du réseau MJC Midi-Pyrénées. Cependant, en tant que membres élus ou investis dans la vie des MJC, une telle commande peut impulser une réflexion quant à l'évolution des projets associatifs. Nombreuses sont les MJC présentes sur le territoire midi-pyrénéens qui travaillent ou projettent de travailler sur leur projet de maison, constatant un écart entre les orientations politiques locales et les réalités du territoire d'intervention. L'accompagnement d'un certain type de population et la réflexion quant à la définition de ces dites populations « exclues », « en rupture », « à la marge »... pourrait bien être un axe de travail dans le remaniement de projets associatifs.

Nous avons repéré plusieurs approches relatives à la commande, allant de la justification par le commanditaire lui même aux différents enjeux politiques, idéologiques, sociétaux... en passant par l'acception de cette dernière au niveau local. Nous ne nous sommes cependant pas encore intéressés au cœur de la problématique soulevée par la FRMJC. Si cette dernière s'adresse à l'université, il est tout naturel que l'entité régionale du réseau MJC attende un éclairage universitaire dans la résolution du problème relevé. Cela implique nécessairement une mise à distance de la commande passée, une remise en cause de l'existence du besoin relevé, une définition via le prisme théorique des termes de la commande, des interrogations quant au domaine de recherche et à l'objet d'étude, des partis pris dans les ancrages conceptuels.

Nous verrons que, dans la formulation d'une question de départ, les allers-retours entre le terrain et l'université auront nourri une réflexion et favorisé la construction progressive de l'objet d'étude.

4. LA DEMANDE

Ici nous établirons un distinguo entre la commande et la demande. Dans notre situation, la commande est une sollicitation d'une expertise universitaire, par un organisme professionnel, dans la réponse à un besoin relevé. Alors que dans la partie précédente, nous nous étions placés du côté du commanditaire en oubliant volontairement d'interroger la commande passée, nous proposerons ici -dans ce que nous appellerons « la demande »- la transposition de cette commande dans un cadre universitaire. Il sera alors question d'imaginer une traduction de la commande à la demande, qui favoriserait tout particulièrement l'articulation entre le besoin de terrain et l'apport universitaire.

Nous constaterons alors la plus-value de l'apport universitaire dans la clarification et l'objectivation du besoin relevé par le commanditaire

4.1. Traduction de la commande

La formalisation du besoin relevé par le commanditaire nécessite que nous nous livrions, au préalable, à un travail sémantique approfondi. En effet tout l'enjeu pour nous ici, sera une mise à plat de la commande dans un but de compréhension du sens mobilisé dans les termes employés.

4.1.1. Les acteurs du réseau Midi-Pyrénées

Nous savons d'ores et déjà que lorsque Emmanuel Fouriaud évoque, au travers de la commande, l'orientation vers un travail spécifique en direction des acteurs du réseau Midi-Pyrénées, ce dernier entend « acteurs professionnels du réseau Midi-Pyrénées ». Il convient alors de définir quels sont les individus concernés par cette catégorisation. Nous avons vu, dans la partie précédente, qu'il s'agit en réalité des salariés de la FRMJC en poste sur les MJC du réseau Midi-Pyrénées.

La notion d'acteurs professionnels -et non celle d'acteurs du réseau pouvant également être bénévoles- permet dès à présent d'inscrire nos réflexions dans un domaine particulier qui est celui du travail. Sans aller, pour l'heure, jusqu'à mobiliser tout un arsenal de concepts en rapport au monde professionnel, nous savons d'ores et déjà que notre effort de reformulation de la commande prendra probablement la direction de ce domaine singulier.

4.1.2. Les pratiques d'accompagnement

Ici le champ est large... Nous savons tout d'abord qu'il s'agit de pratiques professionnelles puisque associées à des acteurs professionnels. D'autre part, nous sommes en mesure de nous poser

la question du type d'accompagnement dont il est question. Enfin nous devrions être en mesure de déterminer à quel niveau se place cet accompagnement.

Interroger les pratiques professionnelles ne devrait pas représenter un problème majeur. Le domaine semble largement documenté par la littérature scientifique, dans le cadre des sciences sociales. Cependant interroger les pratiques professionnelles propres à l'accompagnement de population pourrait paraître plus obscur. **Qu'entend-on par accompagner des populations ? Comment accompagne-t-on un collectif d'individus ? Peut-on accompagner professionnellement des populations ?**

Il nous paraît plus évident de rester sur le volet des pratiques professionnelles, en postulant qu'orienter ses pratiques vers une population pourrait déjà être une forme d'accompagnement. Reste à déterminer à quelles pratiques nous faisons référence. **Quelles pratiques professionnelles permettraient un travail en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ?**

D'autre part, il semble nécessaire de rattacher cet « accompagnement », tel qu'il a été formalisé dans la commande, à l'objectif qu'il se donne. L'idée de la commande serait de permettre à des populations identifiées, grâce aux professionnels des MJC Midi-Pyrénées, de prendre place dans la vie de la cité.

Il est important de préciser qu'en reliant les pratiques professionnelles au travail spécifique sur une population que l'on voudrait placer au cœur de la vie de la cité, nous pourrions tout à fait travailler sur les pratiques professionnelles favorisant la prise de position de la population dans le jeu social.

4.1.3. Permettre à des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement

Permettre à des acteurs de développer des pratiques professionnelles favorisant la prise de position de la population dans le jeu social pose en premier lieu la question des conditions selon lesquelles ces professionnels seraient impliqués dans ces pratiques. Avant même d'imaginer des moyens favorisant le développement des pratiques, chez les professionnels, autour de la question des populations ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, il apparaît comme nécessaire d'interroger leur conditions d'implication préalables (au sein de ces mêmes pratiques).

4.1.4. La population en question

Le premier questionnement relatif à la commande est en rapport à la définition donnée par le commanditaire de ces populations « *ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité* ». En amont de la commande, lors de la première rencontre avec Emmanuel Fouriaud à la MJC de Castanet-Tolosan, nous avons imaginé une orientation de la commande vers une population que l'on pourrait qualifier d'« exclue ». Ce n'est que dans un deuxième temps, lors du passage de Véronique Bordes à la FRMJC, que nous avons dirigé la commande -en ouvrant le champ des possibles- vers des populations ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité. Il était alors évident pour le commanditaire que nous nous étions tous mis d'accord sur la nature de la population concernée.

Cependant, une population ayant des difficultés à prendre part à la vie de la cité, **est-elle nécessairement ce que l'on imagine être une population exclue ?** Si nous entendons par « prendre part à la vie de la cité », participer, se positionner dans le jeu social, **ne peut-on pas imaginer qu'un cadre supérieur d'Airbus ait des difficultés à prendre part à la vie de la cité ?** Pour autant cet individu n'est a priori pas représenté aux yeux de la société comme partie constituante d'une population dite « empêchée », « à la marge », ou encore : « exclue ».

L'exercice de traduction de la commande en demande pourrait rapidement nous amener à considérer la place de la population, au sein de la commande, comme prédominante ; en ce sens il conviendrait de travailler de manière approfondie sur cette dernière. Il serait alors tentant d'arrêter une définition de cette population « ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité ». Or nous voyons que l'exercice est périlleux. D'autre part la commande ne porte pas tant sur la classification et l'identification d'une population, que sur les pratiques professionnelles en leur direction. Nous imaginons donc contourner la question de la catégorisation de la population en la ramenant à celle des pratiques professionnelles qui permettraient, aux populations non présentes dans les MJC, une prise de position dans le jeu social.

Le commanditaire -avec l'enjeu que nous connaissons quant à l'orientation des MJC vers des actions sociales- a très clairement explicité son besoin relatif à une étude des pratiques en direction de populations « exclues ». Cependant la FRMJC n'a pas su définir de manière précise la nature même de cette population. Jacques Le Montagner, directeur régional de la FRMJC Midi-Pyrénées, parlera de populations « empêchées », Emmanuel Fouriaud, de population exclue socialement.

Nous repérons là toute la difficulté et l'impossibilité d'assigner un mot sur toute une population.

L'acceptation d'un terme pour les uns n'étant assurément pas celle des autres.

Sur ce point la traduction de la commande vers la demande reste ambiguë, et nous déciderons donc de laisser aux principaux concernés -les directeurs des MJC dans le réseau FRMJC- le soin de catégoriser ces populations dites « exclues ». La commande portant sur la possibilité pour des acteurs professionnels de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité, puisque personne ne sait comment qualifier ces populations ; il semble pertinent que les directeurs des MJC puissent définir eux même les dits « exclus » de leurs pratiques professionnelles.

Dans un souci de présenter l'état de nos réflexions quant à la traduction de la commande à la demande, nous vous proposons d'exposer i-dessous, la commande telle qu'elle a été formulée lors de sa contractualisation, puis à la reformulation au vue des différents éléments abordés supra.

4.1.5.La commande initiale de la FRMJC :

« Permettre à des acteurs du réseau Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité. »

4.1.6.Notre reformulation dans le cadre de la « demande » :

« Quelles sont les conditions d'implication des acteurs du réseau Midi-Pyrénées dans le développement des pratiques professionnelles favorisant la prise de position de la population dans le jeu social ? »

4.2. Justification du problème relevé

Jusqu'alors, nous avons considéré que le problème relevé par le commanditaire était bel et bien réel. Cependant et avant d'aller plus loin vers la formulation d'une question de départ, il nous faut valider l'existence réelle du motif de la commande.

Que se soit au niveau de la commande ou au niveau de la demande, le problème relevé reste le même ; nous partons du présupposé qu'il y a bien un manque quant à l'accueil de certaines populations au sein des MJC.

Nous pouvons ajouter un élément de ce constat déjà discuté dans l'explicitation de la commande et qui serait le problème pointé par la FRMJC sur l'écart entre les valeurs des MJC et les pratiques effectives au sein de ces structures.

Afin d'avoir une vision représentative et d'affirmer ou infirmer l'existence de ce problème, nous avons fait passer un questionnaire à toutes les MJC de Midi-Pyrénées qui comportait des questions autour des populations identifiées qui ne fréquentent pas les structures.

Nous réserverons la présentation de cet outil -qui nous a permis de collecter bon nombre de données en relation au cadre théorique- pour la partie méthodologie de ce mémoire. Cependant, nous nous autoriserons une légère digression vers la présentation de résultats aux questions relatives à la fréquentation de la population et aux pratiques professionnelles.

37 MJC de Midi-Pyrénées ont répondu au questionnaire.

A la question :

« Avez-vous identifié une ou des populations spécifiques, de votre territoire, qui ne fréquentent pas ou très peu votre structure ? »

84 % ont répondu « oui »

16 % ont répondu « non »

A la question :

« Est-ce pour vous le rôle de votre structure d'accueillir cette population ? »

59 % ont répondu « totalement »

26 % ont répondu « beaucoup »

5 % ont répondu « moyennement »

5 % ont répondu « un peu »

2 % ont répondu « pas du tout »

8 % ont répondu « sans réponse »

A la question :

« En équipe, avez-vous mis en place dans votre structure des actions spécifiquement en direction de cette population ? »

54 % ont répondu « non »

46 % ont répondu « oui »

Ces quelques chiffres suffiront à confirmer l'existence du problème soulevé par la FRMJC. 84 % des directeurs des MJC de Midi-Pyrénées ont bel et bien identifié une ou des populations spécifiques, de leur territoire, qui ne fréquentent pas ou très peu leur structure, 59 % des directeurs considèrent que le rôle de la MJC est d'accueillir cette population et pour autant plus de la moitié (54%) n'ont pas dirigé d'actions spécifiques en direction des populations spécifiques.

Au delà du constat validé de l'absence de certaines populations dans les MJC de Midi-Pyrénées, on peut également valider l'écart effectif entre le rôle donné par les acteurs professionnels aux MJC et les pratiques en direction de la population « spécifiques ».

4.3. Question de départ

Alors que nous pouvons désormais valider le constat fait par la FRMJC quant à la difficulté des MJC du réseau à accueillir certaines populations, il nous reste alors à rechercher les raisons pour lesquelles les MJC semblent ne pas réussir à toucher une population pourtant identifiée. Ce sera là notre question de départ :

« Pourquoi les MJC du réseau n'arrivent pas à accueillir certaines populations ? »

5. L'OBJET DE RECHERCHE

Dans l'exploration de notre question de départ, il est une zone d'ombre dans laquelle la commande et la demande se situent. Il s'agit là de la caractérisation des populations que les MJC ont du mal à accueillir. En restant au plus près du constat initial, ces populations ont pour point commun un positionnement « extérieur » à un ensemble. Cet ensemble étant entendu ici par les structures concernées par la commande, à savoir : les MJC du réseau Midi-Pyrénées.

À en croire les définitions du centre national de ressources textuelles et lexicales²³, l'« Éviction de quelqu'un ou de quelque chose » mais encore l'« Interdiction à quelqu'un d'accéder (en un lieu ou à une position), procédé qui vise à tenir à l'écart quelqu'un ou quelque chose » correspondrait à ce que le sens commun définit comme étant l'exclusion.

Ces populations seraient alors exclues des activités des MJC de Midi-Pyrénées. Cela nous ramènerait au constat fait par la FRMJC quant à un écart entre les valeurs et les pratiques au sein de ces structures.

Peut-on cependant parler de population exclue ?

Quand bien même notre recherche ne se focalise pas autour de la question de l'exclusion, mais dans un souci de compréhension de ce qui serait entendu par le terme « exclusion », nous allons dès à présent proposer une acception de la notion au travers différents mouvements de pensée. Celui de l'éducation populaire d'une part, celui de la sociologie d'autre part, et enfin celui de la psychologie sociale.

5.1. L'exclusion sociale

5.1.1. L'exclusion sociale dans le champ de l'éducation populaire

Au travers des fondamentaux qu'elles défendent, et alors qu'au regard des nombreuses publications professionnelles concernant ou citant l'exclusion, peu de professionnels ont tenté de définir cette exclusion du point de vue de l'éducation populaire. Les maisons de jeunes et de la culture et plus largement les mouvements d'éducation populaire revendiquent pourtant -dès leurs origines- leur engagement dans la lutte contre l'exclusion.

Née des luttes des classes, des combats pour une éducation élargie ou une société plus juste,

23 CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/exclusions>

l'éducation populaire a depuis toujours traité de l'exclusion qu'on ne nommait pas encore.

L'âge d'or de l'éducation populaire, correspondant à une période de progrès social et économique, a permis aux mouvements de traiter de la questions de la justice dans la société et donc indirectement de l'exclusion. Pourtant les années 1980, ont largement déconnecté les organisations de la question de l'intervention sociale. Les structurations des ministères de tutelles et les choix politiques dans la lutte contre les inégalités et pour une justice sociale ont fait que les organisations ont été fortement bousculées dans leurs actions, renonçant souvent à leur volet intervention sociale au profit de leur domaine socio-culturel ou culturel.

Ce n'est que très récemment que la question de l'exclusion a été à nouveau traitée. Dans les publications récentes plutôt à destination des professionnels (CESR Midi-Pyrénées, 2013) (Lima et Rouxel, 2011), ce sont des références aux travaux des sociologues qui sont mentionnées pour traiter de la question des exclusions notamment des jeunes. Les professionnels ont donc intégré les travaux abordés plus bas comme base à leurs réflexions et actions.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons à des situations que nous qualifierons « d'exclusions » repérées par des acteurs professionnels de l'animation insérés dans un contexte social et cherchant à intervenir dans ce dernier.

Quand bien même l'exclusion ne constitue que la partie immergée de notre objet d'étude, il est néanmoins nécessaire de procéder à un rapide balayage conceptuel afin de situer cette notion.

Il nous semble alors important d'avoir un bref aperçu de ce que les courants de pensées voués à l'intelligibilité des faits sociaux apportent à la notion d'exclusion.

5.1.2. L'exclusion sociale en sociologie

Alors que le sens commun aurait tendance à placer l'exclusion au niveau individuel (un individu non intégré, non inséré...), la sociologie, elle, la positionne plus au niveau macro-social. Cette dernière serait alors la conséquence ou la cause d'un manque de cohésion sociale.

Nous élargissons donc ici le point de vue qui consisterait à décrire l'exclusion comme le simple positionnement d'un individu à l'extérieur d'un ensemble. Placer l'exclusion au niveau macro-social permet d'ouvrir des perspectives quant au rapport individu-exclu et individu-excluant.

Afin d'étayer ce propos, d'y donner un sens ainsi qu'une direction, nous allons nous appuyer sur

trois courants sociologiques chronologiquement et thématiquement séparés.

- **Le début du 20ème siècle**

Durkheim, Weber, Simmel travailleront respectivement sur le lien social, répartissant les éléments constitutifs de ce dernier sur deux niveaux : un niveau micro social dans lequel l'interaction jouera un rôle déterminant dans la l'étude du lien social et un niveau macro social dans lequel nous retrouverons la notion de cohésion sociale. Dans le livre « de la division du travail social », Durkheim mettra en exergue deux modèles de lien social : la solidarité mécanique et la solidarité organique. (Durkheim, 1893)

- **Solidarité mécanique**

La solidarité mécanique serait, selon lui, propre aux groupes dits traditionnels qui s'opposeraient aux groupes modernes représentatifs des sociétés éclairées (post révolution des lumières). Dans ces groupes traditionnels, le lien social peut s'apparenter à une forme de communautarisme excluant tout individu situé en dehors du groupe. Au sein même de ces sociétés la cohésion est donc particulièrement développée, le collectif allant jusqu'à l'emporter sur l'individuel.

- **Solidarité organique**

Cette forme de solidarité serait plus propre aux groupes modernes organisés autour de la division sociale du travail. Ici, le lien social s'articule autour d'une vision sociétaire du groupe. L'individuel l'emporte sur le collectif et toute forme d'action concourant à la construction de la cohésion sociale n'est plus naturelle sinon devient le produit d'une prise de conscience individuelle et intéressée. Pour approcher une forme de cohésion sociale, il faut que chaque individu au sein du groupe arrive à objectiver et à auto-justifier son rôle en tant qu'élément constitutif du groupe dans le bon fonctionnement de ce dernier.

Pour les sociologues classiques, l'exclusion sociale prend forme à partir du moment où les représentations collectives disparaissent ou du moins diminuent fortement.

Dans le passage d'une société traditionnelle (dans laquelle le lien social s'articule autour d'une forme de solidarité mécanique) à une société moderne (où la solidarité organique caractérise le lien social), il manque un relais quant aux représentations collectives visant à développer d'autres types de liens inter-individuels. En d'autres termes l'exclusion naîtrait d'une absence de représentations collectives.

C'est là ce que Durkheim mettra en avant en proposant le concept d'anomie.

Pour le sociologue, la montée en puissance de l'individualisme intrinsèque aux sociétés modernes amène une situation d'« anomie ». En ce sens, dans son ouvrage « le suicide », il distingue plusieurs types de suicides allant du suicide égoïste au suicide anémique en passant par les suicides altruistes et fatalistes. (Durkheim, 1897)

Le suicide égoïste, fréquent dans les sociétés modernes, est celui qui résulte d'un manque d'intégration sociale ; celui altruiste est plus courant dans les sociétés ou groupes traditionnels et serait la résultante d'une trop forte intégration (l'exemple de rites initiatiques à l'armée peut être mentionné) ; celui fataliste intervient dans les cas d'excès de régulation dans des sociétés où les normes sont trop importantes.

Enfin le suicide anémique -qui nous intéresse dans la compréhension sociologique de l'exclusion- est la résultante d'un manque de régulation sociale au moment où la cohésion sociale est menacée.

L'anomie est donc, dans nos sociétés modernes, un facteur régulier et spécifique des suicides ; elle est une des sources auxquelles s'alimente le contingent annuel. [...] [Le suicide anémique] diffère en ce qu'il dépend, non de la manière dont les individus sont attachés à la société, mais de la façon dont elle les régit.(Durkheim, 1897)

Le concept d'anomie (et nous affirmons là son affiliation Durkheimienne) s'articulerait donc autour d'une vision de la cohésion sociale modelée par des normes, des règles ayant pour but l'organisation sociale. L'anomie a donc une dimension normative forte. Chez Durkheim, l'anomie renvoie à un « état de dérèglement qui tend à pointer le vide des représentations collectives et des rapports sociaux qui les animent »

Nous situant à priori dans un fonctionnement sociétal plus proche de la solidarité organique que mécanique, ces populations que les MJC ne touchent pas, souffriraient d'un manque de représentation collective laissant place à un individualisme poussé. Pour établir le parallèle avec le concept d'anomie, les populations seraient exclues par manque de régulation sociale. Ces populations seraient alors en dehors des normes qui règlent la société.

Chez les sociologues classiques, l'individualisme poussé ne permet pas la constitution de groupes intermédiaires entre les sujets et la société. Et puisque la cohésion est malmenée, le

processus d'exclusion est enclenché. La sociologie de la déviance et plus particulièrement le courant de l'interactionnisme symbolique de l'école de Chicago, abordera l'exclusion non plus uniquement au sein d'un groupe sinon, pour l'individu, au sein d'un groupe lui même déviant. L'idée étant de s'intéresser aux groupes normés sur d'autres canons que ceux régissant la société dans son ensemble.

• **Exclusion et déviances**

A première vue, l'exclusion ne rejoint pas nécessairement la déviance et inversement. Le parallèle proposé par l'école de Chicago sera celui des normes. Les déviants transgressent les normes et en ce sens sont exclus de fait, mais ce n'est pas forcément le cas des exclus. Ces derniers ne transgressent pas nécessairement de normes. Cependant le processus d'exclusion reste un processus axé autour de normes sociales, économiques, juridiques... La limite ne se franchit pas, néanmoins l'exclu, ou le groupe exclu, est exclu en fonction de normes officielles et acceptées par une majorité.

Dans la compréhension de l'exclusion de populations des pratiques des MJC de Midi-Pyrénées, il nous faut nous arrêter sur ce point. Alors que Durkheim situait l'exclusion au niveau d'un dérèglement de la norme dominante, la sociologie de l'école de Chicago apporte quelques nuances.

Il est important de souligner l'idée que les populations exclues, celles qui ne fréquentent pas les MJC, sont exclues d'un groupe particulier, celui des MJC. N'étant pas nécessairement déviantes (nous avons évoqué le *distinguo* entre déviance et exclusion), elles sont exclues en fonction de normes majoritaires. **Or, peut-on considérer que les MJC sont porteuses de ces normes majoritaires ? Peut-on alors parler de populations exclues de manière générale ou de populations en dehors des normes intrinsèques aux MJC ? Doit-on se référer aux normes sociales majoritaires pour définir l'exclusion d'un groupe d'individus (le public visé par les MJC) d'un autre groupe (les MJC) ?**

Le cas du cadre supérieur d'une grande entreprise aéronautique toulousaine qui n'aurait de temps que pour son travail et ses propres loisirs illustre ce rapport à la norme majoritaire. On peut parfaitement considérer que ce sujet soit exclu du groupe MJC, pour autant la norme majoritaire ne le place pas comme individu exclu. Si la norme est à l'individualisme et à la valorisation de la productivité dans la réalisation personnelle, ne peut-on pas considérer que les valeurs propres aux MJC ainsi que leurs pratiques collectives d'engagement pour le vivre ensemble excluent ces dernières ?

Afin d'éviter toute digression, il nous faut revenir à notre commande. Notre commanditaire est la FRMJC et nous considérerons que l'exclusion sera pensée en rapport à la norme présente dans le groupe social MJC.

- **L'anomie en question**

Un autre questionnement apporté par l'école de Chicago est celui de la norme à l'intérieur des groupes exclus. Ces sociologues voient dans les comportements déviants d'individus exclus, une structuration autour de normes partagées au sein d'un groupe « hors normes » dominantes. Il y aurait alors une norme générale sociétale et des sous-groupes dits « hors normes » ayant reconstruit leurs propres normes auxquelles vont répondre les individus insérés dans le groupe.

Évidemment, ces deux systèmes normatifs communiquent, interagissent et sont bien souvent en conflit passif et même actif.

Cet apport théorique nous renvoie au positionnement des uns et des autres par rapport aux normes générales sociétales. Il apparaît de plus en plus marqué que les MJC peuvent constituer un sous-groupe de la norme sociétale. En ce sens, les populations, qu'elles auraient des difficultés à accueillir, ne seraient exclues que par rapport aux normes intrinsèques du sous-groupe MJC. Il nous faudra donc très probablement, avant même de parler de populations exclues, déterminer et étudier les pratiques normées du sous-groupe MJC.

En mettant la focale sur des groupes sociaux exclus au sein d'une aire urbaine, Goffman remarquera que se développe au sein de ces communautés, une forme de solidarité mécanique telle que la pense Durkheim. Ces communautés se structurent autour de représentations collectives communes, établissant ainsi leurs propres normes visant à se protéger des représentations sociales négatives de la majorité à leur rencontre. Goffman introduira l'idée « d'armature écologique » (Goffman, 1963) caractérisant les groupes d'exclus les plus solidaires à la socialité plutôt offensive. Cette armature, un peu à la manière du système périphérique dans les représentations sociales (Cf infra partie représentations sociales), a une fonction régulatrice, temporisant les rapports entretenus entre l'univers recomposé du groupe exclu et la société dans son ensemble porteuses des normes majoritaires.

La sociologie de la déviance montre également que, si dans la métropole de Chicago dans les années 30, des groupes d'exclus (selon la norme majoritaire) développent une forme de solidarité mécanique apparente dans une reconstruction sociétale autour d'un modèle traditionnel, le lien entre

ces différentes communautés reste pour autant inexistant. Alors que les groupes exclus ont en commun l'écart à la norme majoritaire, le lien social qui permettrait de les fédérer ne tend pas à se construire naturellement.

Ici encore la sociologie de l'école de Chicago permet un éclairage quant à la construction de notre objet d'étude. Selon ce cadre de pensée, et dans une volonté normative, il est absolument inutile de travailler sur le stigmat. La déviance étant à assimiler à la norme serait alors constitutive d'un cadre normatif à part entière.

En interagissant, la norme et la déviance font apparaître de multiples pratiques marginales sans que l'on puisse cependant regrouper au sein d'une métadonnée, ces populations exclues. Il n'existe donc pas d'exclusion en tant que tel, sinon un écart aux différentes normes présentes dans différents groupes sociaux et/ou présentes dans la société dans sa globalité.

Tout l'enjeu pour nous sera alors de comprendre ces normes et déterminer de quel point de vue les acteurs des MJC se placent lorsqu'ils parlent d'exclusion. Il faudra également garder à l'esprit que les populations que les MJC ne touchent pas, ne constituent pas un groupe homogène. Il y aurait alors plusieurs groupes déviants -d'une norme dominante- construits autour d'une forme de solidarité mécanique, mais ne développant pas de liens sociaux.

Que nous imaginions que la MJC soit un groupe vecteur de la norme dominante ou, à contrario, déviant de cette dernière, il n'en reste pas moins que, selon l'école de Chicago, les groupes déviants environnants ne construiront pas naturellement de lien avec les structures du réseau.

• **Facteurs de la déviance, deux approches : Becker et Durkheim**

Avant de poursuivre ce balayage conceptuel et de mobiliser le cadre de la psychologie sociale dans la mise à plat de ce à quoi pourrait renvoyer la notion l'exclusion, il est une distinction opérée quant à la notion de déviance et d'exclusion que nous devons souligner.

De par son approche groupale nous serons plus amenés à mobiliser l'approche de la déviance proposée par Becker que celle de l'exclusion amenée par Durkheim. Alors que le sociologue français explique l'exclusion par un dérèglement social global, H. Becker nuance et précise la notion en l'abordant sous le prisme de la déviance.

« Je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe

social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme » (Becker, 1963, p. 33)

Au travers de cette citation, Becker illustre, tant au niveau du positionnel que réactionnel, le rapport singulier existant entre les individus déviants et le groupe en question. L'auteur parlera alors de déviance en rapport à des normes groupales ; le sujet n'étant déviant que vis à vis des autres individus du groupe.

Cette vision de l'exclusion par la déviance ne nous semble tout à fait adaptée dans l'inscription contextuelle de notre recherche. Il semble d'avantage approprié d'envisager les populations non-représentées dans les activités des MJC sous l'angle de la déviance d'une norme spécifique qui serait celle intrinsèque au réseau MJC que sous celui de l'exclusion au regard d'une norme sociale globale.

Notre question de départ ne concerne pas directement les mécanismes régissant l'exclusion. Ayant décidé de nous concentrer sur les acteurs -agents sociaux- œuvrant dans le champ de l'animation et plus particulièrement en MJC sur des postes d'encadrement, nous ne tenterons pas de définir l'exclusion en tant que concept sinon de comprendre le rapport que peut entretenir l'agent social avec le sujet dit « exclu » de l'activité MJC, en nous basant sur la représentation du premier sur le deuxième.

5.1.3. L'exclusion du point de vue des psycho-sociaux

Nous prendrons le parti, dans les lignes qui suivent et selon la définition d'Abric (Abric, 1996, p. 13), de considérer l'exclusion sociale comme « le produit d'un système social donné » dans lequel, selon une histoire donnée et différents facteurs interagissants, l'exclusion apparaît.

Abric s'appuyant sur les facteurs proposés par Becker dans son étude sociologique de la déviance catégorisera l'exclusion sociale selon 3 modalités : le déviant présumé, les réactions du groupe, et les institutions sociales concernées.

Ce parti pris théorique correspond tout particulièrement à notre terrain ainsi qu'à notre commande.

Nous cherchons à comprendre et expliquer pourquoi l'institution sociale concernée, les MJC de Midi-Pyrénées, a certaines difficultés à toucher par ses actions une certaine population dite « exclue ».

Le terme de population « déviante présumée » ici utilisé pour caractériser la population socialement exclue, nous intéresse. Pour comprendre de quelle population nous parlons lorsque nous utilisons l'adjectif « socialement exclue » et pour rester au plus proche de notre commande (cette dernière s'articulant autour des pratiques des acteurs sociaux présents dans les institutions concernées), nous chercherons à définir les représentations que les agents sociaux ont de leur rôle et des populations dites exclues. En demandant à ces acteurs de définir une population exclue, nous entrons dans la représentation d'une population dite « déviante » socialement.

En ce sens, notre terrain nous incitera à rejoindre le cadre théorique des représentations sociales -présenté infra- régissant le mécanisme d'exclusion sociale et plus particulièrement celui de la déviance qui, selon Abric, doit être « analysé également en fonction des facteurs symboliques qui sont à l'œuvre dans la situation ».

Le sujet déviant serait alors intégré dans un groupe dont il se sentirait appartenir. Ce groupe se situant dans un contexte social particulier, le sujet déviant interagira donc avec les agents sociaux, les autres groupes dont il semble plus ou moins éloigné, et avec son propre groupe d'appartenance... Tous ces éléments seront alors en communication les uns avec les autres et seront vecteurs de *représentations sociales*.

L'auteur prendra le parti de s'intéresser plus particulièrement aux *représentations sociales* chez le sujet déviant et aux *représentations professionnelles* des agents sociaux inter-agissant avec les sujets déviants.

Ici encore la focale mise par Abric sur ces deux éléments constitutifs de la déviance, rejoint l'approche que nous aurons de la commande et de notre question de recherche : Appréhender la question de l'exclusion par le biais des représentations professionnelles que les acteurs des MJC de Midi-Pyrénées ont du public socialement exclu *et des représentations du public lui même*.

Abric amène une nuance dans la définition de l'élément « sujet » (en référence au public déviant présumé) en délimitant son contour et en réduisant ce dernier aux « cibles des actions de prévention (...) et aux exclus dont on vise l'insertion. »

Nous sommes donc dans une catégorisation de la population exclue issue de l'institution et des agents sociaux. Ces sujets sont déviants par rapport à un contexte social et sociopolitique missionnant des agents sociaux pour intervenir sur ces sujets. Nous sommes bel et bien au cœur de notre commande.

L'auteur propose, dans un premier temps, une étude de la représentation du groupe d'appartenance ou du sujet lui-même en rapport à la situation dans laquelle il évolue. Il déclinera son étude situationnelle en trois sous-parties :

- L'étude des représentations que le groupe a de lui-même
- L'étude des représentations que le sujet (ou le groupe) a sur les objectifs du travail d'insertion, de prévention(...) mis en œuvre par les acteurs sociaux.
- L'étude des représentations que le groupe a du problème repéré

Ici, et en ce qui nous concerne, il serait nécessaire de confronter cette représentation -si tant est qu'elle existe- avec celles des agents sociaux sur la population. Nous pourrions alors être en présence de représentations opposées quant à l'objet représentationnel. Attention toutefois, rien ne nous dit que les sujets dits déviants rencontrent quelques problématiques au sein de leur déviance supposée ; Cela remettrait en question l'objet représentationnel dans le sens où il ne serait pas partagé par le groupe d'appartenance au sujet interrogé ni par le sujet lui-même, sinon uniquement par le groupe « agents sociaux ».

L'auteur précise que l'analyse des représentations listées ci-dessus est nécessaire pour repérer les leviers d'action dans le cadre de pratiques visant à l'insertion des « déviants présumés ».

Dans un deuxième temps, Abric propose une étude des représentations des agents sociaux déclinés en deux objets : L'étude des représentations **que ces derniers ont de leur rôle** et l'étude des représentations **qu'ils ont des populations cibles** de leur intervention.

Dans notre commande, il apparaît évident que nous serions plus sur un travail spécifique dirigé vers le groupe « agents sociaux » que sur une focale mise sur les « déviants présumés ». Il est cependant nécessaire de comprendre que les deux groupes sont porteurs de représentations et que ces représentations mobilisées, conditionnent la nature des interactions entre les deux groupes.

Pour conclure sur la question de l'exclusion dans le champ théorique des représentations, notons que Abric affirme que : « les situations d'exclusion correspondent très précisément aux situations dans lesquelles nous pensons que les représentations sociales déterminent les pratiques » (Abric, 1996). Selon lui le processus d'intégration et d'exclusion intrinsèques aux pratiques des agents sociaux correspondent aux fonctions cognitives, identitaires, de justifications des conduites des

représentations sociales.

Les lignes qui précèdent font maintes fois références aux représentations sociales. Avant d'aller plus loin dans la construction de notre objet de recherche, et dans un souci de clarification quant aux termes utilisés, un petit arrêt conceptuel est nécessaire.

5.2. Les représentations sociales

5.2.1. Genèse d'un concept

Si nous avons à dater l'apparition dans la littérature scientifique de la notion de « représentations sociales », nous pourrions avancer, comme tout chercheur s'accorde à dire, que c'est bien l'ouvrage de Moscovici « la psychanalyse, son image et son public », paru en 1961, qui constitue le point de départ de cette théorie (Moscovici, 1961). L'idée marquant l'entrée des représentations sociales dans le monde de la recherche est « qu'il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts ».

Le sujet et l'objet sont étroitement liés. Un objet peut déterminer la réaction d'un sujet mais, puisqu' « il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et intérieur » du ou des sujets, il n'en reste pas moins que la réaction du sujet détermine l'objet. C'est donc la représentation qu'un groupe ou qu'un individu se fait de l'objet qui détermine ce dernier. Le couple « sujet-objet » est donc l'unique condition de validité de l'objet.

Moscovici insiste sur l'aspect social des représentations. Il ne s'agit pas de représentations individuelles isolées, mais de représentations collectives, construites socialement et partagées au plan individuel. En ce sens le rapport « sujet-objet » est partie constituante du lien social, il lui est propre, le caractérise. Selon Moscovici, on doit analyser les représentations sociales à la lumière de cet éclairage.

Nous voyons apparaître la pertinence d'interroger l'existence de représentations sur la population non présente dans les activités des MJC, au sein du réseau Midi-Pyrénées. Dans la réponse à la question du pourquoi les MJC ne touchent pas certains publics, et dans une optique praxéologique, il nous faudra, avant toute chose, déterminer le rapport des acteurs à l'objet. En effet il nous faudra en premier lieu valider la proximité de l'objet au niveau de la caractérisation du lien propre au réseau MJC Midi-Pyrénées. Si l'objet n'est représenté qu'au plan individuel et n'apparaît pas comme étant partagé collectivement au sein du réseau, que nous ne puissions donc pas établir

une norme cognitive de l'objet auprès des directeurs de MJC, cela révélerait une absence totale d'intérêt -par les acteurs du réseau- pour la question de l'accueil des populations absentes des activités de la MJC. Ce sera donc là le point de départ de notre recherche.

5.2.2. Six auteurs influents dans la théorie des représentations sociales

Moscovici voit l'origine de son concept dans les recherches de Simmel, Weber, Durkheim, Levy Bruhl, Piaget et enfin, Freud. Nous allons ici résumer l'influence que ces six chercheurs ont exercé sur la théorie des représentations sociales développée en 1961 par Serge Moscovici.

Simmel a posé la base de la réflexion des représentations en affirmant que la façon dont un sujet se représente d'autres groupes conditionne les interactions avec le groupe représenté. Il voit également dans les représentations, les conditions d'existence des institutions.

Puisque les représentations modélisent la nature des rapports entretenus entre le groupe représenté et l'individu vecteur de représentations, l'étude des représentations des directeurs du réseau sur les populations, sera un passage obligé de notre recherche.

Moscovici considère que, même si Weber amène l'idée essentielle que les représentations sont un savoir de sens commun et qu'elles ont une fonction d'orientation des conduites, c'est à Durkheim que revient "l'invention" du concept. Il définit les représentations comme collectives et leurs accorde une valeur explicative des phénomènes sociétaux.

Alors que nous avons déjà abordé le rôle concédé par Durkheim aux représentations collective dans les notions de solidarité mécanique et organique, il est de bon ton de souligner la distinction opérée par l'auteur entre représentations individuelles et collectives sur le critère de la stabilité. En effet pour Durkheim, les représentations individuelles sont variables alors que les représentations collectives sont bien plus stables :

« ...les représentations collectives sont plus stables que les représentations individuelles car tandis que l'individu est sensible à de faibles changements qui se produisent dans son milieu interne ou externe, seuls des événements d'une suffisante gravité réussissent à affecter l'assiette mentale de la société. » (Durheim, 1912)

Levy Bruhl, quant à lui, introduira l'idée qu'il est impossible d'étudier un individu évoluant

dans une société « primitive » sous l'angle de recherche correspondant à une société « civilisée ». En effet, il remarque que les représentations collectives et individuelles diffèrent d'une société à l'autre et que par conséquent, dans l'étude comportementale, les représentations sont prioritairement à prendre en compte. L'individu est conditionné par les représentations de sa société.

Piaget va plus loin que Levy Bruhl en développant l'idée que, non seulement on ne peut étudier un individu qu'en fonction des représentations de sa société, mais également qu'au sein d'une même société des représentations collectives divergent. Il prendra l'exemple, dans une société donnée, de l'enfant qui aura des représentations individuelles et collectives différentes de celles des adultes : on retrouvera, par exemple, ce que Moscovici appellera la « société spontanée des enfants » (Moscovici, 1989) inscrite dans la société des adultes.

Moscovici mentionne également l'apport de Freud et de ses études sur les théories sexuelles de l'enfant.

Moscovici lui reconnaît le mérite d'avoir montré les représentations « sous un angle issu d'un processus de transformation des savoirs et a explicité la manière dont elles sont intériorisées » (Moscovici, 1989). En effet, Freud démontre que les enfants trouvent des réponses sur leur sexualité dans les légendes, les contes et que ces réponses amènent l'enfant à élaborer des théories erronées. Ce qui est important ici, ce n'est évidemment pas le décalage entre ces théories et la réalité, sinon l'idée que l'enfant intériorise une culture, et va construire des représentations en fonction de cette culture. L'enfant va élaborer des théories (ici concernant la sexualité) attiré par un besoin de compréhension d'un phénomène qui lui reste inexpliqué. Il crée des représentations autour d'un objet, ces représentations vont lui permettre au plan individuel, de comprendre l'objet en question.

L'idée de représentations divergentes au sein d'une même société, avancée par Levy Bruhl, pourrait rejoindre en quelque sorte l'idée de normes groupales proposée par l'école de Chicago. Au sein d'une même société, les représentations collectives sont différentes, au même titre que des groupes déviants construisent des normes, à la marge de la norme globale dominante. Nous voyons là un rapport direct entre les représentations collectives présentes dans ces groupes et le processus de construction de leurs normes propres.

Dans l'avancée de notre recherche et dans la compréhension des normes intrinsèques au groupe « directeurs des MJC », nous aurons donc tout intérêt à étudier les représentations collectives portées par ces derniers quant à l'objet « population exclues des activités MJC ».

Précisons tout de même que cette étude des représentations trouvera son cadre de référence plus dans le champ de la psychologie sociale que dans celui -propre à Durkheim ou Becker- de la sociologie. En effet, nous ne parlons plus des représentations collectives au sens que leur donnait Durkheim, mais sur des représentations qui sont devenues sociales parce qu'elles naissent dans l'interaction, le partage. En d'autres termes la représentation est déterminée et modelée par le sujet ou plutôt par les interactions entre les sujets autour de l'objet.

Pour ne citer que Jodelet qui, en comparant les représentations sociales à « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989), délimite les contours de ce que serait une définition des représentations sociales, nous voyons bien la pertinence de l'ancrage de l'étude des représentations sociales dans le domaine de la psychologie sociale.

Moliner propose une définition des représentations sociales, plus particulièrement sur l'objet représentationnel, comme « portant toujours sur des objets [socialement partagés et complexes] dont la maîtrise rationnelle ou pratique revêt toujours une importance particulière pour un groupe social spécifique » (Moliner, 1993). Il apporte un nouvel élément caractérisant la représentation sociale. Une des conditions d'existence des représentations sociales est qu'elles portent toujours sur un objet ayant un enjeu important pour le groupe.

Cette idée rejoint celle de Moscovici lorsqu'il insiste sur l'aspect social de la représentation. Nous ne reviendrons donc pas sur le vif intérêt que nous avons à déterminer, en premier lieu, la place de l'objet représentationnel au sein du groupe « directeur des MJC ».

Dans un deuxième temps, si l'objet en question comporte un réel enjeu pour le groupe interrogé, il nous faudra relier l'impact des représentations des directeurs du réseau MJC, dans les pratiques auprès des populations représentées.

Mais pour cela, il est nécessaire de comprendre les différentes fonctions accordées aux représentations

5.2.3. Les fonctions des représentations sociales

En regardant plus précisément la définition de Jodelet, on comprend que les représentations apparaissent comme étant un savoir de sens commun construit en rapport direct avec l'environnement social et qui permet de partager une réalité avec celle d'un groupe.

Elles ont donc plusieurs fonctions : cognitives et identitaires mais elles servent aussi à justifier et à orienter les conduites des acteurs qui ne sont pas de purs esprits mais qui mettent en œuvre des pratiques diverses et variées.

Par leur fonction cognitive, il s'agit d'intégrer dans les connaissances préexistantes qu'a un groupe, de nouvelles connaissances.

La fonction identitaire des représentations sociales dans un groupe se manifeste en permettant à ses membres de se repérer comme sujets ayant la même appartenance puisque partageant les mêmes représentations tout en se distinguant de ceux qui ne les partagent pas.

Les représentations sociales orientent les conduites dans un groupe donné : on ajuste ces dernières face à des éléments nouveaux grâce aux représentations que l'on s'en fait (et ce au sein d'un groupe donné).

Les représentations partagées par un même groupe, facilitent enfin la justification des actions à venir ou passées, elles permettent à un individu ou à un groupe d'expliquer un comportement vis-à-vis d'un objet représenté.

Nous sommes tout particulièrement sensibles à ce que les représentations, de part leurs fonctions cognitives, identitaires, de justification et d'orientation des conduites, puissent déterminer les pratiques. C'est sur ce point que nous axerons notre recherche. Dans la réponse à la question de départ, au « pourquoi » les MJC n'accueillent pas certains publics, et après avoir validé la dimension représentationnelle de l'objet population exclue des activités MJC, il nous faudra tout d'abord répondre au « comment » ; comprendre comment née et évolue une représentation.

Ce n'est qu'à l'issue de ces différentes étapes que nous pourrions établir le parallèle avec les pratiques et proposer certains éléments qui expliqueraient pourquoi les pratiques des MJC ne touchent pas certaines populations.

5.2.4. Les processus

Moscovici, dans son étude « la psychanalyse, son image et son public » (Moscovici, 1961) remarque que les représentations s'articulent autour de deux processus. Il s'agit de l'objectivation et de l'ancrage.

• **L'objectivation**

Ce processus « transforme un concept en une image ou un noyau figuratif » (Doise et Palmonari, 1986). Il permet à un sujet de concrétiser un objet qui ne lui est pas familier. On retrouve dans cette définition de l'objectivation les trois étapes de son évolution : la transformation d'éléments par une transposition de ces derniers dans un autre contexte, la mise en place d'un « noyau figuratif » et enfin, l'aboutissement vers ce que Doise appelle la « naturalisation ».

Doise nous parle d'un « noyau figuratif » naissant lors de l'objectivation d'une représentation sociale. Il s'agit du regroupement des attributs de l'objet retenus par le groupe et mobilisés par ce dernier. La « naturalisation » est la “plus-value” de la représentation quant à sa fonction d'explication de la réalité. Après avoir été décontextualisé, puis reconstruit au sein d'un « noyau figuratif », l'objet représenté va être intégré par le groupe et utilisé comme moyen d'explication du réel.

• **L'ancrage**

« Ce processus permet d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier » (Doise et Palmonari, 1986). L'ancrage va favoriser l'assimilation de représentations dans le système représentationnel déjà existant ; c'est un processus qui prend en compte l'aspect social. Il va donner un sens particulier à un objet représenté en fonction des valeurs du groupe dans lequel va circuler la représentation. Lors de ce processus la représentation évolue et installe, chez le sujet, un nouveau « système d'interprétation » de l'objet.

L'ancrage, par la plus-value amenée par son système interprétatif, est décrit par Doise comme étant « une extension de l'objectivation ». La représentation devient un moyen d'interprétation du réel partagé par le groupe.

L'ancrage, comme l'écrivent Roussiau et Bonardi en 2001, a donc « pour fonction de définir l'instrumentalité du noyau figuratif obtenue par l'objectivation » (Roussiau et Bonardi, 2001). On retrouve donc l'idée de Doise quant à une fonction de l'ancrage proche d'un développement de la représentation post-objectivation.

L'ancrage a également pour fonction principale, l'insertion sociale de la représentation dans un groupe. En ce sens, il n'est pas seulement le reflet des rapports sociaux mais il est le constituant de ces derniers.

Pour résumer, les deux processus que sont l'objectivation et l'ancrage ont des rôles bien distincts, mais clairement complémentaires dans la constitution d'une représentation.

5.2.5. La théorie du noyau central et les principes générateurs de prises de position

Portées respectivement par J.-C. Abric et W. Doise, nous allons exposer deux théories quant à l'approche de la notion. Celle du noyau central et celle des principes générateurs de positions.

Bien que les deux courants (théorie du noyau central et principe générateur de prises de position) s'appuient sur le double processus d'objectivation et d'ancrage pour soutenir leurs approches respectives, on pourrait avancer -sans pour autant être catégorisant- que la théorie d'Abric se développe plus autour du processus d'objectivation alors que celle de Doise s'articule autour de l'ancrage.

• La théorie du noyau central

Le noyau central possède plusieurs caractéristiques qui lui sont propres et remplit des fonctions bien précises.

En ce qui concerne ses caractéristiques, il est avant tout une sorte de « disque dur interne » du groupe dans lequel évolue la représentation. Il est normalisé autour des valeurs, du contexte des individus constituant le groupe.

Il apparaît comme étant davantage constitué d'éléments qualitatifs que quantitatifs. Le noyau dur construira le cœur de la représentation autour d'éléments vecteurs de sens pour les sujets. La dimension quantitative, plus proche de l'influence sociale et contextuelle importera bien moins dans la construction dans ce noyau dur que dans celle du système périphérique.

Enfin le noyau central peut être à la fois, fonctionnel et normatif. Fonctionnel lorsque la représentation est guidée par un enjeu de productivité et normatif s'il s'agit d'une représentation articulée autour de situations à dominantes affectives ou sociales.

Le noyau central génère, organise et pérennise la représentation. Il apporte du sens à tous les éléments constituant la représentation, en fixe les relations, et assure - face au contexte dans lequel est inscrit la représentation - sa stabilité en lui accordant un caractère immuable.

- **Le système périphérique**

Il est l'interface entre le noyau central et le système contextuel dans lequel se développe la représentation.

Ce système assure quatre fonctions principales :

- La fonction de concrétisation. Elle joue le rôle de « médiateur » entre l'environnement extérieur et le noyau central. Elle permet d'intégrer dans la représentation les éléments contextuels propres au sujet.
- La fonction de régulation . Elle s'apparente à un « fusible temporisateur » placé entre le noyau central et l'environnement extérieur. Elle permet à la représentation de garder son noyau central inchangé par le contexte extérieur.
- La fonction prescriptive. Le système périphérique oriente les conduites en réponse au noyau central de la représentation et en s'adaptant au contexte.
- La fonction personnalisante. Grâce à son caractère souple, elle permet, une marge de liberté chez les sujets pour certaines actions. Elle laisse donc un espace d'expression aux sujets que le noyau, lui, ne peut pas libérer.

5.2.6. Modification des représentations

Selon l'approche d'Abric, et dans une volonté d'influer sur les pratiques -élément qui d'un point de vue praxéologique, pourrait tout à fait nous intéresser-, nous allons voir que les interactions des individus dans le cadre d'un échange de pratiques permettent l'évolution voire la modification des représentations. Puisque, selon Moscovici, « les représentations sont un guide pour l'action » (Moscovici, 1961), il est logique qu'en modifiant l'action, les pratiques, on puisse influencer sur les représentations.

Les pratiques des MJC de Midi-Pyrénées sur l'accueil des populations seraient alors guidées par des représentations, mais elles pourraient également être à l'origine de nouvelles représentations.

Pour cela les circonstances nécessaires sont celles de la confrontation des pratiques dont résulteront deux phénomènes. Celui dans lequel les individus acceptent la modification de leurs pratiques en y projetant un changement qui ne sera que temporaire (cela ne touche donc pas le

noyau central de la représentation concernée, le système périphérique suffit à lui seul à temporiser l'information) ; et celui dans lequel les individus accordent à la situation un caractère définitif.

Dans ce deuxième cas la transformation pourra être :

- Résistante. Il y a ici apparition de nouveaux « schèmes » inhabituels de la représentation qui n'affectent pas le noyau central si ce dernier est « protégé » par le système périphérique. Si les schèmes prennent de l'ampleur dans la représentation le noyau central peut être modifié.
- Progressive. Ici le processus aboutit à la création d'un autre noyau central. Cela est possible lorsque les nouvelles pratiques n'apparaissent pas être en contradiction avec le noyau central de la représentation.
- Brutale. A l'inverse de la transformation progressive, ce processus a lieu lorsque les pratiques sont trop éloignées des éléments mobilisés par le noyau central. En fin de processus une nouvelle représentation naît mais cela s'opère dans un contexte de tension.

Notons que cet aspect de l'étude des représentations pourrait tout à fait être un levier dans l'approche des conditions de transformation des pratiques. Nous pourrions prendre appui sur une théorie bien balisée pour interroger les limites et les leviers des transformations des pratiques de directeurs de MJC, vecteurs de représentations, vis-à-vis d'une population exclue des activités des MJC.

La théorie du noyau central aborde la représentation de manière très structurale et permet, en ce sens, une approche presque chirurgicale de la notion. Elle propose une photo de la représentation à un instant donné. En ce sens, elle constitue la base de l'étude des représentations dans la recherche qui est la notre. Au regard de notre question de départ, il nous semble plus pertinent d'inscrire notre démarche autour du cadre théorique de Doise, favorisant une approche plus par l'ancrage que par l'objectivation de la représentation.

5.2.7. Les principes générateurs de prise de position

Cette théorie s'axe principalement sur l'idée que l'étude des représentations sociales doit s'organiser en prenant en compte des contextes sociaux bien spécifiques : ceux dans lesquels sont intégrés les sujets observés. De ces rapports résultent des pratiques déterminées par des principes

organisateurs.

« Les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports » (Doise et Palmonari, 1986, p.85)

La somme des opinions, attitudes individuelles ainsi que leurs insertions dans un système social seront déterminantes des « processus symboliques » communs. Ces derniers seront eux-même les déterminants de la représentation sociale. En d'autres termes pour aborder une représentation sociale, il faut pouvoir déterminer une norme cognitive de l'objet, puis relever quels sont les « principes organisateurs » au niveau individuel et enfin croiser ces données avec la norme cognitive précédemment établie.

En ce sens, on peut souligner le parallèle entre l'étude de la représentation à trois niveaux exposée par Doise avec celle proposée dans l'ouvrage « pratique des études de terrain » co-écrite par Moliner, Rateau, et Coen-Scali (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002).

En prenant appui sur la citation de Doise transcrite au paragraphe précédent, les auteurs considèrent que -in fine- pour étudier les représentations, il s'agit de lister les croyances et les opinions des sujets en relation à l'objet socialement partagé, puis de dégager les items dans lesquels s'expriment ces croyances et opinions qui s'opposent et enfin établir le parallèle entre les opinions opposés et les différents groupes interrogés.

L'idée est de s'appuyer sur l'ancrage psychosocial de la représentation et notamment sur « l'intervention des divisions et antagonismes entre groupe dans l'organisation des représentations sociales » (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002, p. 19) pour recouper par la suite les représentations divergentes et les individus par groupe.

De par la focale mise sur l'ancrage, favorisant l'étude de l'insertion sociale de la représentation dans un groupe, l'approche de Doise correspondra tout particulièrement à notre objet de recherche et permettra la résonance avec les éléments de l'approche groupale de l'exclusion.

Nous avons vu qu'un public n'était pas exclu en tant que tel, sinon que l'exclusion (Becker et Abric la posent ainsi) est la résultante d'un environnement social composé de plusieurs modalités (le déviant, le groupe d'appartenance et l'institution).

Notre commande porte avant tout sur ce qu'Abric appelle « l'institution ». La commande de la FRMJC place en effet les directeurs des MJC du territoire d'étude au cœur de la réflexion autour de l'accueil de populations repérées comme exclues socialement.

En identifiant les représentations que les agents sociaux au sein de l'institution (les directeurs salariés de la FRMJC en poste sur les MJC Midi-Pyrénées) auraient sur l'objet « individus déviants », nous pourrions -selon un parti pris énoncé pour la démarche de Doise ou d'Abric- déterminer une norme cognitive de l'objet ainsi que des principes organisateurs ; Ou choisir de repérer les éléments circulants au sein du noyau central et du système périphérique de la représentation.

En d'autres termes nous pourrions décider de travailler davantage sur les processus d'ancrage ou d'objectivation des représentations circulant au sein des groupes « agents sociaux ».

L'idée principale d'une telle étude sur les représentations serait de permettre un parallèle entre représentations, pratiques, et situations d'exclusion. Rappelons que selon Abric : « les situations d'exclusion correspondent très précisément aux situations dans lesquelles (...) les représentations sociales déterminent les pratiques » (Abric, 1996).

Dans la réponse à la commande ainsi que dans l'avancée de notre recherche, cette étape de compréhension des pratiques est nécessaire. Nous pourrions trouver un élément de réponse en postulant que certaines pratiques favoriseraient, ou non, une forme d'exclusion sociale.

Il est cependant parfaitement envisageable que les actions de certains agents sociaux, vecteurs de représentations qui -à première vue- devraient favoriser les pratiques propices à l'inclusion d'individus socialement « déviants », ne touchent pas cette population. Ces agents sociaux pourraient alors avancer de multiples raisons pour lesquelles -malgré leurs représentations sociales « positives » sur les populations déviantes- ils ne peuvent pas les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.

Un directeur pourrait également repérer une population exclue et considérer que ce n'est pas dans ses prérogatives en tant que professionnel de travailler sur l'exclusion. Nous pouvons même imaginer que des directeurs ne savent pas comment travailler avec des populations exclues. Dans les deux cas, nous serions amenés à repérer les représentations professionnelles des agents sociaux sur les populations exclues.

L'étude des représentations est un point de départ, mais ne permettra pas nécessairement d'expliquer et de comprendre les conditions favorisant ou non l'implication des sujets interrogés autour de la question des pratiques professionnelles dirigées vers les populations dites exclues.

Dans le cadre de notre recherche, l'étude « pure » des représentations manquerait d'une vision surplombante sur le problème relevé (la difficulté des MJC à accueillir une population exclue). Au delà des conditions d'existence des représentations sociales, nous voudrions mettre la focale sur l'environnement professionnel afin de déterminer quels éléments de terrain seraient propices à la naissance de ces représentations.

L'étudier au niveau individuel, inter-individuel mais également au niveau organisationnel et institutionnel. Il ne serait donc plus question d'interroger les représentations de professionnels sur un objet spécifique (la population exclue) sinon sur un ensemble d'objets constitutifs d'un système dans lequel les acteurs professionnels des MJC seraient impliqués.

Christine Mias avance que « l'implication professionnelle est un moyen d'explication et de compréhension des conduites d'un sujet professionnel dans les rapports qu'il établit avec son environnement. » (Mias, 1998)

In fine, nous pourrions aborder la situation professionnelle qui nous intéresse grâce à l'analyse des conduites des acteurs professionnels des MJC.

La compréhension des conduites des professionnels pour l'accueil de populations considérées comme socialement exclues, pourrait alors s'effectuer grâce au modèle de l'implication professionnelle développé par C.Mias.

Nous répondrons au « pourquoi » de notre question initiale (« Pourquoi la FRMJC a-t-elle des difficultés à accueillir certaines populations ? ») en travaillant plus particulièrement sur les acteurs professionnels des MJC et en interrogeant l'environnement professionnel dans sa globalité, non pas uniquement sous l'angle du rapport inter-individuel « agent social-population ».

Nous allons présenter le modèle de l'implication professionnelle de Christine Mias sur lequel nous nous appuierons. Ce dernier propose, selon nous, un cadre suffisamment large et transversal qui permettrait de travailler sur la situation professionnelle dans sa globalité.

5.3. L'implication professionnelle

Avant d'entrer en détail dans les composantes de la modélisation proposée par C. Mias quant à l'implication professionnelle, nous allons présenter certaines notions périphériques du modèle choisi. Ne s'agissant là que de notions qui permettront de comprendre le modèle au regard de notre problématique, la liste est loin d'être exhaustive au profit d'un intérêt pratique.

Nous tenons à remercier Christine Mias pour son intervention dans notre formation qui a permis de structurer la partie qui suit et qui a grandement contribué à l'intérêt que nous portons sur le modèle SRC de l'implication professionnelle.

5.3.1. Notions étymologiques

Deux notions, d'un point de vue sémantique, opposées tendent à définir l'implication : l'implication et l'explication.

En latin, im-plicare, renvoie à la notion de pliage, d'entortillement. On retrouve, par ailleurs, la même idée dans l'acception grecque du mot : implexer signifiant « enlacer dans », « mêler à ». En latin, expliquer se traduit par ex-plicare, et fait écho aux notions de déroulement, déploiement, développement...

Il est intéressant de s'arrêter brièvement sur ces considérations linguistiques pour permettre le parallèle avec un exemple donné par Ardoino dans la revue « POUR- n°88 aux Ed Privat, en 1983. L'auteur illustre par l'origami, le rapprochement des phénomènes de repli et de mise à plat, constitutifs selon lui de l'implication. Pour se représenter l'objet, il faut bien que le pliage soit entièrement effectué. Cela ne nous dit pourtant en rien comment cet objet a été réalisé. Nous devons déplier la cocotte en papier pour y trouver une explication. Une fois mis à plat, l'objet ne représente plus rien pour celui qui cherche à comprendre. (Ardoino, 1983)

Cet exemple met bel et bien en évidence que toute tentative de compréhension d'une action dans laquelle un acteur ou nous-mêmes sommes impliqués, une phase de « mise à plat » (ex-plicare) est nécessaire.

M. Bataille (dans la même revue) rejoint Ardoino en affirmant que « l'explication inclut l'analyse de l'implication, l'implication n'est opérante que si elle est analysée ».

Dans la sphère professionnelle, on serait alors impliqué activement à condition de savoir expliquer ses actions.

Dans notre démarche de recherche, l'étude des pratiques des directeurs de MJC, en ce qui concerne l'accueil d'une population représentée comme étant « exclue », doit alors passer par un questionnement autour des actions déjà mises en œuvre. L'explication par les directeurs eux-même de leurs actions en direction de cette population permettra d'évaluer leur positionnement en terme d'implication.

Nous retenons alors ici la nécessité d'associer à l'implication, la notion d'explication.

5.3.2. L'engagement

Lorsque l'on parle d'implication, la notion d'engagement ne semble pas être très éloignée. Le sens commun ne différencie que difficilement l'un et l'autre des termes.

En cherchant des ancrages théoriques périphériques, on s'aperçoit qu'engagement et implication sont à la fois confondus et différenciés.

Nous allons ici nous appuyer sur l'approche de Lewin.

Lewin, travaillant sur les normes propres aux groupes -notamment lors de son expérience commanditée par le gouvernement américain sur les changements d'habitudes alimentaires des foyers américains visant à délaisser la consommation de viandes « nobles » au profit d'abats pour des raisons budgétaires- conclura que : « Tout montre qu'il est plus aisé de changer les individus constitués en groupe que de changer chacun d'eux séparément » (*Lewin, 1959*)

Il considère que pour comprendre les conduites d'un individu, il n'est pas possible d'isoler ce dernier de son groupe d'appartenance. Le sujet est un être socialement inscrit et est le réceptacle ainsi que la résultante de multiples influences.

L'environnement du sujet est donc composé, entre autres, de variables non psychologiques se découpant en deux catégories :

- Celles qui ne sont pas humaines
- Les autres individus

Lewin remarquera que les variables ayant le plus d'influence sur les individus sont celles qui constituent le groupe, « les autres individus ». Il va, par conséquent, essayer de comprendre les interactions inter-individuelles au sein du groupe. Dès lors il ne parlera plus que de groupe humain pour comprendre les comportements individuels et/ou collectifs.

L'apport de Lewin dans la notion d'engagement est considérable : Il introduit l'aspect inter-individuel dans le processus décisionnel. Les actions sont orientées par et dans le groupe et amènent un « engagement par implication collective » (C. Mias).

Nous restons proches des notions présentes dans l'approche de Doise des représentations sociales ; Ces dernières étant entendues comme des principes générateurs de prises de position. Selon la théorie de Lewin, les actions des directeurs de MJC -dans la recherche qui nous concerneraient orientées par les membres de leur propre groupe.

Pour en revenir à la notion d'implication en rapport à celle d'engagement, C. Mias distingue l'engagement en acte et l'implication au sein d'un contexte d'engagement. En d'autres termes, l'engagement concernera plus les actions alors que l'implication sera comprise comme un positionnement de l'individu dans un contexte. Le sujet est de fait impliqué puisque partie prenante d'un groupe. Cette implication dans la situation peut être passive ou active. Son implication n'est pour autant pas synonyme d'engagement. On peut tout à fait imaginer un sujet impliqué dans une situation dans laquelle il ne serait en aucun cas engagé.

Cette nuance épistémologique permet d'envisager qu'un acteur professionnel, au sein d'un réseau, puisse être impliqué et non engagé. Il est alors tout à fait probable qu'un directeur de MJC, au sein du réseau MJC Midi-Pyrénées, puisse n'être impliqué que passivement dans les pratiques visant à accueillir les populations non représentées dans les MJC.

Après avoir balayé rapidement certaines notions périphériques à l'implication qui permettront -au regard de notre problématique- de saisir les subtilités du modèle développé par C. Mias autour de l'implication professionnelle et avant d'entrer plus en détail dans le modèle SRC de l'implication professionnelle, il nous semble important de mettre en évidence, la raison pour laquelle nous sommes tout particulièrement intéressés par la dimension professionnelle de l'implication ; et d'autre part, de définir ce que C. Mias entend par professionnalisation dans le cadre de l'implication professionnelle.

« Quoi que l'on dise dans notre société, ce qui fait que quelqu'un participe socialement, c'est le

travail » (Moscovici, 1961)

« Ni la famille, ni les loisirs ou activités de temps libéré, ni le sexe, ni l'âge, ni la religion, ni même les fortunes n'ont un poids de définition sociale aussi considérable que la place dans les ensembles grands ou petits de travail organisé. » (Sainsaulieu, 1980, p. 275)

Puisque le travail est à la base de nos interactions sociales, qu'il est un référentiel commun et partagé de la place occupée par les individus dans la société, il semble tout naturel d'inscrire la notion d'implication dans le cadre du travail ; d'autant plus que notre commande vise la transformation des conduites professionnelles.

Il s'agira cependant de clarifier ce qui est entendu par « professionnel ».

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons à des professionnels déjà en poste et prenons donc comme levier d'action et comme ancrage sémantique : la professionnalisation permanente.

Ici, nous rattacherons donc l'ancrage professionnel de l'implication SRC au processus de professionnalisation.

Pour rester au plus proche du modèle de l'implication professionnelle sur lequel nous allons nous appuyer, nous proposons de donner à lire ce que C. Mias elle-même entend par « professionnalisation » en rapport à son modèle SRC de l'implication professionnelle.

L'auteur parle « d'ensemble de processus en interaction » et insiste sur cette définition en mobilisant une définition donnée par M. Bataille et qui reprend cette idée d'ensemble de processus en interaction.

« Nous définirons la professionnalisation comme l'ensemble des processus de construction permanente de la professionnalité. La professionnalité est un état, donc saisissable à un moment donné, des représentations, de l'identité, de l'implication et des pratiques professionnelles. »

L'idée d'une construction permanente de la professionnalité développée dans cette définition, renvoie directement au modèle d'évolution des représentations proposé par M. Bataille. Il s'agit là d'une vision de la professionnalisation permanente via le prisme des représentations. C'est un découpage des différentes phases de la vie professionnelle autour de l'évolution des représentations : de sociales à post-professionnelles.

Le sujet se construit des représentations sociales sur le métier auquel il va se destiner avant son entrée en poste et bien avant même son entrée en formation initiale. Puis -une fois en formation initiale- les représentations sociales vont évoluer vers des représentations pré-professionnelles pour muer vers des représentations professionnelles (intégrant les paramètres, décrits plus haut, et propres à la professionnalité). Enfin schématiquement, en fin d'activité professionnelle, il sera assujéti à des représentations post-professionnelles du métier jadis occupé.

En ce qui concerne notre recherche, nous tenterons d'aborder l'implication professionnelle via le prisme des représentations, entendant dans l'étude des représentations, le « light motif » adéquat au modèle SRC de l'implication professionnelle.

5.3.3. Le modèle SRC

L'implication professionnelle SRC, selon les propres mots de son auteur est « un moyen d'explication et de compréhension des conduites d'un sujet professionnel dans les rapports qu'il établit avec son environnement professionnel » (Mias, 1998).

La description des professionnels et de leur implication dans leur travail, lors de différents entretiens et données traitées par C. Mias a permis une modélisation axée autour de trois dimensions : Le sens, les repères et le sentiment de contrôle. L'implication sera alors active ou passive en rapport à l'expression ou non de ces trois dimensions. Nous avons vu que -selon la vision psychosociale du modèle- quoi que l'on fasse, nous sommes impliqués puisque partie prenante d'une situation. Toute la nuance se situe dans le fait d'être impliqué activement ou passivement. Dans le premier cas, au moins une des dimensions est activée ; dans le deuxième aucune des dimensions n'apparaît.

Nous allons présenter plus en détail les caractéristiques de chacune des trois dimensions telles que les a proposées Christine Mias.

- **Le sens**

« le sens se construit dans et par la signification et l'orientation données par le professionnel à son cheminement dans un champ professionnel porteur de valeurs et de finalités caractéristiques » (Mias, 2005)

« Sens pour soi, signification pour autrui »

Qu'est-il entendu derrière les termes « signification » et « orientation » que donne le professionnel à son propre parcours (dans la construction du sens) ? La signification que l'acteur concède à ses actions ainsi que la direction empruntée par ce dernier seraient constitutives du sens dans le cadre de l'implication professionnelle.

La direction des actions peut être entendue au sens littéral du terme, c'est à dire comme le chemin que l'acteur flèche et qui fait sens de part le but visé et la singularité du balisage.

Évidemment, si but visé il y a, il faut bien que cet objectif ait du sens avant même d'ouvrir le chemin. Cela pose la question de la signification que l'acteur accorde à ses actions et des conditions nécessaires pour que ce dernier puisse les charger de sens.

Comment sait-on si un de nos actes est suffisamment significatif pour qu'on lui trouve du sens ?

La référence -notamment dans des métiers comme ceux de l'animation- aux valeurs partagées qui orienteraient nos conduites semble évidente. Effectivement les valeurs partagées orientent nos pratiques et donnent aux professionnels des objectifs clairement identifiés. Cependant en tant que professionnels, nous n'agissons jamais uniquement guidés par des valeurs. D'autre part avant de se mettre d'accord autour de valeurs qui guideraient nos actions, encore faut-il donner du sens à ces valeurs. Nous revenons donc à notre question initiale : Comment sait-on si un de nos actes est suffisamment significatif pour qu'on lui trouve du sens ?

Christine Mias, en mobilisant les travaux de Mead (Mead, 1963), distinguera le sens et la signification.

Le courant de l'interactionnisme symbolique et notamment les travaux de Mead, permettent de situer ces notions de sens et de signification dans une dimension inter-individuelle. Pour le sujet, un acte fera sens uniquement à partir du moment où les autres individus (de son groupe d'appartenance) lui auront reconnu une signification. En d'autres termes, nous pouvons distinguer ce qui fait *sens pour soi* et ce qui est signifiant pour les autres. En effet le sens se construit uniquement dans l'interaction avec les autres individus. Ce sont eux qui légitiment l'action en renvoyant au sujet, un degré de significativité suffisant quant à l'action que ce dernier peut proposer. L'individu intégrera par la suite le retour signifiant du groupe sur l'action proposée et pourra alors lui donner du sens.

Dans un souci de concrétisation de cette entrée théorique, nous relèverons une citation de

Christine Mias qui permet de lier les apports de Mead à la question du sens dans l'implication des acteurs au sein de leur profession. « Comprendre comment un sujet est impliqué dans sa profession, revient à étudier la construction dynamique du lien social établi avec les partenaires, avec les différents objets qui meublent l'environnement professionnel »

Nous retrouvons l'idée de Mead sur la construction du sens au travers de la signification que « les autres » accordent à l'action proposée. Dans le contexte professionnel, « les autres » sont les acteurs constitutifs de l'environnement professionnel interne et externe.

Dans notre situation, toute la difficulté résidera dans l'identification des acteurs, de l'environnement professionnel, légitimant l'action par un retour signifiant à son destinataire. Qui, des acteurs gravitant autour des directeurs des MJC Midi-Pyrénées, sera à même de reconnaître une signification dans les pratiques d'accueil de populations exclues des activités des MJC ?

Avant d'aller un peu plus loin sur l'apport de l'interactionnisme symbolique et notamment dans l'approche du binôme sens-valeur, il nous semble important de revenir sur le rôle des représentations dans la construction du sens au sein du modèle de l'implication professionnelle.

Nous savons que les représentations permettent de partager une réalité au sein et avec un groupe. Elles peuvent tout à fait contribuer à la construction du sens, agissant à la fois sur le sujet et l'environnement professionnel.

Parmi les différentes fonctions des représentations sociales (cognitives, identitaires, d'orientation et de justification des conduites), celle justifiant les conduites semble correspondre tout particulièrement à la construction du sens. En effet les représentations partagées par un même groupe et qui favorisent la justification des actions à venir ou passées, permettent à un individu ou à un groupe d'expliquer un comportement vis-à-vis d'un objet représenté. Sans pour autant entrer dans la dimension « repère » du modèle SRC, nous pouvons tout à fait expliquer le processus de construction de la signification de l'action opéré dans le groupe par la fonction « justification des conduites » des représentations sociales.

Dans son HDR Christine Mias explique que : « c'est la mise en lien des différents éléments représentationnels qui fait sens » (Mias, 2005)

Si l'étude des représentations permet de comprendre et d'expliquer la signification que le groupe

ou l'individu attribue à un acte, nous verrons -dans les lignes qui suivent- qu'elle pourrait bien être également à la base de l'analyse des valeurs mobilisées par les acteurs dans la construction du sens.

En 2002, C. Mias participe à une communication dans un colloque qui traite des « ruptures » des valeurs portées par des étudiants en début de formation tout au long d'un cursus. Il est donc question de s'attarder sur le phénomène de rupture des valeurs, vécu par les élèves lors des différentes phases de leur cursus. La rupture est perçue comme une transition d'un système de valeur à un autre : « la rupture permet ce passage d'un état à un autre en développant et en acquérant une forme de culture ».

Cet état de rupture n'est pas sans rappeler le processus de modification des représentations décrit plus haut. Nous sommes, en formation dans une confrontation de pratiques, terrain propice à l'évolution des représentations. Tout l'enjeu sera de permettre aux sujets d'accorder un caractère définitif à la situation. Que nous soyons dans le cas d'une transformation de la représentation progressive, brutale ou résistante, il n'en reste pas moins que le sujet subit ce phénomène de rupture abordé par C. Mias.

L'étude « chirurgicale » des représentations permettrait d'analyser les ruptures ainsi que la reconstruction des nouvelles représentations « faisant sens » pour l'individu et positionnant ce dernier autour de valeurs différentes. Christine Mias va plus loin en postulant que l'étude des ruptures en tant que tel (ces dernières précédant le positionnement de l'acteur autour de valeurs) permettrait d'analyser le sens que l'acteur donne à son parcours. Il y aurait donc un intérêt clairement identifié à focaliser sur la rupture dans l'analyse des valeurs mobilisées par les sujets lors de la construction du sens.

L'étude de l'évolution des représentations permet d'aborder de manière structurale la construction des valeurs (impact sur le noyau central-transformation des éléments composant le système périphérique). Il ne serait alors pas étonnant de voir apparaître des groupes regroupant des valeurs similaires. Les ruptures se trouveraient alors à l'interstice de ces « groupes ».

Boltanski et Thevenot parleront de « mondes » que les sujets traversent (Boltanski et Thevenot, 1991). Selon les deux auteurs, les individus justifient leurs comportements en fonction de la place qu'ils occupent dans un système de valeur propre à un ancrage dans un « monde » spécifique.

« Les personnes se conduisant naturellement entrent dans une situation identifiable dans un monde et adoptent une disposition conforme à la nature de la situation ». Les valeurs défendues par

les acteurs seraient alors présentes dans les mondes investis par ces derniers dans la justification de leurs actions. Il s'agit de bien comprendre que les valeurs mobilisées par le sujet dans la justification de ses actions lui permettent de créer du sens. Ces valeurs sont soit, présentes dans un monde, soit empruntées à plusieurs mondes. Construits à partir d'éléments empiriques de terrain et références théoriques issues de la littérature des sciences sociales, les auteurs catégoriseront donc sept mondes -chargés de valeurs- depuis lesquels et par lesquels les individus justifient leurs actions.

- Le monde de l'inspiration : Mettant l'accent sur la création, valorisant l'artiste, le fou, la femme ... préférant la singularité aux règles et aux habitudes.
- Le monde domestique : Ayant pour principe commun, la tradition. Monde dans lequel l'état de grand est incarné par la hiérarchie, la fidélité, la serviabilité, l'autorité... Ici l'instabilité, la volatilité n'ont que peu de place au profit de la responsabilisation au sein d'un groupe constitué de personnes bienveillantes et altruistes.
- Le monde de l'opinion : Met la célébrité, le leadership, l'amour propre à l'honneur au détriment de la banalité, de l'indifférence. Dans ce monde il est primordial de parfaire à l'image véhiculée par l'opinion publique, de briller en société.
- Le monde civique : Ici le collectif prévaut à l'individualisme, l'individu se placera et agira par rapport et pour l'intérêt du groupe, du parti, de l'élu, de la fédération...
- Le monde industriel : Le travail, la technicité, la procédures visant l'optimisation des systèmes de production ou des organisations, la rationalisation... définissent ce monde organisé autour de l'efficacité.
- Le monde marchand : Monde régi par la concurrence, dans lequel les relations d'intérêt sont valorisées et où prévaut l'opportunisme, la possession de bien, l'objet marchand...
- Le monde du projet : Monde dans lequel le projet est omniprésent et omnipotent. Le réseau, l'employabilité, la communication, la mobilité sont au cœur des valeurs de ce monde

Bien évidemment, nous nous sommes livrés ci-dessus à un résumé orienté vers le propos qui nous anime et qui ne demande qu'à être approfondi par la lecture de « de la justification, les économies de la grandeur ». Il est surtout intéressant de retenir que les individus ne restent pas dans un ou l'autre des mondes mais sont amenés à les traverser, justifiant leurs conduites à l'interstice de

ces mondes. Christine Mias énoncera qu' « au fond, il convient d'identifier depuis quelle place les individus prennent la parole et en quel termes, comment ils affirment leur bon droit, et estiment parler juste en fonction de quelles valeurs justes ou vraies au nom d'un principe supérieur »

Les sujets vont donc investir différents mondes communs et justifier leurs actions en fonction des systèmes de valeurs présents dans ces mondes, en ce sens -et dans l'étude du sens dans le modèle de l'implication SRC- cet éclairage théorique permet d'identifier, dans la justification des actions par les sujets eux même, les valeurs en rapport à leurs mondes de référence.

Nous utiliserons cet apport théorique dans la recherche du sens donné par les directeurs des MJC à la question de l'accueil des populations dites exclues. L'idée est d'identifier, selon la catégorisation opérée par les auteurs, les valeurs des différents mondes mobilisés par ces derniers dans la construction du sens. Nous pourrons ainsi éventuellement interroger la tendance des directeurs MJC à mobiliser un monde en particulier dans une situation donnée.

Cet éclairage théorique est d'une importance heuristique capitale dans l'explication du sens par la mobilisation de valeurs. Il nous permet de comprendre que dans le modèle de l'implication professionnelle SRC, le sens donné ne peut pas être traité au sein d'un ordre de grandeur hiérarchisé. Les individus ne donnent pas plus ou moins de sens lorsqu'ils font référence aux valeurs mobilisées ; ils se positionnent « simplement » différemment en fonction de la situation rencontrée. En ce sens, ils ne sont pas plus ou moins impliqués mais impliqués -au niveau du sens donné- différemment. En comprenant depuis quel monde un individu s'exprime, ou quels mondes a-t-il traversés et mobilisés pour s'exprimer, on peut analyser ses actions, sa manière singulière de s'impliquer dans son travail.

Différents éléments apparaissent comme constitutifs du sens dans le modèle SRC. Si le sens est initialement découpé entre la signification et la direction, nous avons vu qu'une distinction entre sens pour soi et signification pour autrui a été apportée par C. Mias. Après avoir souligné l'intérêt de la théorie des représentations sociales dans intelligibilité du sens, l'éclairage théorique de Boltanski et Thevenot nous permet d'intégrer la notion de valeur dans la composante « sens » du modèle de l'implication professionnelle développé par C. Mias.

• **Les repères**

Les repères sont la deuxième composante du modèle SRC de l'implication professionnelle. Il s'agit donc d'une composante du modèle déterminant pleinement la nature de l'implication d'un

acteur dans sa vie professionnelle. Les repères sont définis par C. Mias comme étant : « nécessaires au balisage du chemin parcouru et à parcourir, processus de transmission d'une mémoire collective permettant d'assurer la continuité et la projection dans l'avenir »

Nous retrouvons ici la notion de direction propre à la construction du sens. Il y aurait donc une relation directe entre le sens que les acteurs donnent à leurs actes et les marques qu'ils tracent tout au long de leur parcours. Rappelons nous que, lorsque nous évoquons le modèle de l'implication professionnelle, nous parlons d'individus inscrits au sein d'un ou plusieurs groupes. En effet, nous avons vu auparavant, que si implication professionnelle il y a, c'est bien au sein de situations professionnelles donc de groupes secondaires constitués d'individus réunis dans un contexte commun.

L'acception de « repère », doit donc -dans le modèle SRC- être entendue comme « repère » pour l'individu au sein d'un collectif. Collectif lui même structuré autour de repères. Le professionnel jalonne donc son parcours professionnel et cherche, au sein de son groupe professionnel, les repères partagés.

Nous retrouvons au sein de cette dimension du modèle l'historique de la profession et les représentations professionnelles.

- **L'historique de la profession**

Christine Mias, s'appuyant sur les travaux de Halbwachs avance l'hypothèse que le groupe professionnel a besoin de se référer au passé de la profession pour se revendiquer d'une culture commune et asseoir une identité toute à lui.

Les repères liés au passé de la profession favorisent l'apport du sens dans l'action collective (dans le contexte professionnel d'un groupe ayant un but commun inscrit dans une temporalité élevée).

Ces références au passé de la profession, tout comme les représentations sociales, sont un *guide pour l'action*. Le passé de la profession permet au groupe ainsi qu'à l'acteur solitaire de baliser son cheminement autour de valeurs partagées.

A titre d'exemple, nous pouvons en référer aux premiers aventuriers des cimes (les « ouvriers » du début du siècle dernier) dans le monde de l'alpinisme que les guides de haute montagne évoquent dès lors qu'ils parlent de la part de risque propre à l'exercice de leur profession et qu'ils considèrent

comme partie centrale de cette dernière.

Pour notre objet d'étude, il sera pertinent de rechercher dans l'historique de la profession de l'animation, les repères mobilisés par les professionnels dans la justification de pratiques futures ou effectives en direction des populations exclues des activités des MJC.

Alors que la référence à l'historique de la profession semble baliser de manière évidente le chemin de l'acteur professionnel, nous nous apercevons ici que la mise en exergue des processus mémoriels du groupe, ainsi que ceux de l'individu aident également à la compréhension de certains mécanismes qui régissent la construction des repères dans le modèle SRC.

A ce stade de la présentation de la dimension repère du modèle de l'implication professionnelle, il est temps d'aborder l'identité professionnelle développée par le sujet.

Nous passerons rapidement sur ce point car nous l'abordons sous deux angles théoriques, l'un déjà exposé (celui de Boltanski et Thevenot) et l'autre constituant la partie suivante (les représentations professionnelles).

Nous déclinons donc les questions identitaires selon deux comportements propres aux individus en situation professionnelle.

- Les acteurs mobilisent des mondes différents grâce auxquels ils façonnent leur identité professionnelle. Ici nous faisons référence aux « mondes » de Boltanski et Thevenot présentés supra.
- Dans la recherche d'une identité professionnelle, les sujets vont se démarquer des autres corps de métiers afin de marquer leur particularité en tant que groupe professionnel. Ce sera sur ce point que vont intervenir les représentations professionnelles.

• **Les représentations professionnelles**

Si nous pourrions qualifier les représentations sociales de savoir de sens commun, les représentations professionnelles relèveraient plus du savoir spécialisé. Nous proposons, ci dessous, une définition donnée par A. Piaser dans sa thèse (Piaser, 1999)

« Les représentations professionnelles sont des représentations sociales portant sur des objets appartenant à un milieu professionnel spécifique et partagées par les membres de la

profession. En se situant conjointement sur le versant du produit et sur celui du processus, elles constituent un élément de référence permanent grâce auquel les individus évoluent en situation professionnelle : opinions, attitudes, prises de position... »

Avant de mettre à plat le lien entre construction du sens et représentation professionnelle, revenons sur la genèse de la notion de représentation professionnelle.

C'est dans le cadre théorique de Doise, des principes organisateurs de positions, qu'Alain Piaser ancre la notion de représentation professionnelle.

Le chercheur voit dans la théorie de Doise un cadre favorable au développement des représentations professionnelles de par *la sensibilité des représentations à la variation d'insertion des sujets dans le champ social* ainsi que par *la dispersion des points de vue à l'intérieur d'un champ de représentation*.

Nous avons remarqué qu'aborder les représentations sous l'angle des principes générateurs de prise de position permet de travailler plus particulièrement sur l'ancrage des représentations. L'ancrage psychologique, psychosociologique et social des représentations, tel qu'il est développé par Doise, est heuristique pour l'exploration de ces représentations particulières d'un savoir spécialisé.

Un intérêt plus particulier porté aux conditions d'existences des représentations professionnelles listées par Alain Piaser, nous rapproche du processus de construction de repères via les représentations professionnelles au sein du modèle SRC de l'implication professionnelle.

Pour qu'il y ait « représentation professionnelle », il faut que l'objet représenté soit polymorphe. Ce polymorphisme, propre à l'objet représentationnel, serait la conséquence de deux éléments : l'environnement professionnel en mouvance permanente et l'influence du passif mémoriel des professionnels (leurs expériences, leur rapport à l'objet professionnel) sur l'analyse de la situation.

Dans le premier cas l'instabilité de l'environnement professionnel amènera les acteurs (pro) à revenir sur des expériences passées ayant mobilisés des objets représentationnels similaires.

Dans le deuxième cas, il s'agit de la mobilisation d'objets professionnels, bien structurés par les professionnels eux même grâce à leurs pratiques passées, et qui vont -dans le contexte professionnel présent- accentuer l'implicite de la représentation. Cela n'aidera en rien les relations entre les

individus au sein du groupe professionnel. Bien au contraire, la part implicite de l'objet représentationnel va creuser le fossé entre représentations individuelles et collectives.

Tout l'enjeu pour nous se situe, une fois encore, au niveau de l'étude de l'objet représentationnel. Pour considérer que la représentation de l'objet « population exclue » soit une représentation professionnelle -et, en ce sens, puisse influencer dans la construction de repères au sein du modèle SRC- il faut alors interroger le polymorphisme de l'objet au travers de l'étude de l'environnement professionnel et du passif mémoriel des directeurs MJC.

Laissant en l'état les préoccupations quant à l'objet polymorphe soumis aux représentations professionnelles, A. Piaser s'intéresse alors à l'influence des représentations pro dans la construction de l'identité professionnelle du groupe.

Ce dernier cite P. Moliner pour expliquer la nuance entre les configurations structurelles et conjoncturelles dans la construction des groupes. Les premières placent la représentation à la base de la construction du groupe et seront alors la condition d'existence de ce même groupe. C'est donc dans le contexte d'un groupe de configuration structurelle que les représentations professionnelles apparaissent. Elles sont même à la base de la création des groupes professionnels.

« La conséquence immédiate de ce cas de figure, c'est que l'enjeu qui préside à l'élaboration représentationnelle se pose en terme d'identité. » (Piaser, 1999, p. 19)

Nous apprenons donc que l'enjeu présent dans les représentations professionnelles sera la construction d'une identité de groupe. L'idée est la construction de repères pour l'action au sein de son groupe professionnel mais également le positionnement en tant que groupe à l'identité propre par rapport aux autres groupes.

Nous voyons bien ici l'apport des représentations professionnelles dans la construction identitaire mais plus encore dans la référence à des repères identifiés par tous : « inter » et « intra » groupes.

Les représentations professionnelles ont en commun avec les représentations sociales : leur fonction, leur processus et leurs caractéristiques. Nous pouvons donc nous référer à la partie théorique de la présentation des représentations sociales tout en gardant à l'esprit que les représentations professionnelles portent « sur des objets appartenant à un milieu professionnel spécifique et partagés par les membres de la profession » (Piaser, 1999).

Nous avons évoqué supra, le schéma d'évolution des représentations sociales en représentations professionnelles proposé par M. Bataille. Désormais nous savons de manière précise, le rôle que jouent les représentations dans la création de repères au sein de ce processus. Qu'elles soient sociales, pré-professionnelles, socio-professionnelles, professionnelles ou post-professionnelles, les représentations restent un *guide pour l'action* (D. Jodelet) et en ce sens, elle aident à la construction d'une professionnalité tout au long de la vie professionnelle de l'acteur. Ici encore l'approche théorique de Doise semble tout particulièrement correspondre à cette idée de professionnalisation permanente.

Son approche centrée autour de l'ancrage de la représentation accorde à cette dernière la possibilité de renouveler, chez le groupe ou le sujet individuel, le « système d'interprétation de l'objet ». En ce sens le cadre théorique utilisé dans l'analyse du système de la construction de la professionnalité permanente ne doit surtout pas être figé. L'orientation donnée par Doise semble être suffisamment flexible pour répondre à cette demande.

Pour résumer, l'histoire, la mémoire collective et individuelle, les représentations sociales et professionnelles sont non seulement constitutives de l'identité du groupe professionnel mais aussi et surtout facteurs de création de repères.

Ces repères vont être déterminants dans le modèle de l'implication, et il sera déterminant de les analyser via les représentations mobilisées par les acteurs professionnels.

- **Le sentiment de contrôle**

« Le sentiment de contrôle définit les choix propres du professionnel, ses autorisations à agir en évaluant et contrôlant ses actions dans un système d'actions collectives. »

Tel que le suggère la citation de Christine Mias ci dessus, la notion de contrôle n'est pas vraiment à prendre au sens commun. Il ne s'agit pas de l'acte de surveillance à l'égard d'un objet, d'une situation.

Ici le sentiment de contrôle touche plus directement une des dimensions psychologiques de l'individu ; celle d'orientation de ses actions dans la direction choisie par ce dernier. Il s'agit donc du positionnement de l'acteur dans un environnement donné. Le sentiment de contrôle exprimerait la force du lien existant entre la projection par l'individu, de ses actions dans l'environnement, et les éléments composant l'environnement en question. Nous parlons ici d'environnement professionnel.

La psychologie sociale a montré que la tendance générale de l'individu est la considération que ses actes sont « surdéterminés » par des paramètres personnels. Il en résulte, chez le sujet, une conscientisation d'un lien puissant d'affiliation entre ses actes et le résultats de ses actes.

Christine Mias, établie le lien entre la dimension repère du modèle SRC et le sentiment de contrôle en appuyant sur Depret lorsque ce dernier avance que « le rapport qu'une personne entretient avec son environnement (...) semble indissociable de la représentation qu'a la personne de son insertion dans l'environnement, c'est-à-dire de son identité » (Depret, 1996).

L'analyse du sentiment de contrôle chez l'individu ne peut se faire que du point de vue de l'individu, dans l'explicitation de ses représentations diverses sur son environnement professionnel. L'étude des représentations du sujet sur un objet professionnel spécifique permet d'évaluer le sentiment de contrôle que ce dernier a à l'égard de l'objet. En d'autres termes si nous voulons interroger cette troisième dimension du modèle, nous avons intérêt à focaliser sur la construction représentationnelle de l'objet socialement partagé sur lequel l'individu ressentirait (ou pas) un contrôle particulier.

6. MÉTHODOLOGIE

6.1. Les outils de collecte de données

Dans le cadre de notre recherche nous allons donc nous focaliser sur les dires des professionnels en poste de direction sur une MJC du réseau Midi-Pyrénées.

Nous cherchons à déterminer les conditions selon lesquelles ces derniers seraient impliqués autour de la question de l'accueil de populations exclues. Alors que nous ne sommes que moyennement intéressés par l'approbation quant à l'implication de ces acteurs (nous avons déjà vu que selon le cadre théorique choisi, du moment qu'ils sont dans le groupe, ils sont impliqués), il reste néanmoins nécessaire de comprendre la nature même de cette implication. Au delà de la distinction implication active ou passive, il nous intéresse d'entrer plus en profondeur dans les conditions de cette dernière. Pour ce faire nous avons choisi un outil favorisant une approche qualitative : l'entretien semi-directif.

Cependant avant même d'entreprendre la phase exploratoire de notre objet de recherche, nous savons que l'une des premières actions que nous sommes amenés à mettre en place est la **validation de l'existence du problème relevé par le commanditaire**.

D'autre part, toujours en amont de la recherche, il nous faut **délimiter le contour d'un objet** (la population exclue) pour l'ensemble des acteurs professionnels. Il nous faudra donc également interroger le groupe professionnel dans son intégralité, c'est à dire interroger tous les directeurs salariés de la FRMJC Midi-Pyrénées, et **vérifier que l'objet « population exclue »** comporte bel et bien un enjeu pour l'ensemble du groupe.

Si le groupe en question ne se représente pas l'objet population exclue comme un objet présent et constitutif de son environnement professionnel, il sera vain d'utiliser le modèle de l'implication professionnelle SRC dans l'étude des conditions d'implications des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées autour de la question de l'accueil des populations exclues.

Signalons sans plus attendre que tout au long de cette présentation, nous verrons que certaines questions répondent à différents objectifs. Le modèle SRC et les représentations sociales sont des cadres théoriques suffisamment transversaux et proches, qu'ils permettent d'utiliser certaines données similaires que l'on se situe sur l'une ou l'autre des approches.

Nous sommes passés par une phase préliminaire à la recherche qui nécessite la collecte de données quantifiables. L'outil idéal, dans notre situation, est donc le questionnaire. Ce dernier permet de recueillir dans un temps restreint et en instantané, les données d'une large population. Cela correspond tout particulièrement à la temporalité réduite de notre phase d'exploration et au rayonnement régional dans lequel s'inscrit notre investigation.

Avant de présenter les objectifs propres à la construction de notre questionnaire nous proposons une lecture schématique de ce dernier.

Il se découpe en 4 parties identifiables :

- La première partie comporte des demandes d'information sur la structure et des données sur la personne questionnée.
- La deuxième partie se concentre plus sur la catégorisation d'une population exclue, le type et le niveau d'exclusion.
- La troisième partie se focalise sur le rôle et le sens, donnés par les équipes et les bénévoles, d'un travail spécifique en direction de cette population.
- La quatrième partie se divise en deux sous-partie. Elle cible les actions en équipe puis à titre individuel qui ont déjà été mises en place, qui sont souhaitées, ainsi que les compétences et le sens mobilisés dans leurs réalisations.

6.1.1.Objectif 1 : Validation de l'existence du problème relevé par le commanditaire.

Nous ne reviendrons pas sur la validité de l'existence réelle du problème qui nous a permis de poser notre question de départ cependant nous allons présenter les questions qui reflètent l'écart entre les valeurs des MJC et les pratiques effectives au sein de ces structures ainsi que le manque repéré quant à l'accueil de certaines populations au sein des MJC.

- *Avez-vous identifié une ou des populations spécifiques, de votre territoire, qui ne fréquentent pas ou très peu votre structure ?*
- *En équipe, avez-vous mis en place dans votre structure des actions spécifiquement en direction de cette population ?*

- *Est-ce pour vous le rôle de votre structure d'accueillir cette population ?*

6.1.2.Objectif 2 : Délimiter le contour d'un objet

Nous avons présenté plus en amont les difficultés des uns et des autres quant à la caractérisation de la population exclue des activités des MJC. Le premier travail auquel nous devons nous livrer sera donc de demander aux professionnels d'identifier et de décrire une population non représentée dans les actions de leur MJC.

Nous retrouvons donc, dans le questionnaire, une série de questions visant à dessiner le contour de l'objet « population exclue des activités des MJC » :

- *Avez-vous identifié une ou des populations spécifiques, de votre territoire, qui ne fréquentent pas ou très peu votre structure ?*
- *Parmi ces populations, il y en a-t-il une en particulier avec qui vous souhaiteriez travailler ?*
- *Si oui, laquelle ?*
- *Pour vous, cette population est-elle socialement exclue ? (de « très exclue » à « pas du tout exclue »)*
- *Pouvez-vous donner 5 mots ou expressions qui qualifient cette exclusion ?*

6.1.3.Objectif 3 : L'objet « population exclue des activités de la MJC » est-il représentationnel ?

Avant d'imaginer un travail sur les représentations circulantes au sein du groupe « directeur de MJC », il s'agit de valider l'existence d'une représentation sociale commune à ses membres. Peut-on considérer « la population exclue des activités des MJC » comme un objet de représentation sociale ?

Alors que nous savons qu'il ne peut y avoir de représentation sociale sans un objet, nous pouvons très bien imaginer un objet ne favorisant pas l'apparition de représentation. Moliner accorde cinq critères déterminants l'objet représentationnel (Moliner, 1993, p. 5-14) : la spécificité de l'objet, les caractéristiques du groupe, les enjeux, la dynamique sociale, l'absence d'orthodoxie.

Nous avons donc, au travers du questionnaire, interrogé -chez les individus questionnés- la présence de ces 5 critères dans la composition de l'objet « population exclue des activités de la MJC ».

- **La spécificité de l'objet**

L'objet de représentation doit être un objet que le groupe en question identifie comme ayant un intérêt et dont la maîtrise est nécessaire. Dans le milieu professionnel, notre terrain d'investigation, il faut que l'objet soit repéré comme étant d'un intérêt partagé par les acteurs dans la réalisation de leurs tâches professionnelles.

- *Est-ce pour vous le rôle de votre structure d'accueillir cette population ?*
- *Selon vous, est-ce une priorité dans les actions à mener au sein de votre structure ?*
- *Dans le cadre de votre travail, quel est le niveau de priorité de l'accueil de cette population sur une échelle de 0 à 100 ?*
- *En équipe, souhaiteriez-vous mettre en place dans votre structure des actions spécifiquement en direction de cette population ?*

- **Les caractéristiques du groupe**

Pour que l'on puisse mener à bien un travail sur les représentations, que l'objet soit réellement objet vecteur de représentation sociale, il faut que les membres du groupe soient en interaction directe ou indirecte, qu'ils aient -a minima- le sentiment d'être un groupe.

Ici, nous avons validé l'existence du groupe directeurs de MJC, salariés du réseau FRMJC Midi-Pyrénées, indépendamment du questionnaire, par leur appartenance à un réseau via le cadre statutaire. Le mail comportant le questionnaire a été envoyé par leur employeur, la FRMJC, l'entité qui les réunit à diverses occasions pour des formations ou des groupes de travail et qui font d'eux un groupe à part entière. Nous considérons donc que le groupe questionné est un groupe secondaire interagissant et ayant un sentiment d'appartenance groupal suffisant pour partager un objet de représentation.

- **Les enjeux**

Ici l'enjeu sera celui de la cohésion du groupe professionnel, ce dernier existant avant le

questionnement autour de l'objet. Dans son ouvrage, Moscovici interrogeant les catholiques sur la psychanalyse, rend compte d'un discours consenti de la part des dévots préservant l'identité groupale et renforçant cette dernière (Moscovici, 1961).

En ce qui nous concerne l'objet « population exclue des activités des MJC » est important si son enjeu de cohésion du groupe apparaît.

- *Est-ce pour vous le rôle de votre structure d'accueillir cette population ?*

Cette question permettra, au vu des réponses obtenues, de quantifier le nombre de directeurs considérant que sa structure doit travailler sur l'objet « population exclue des activités des MJC ». Nous aurons donc une vision chiffrée de l'intérêt que porte le groupe sur l'objet.

- **La dynamique sociale**

Dans le travail sur les représentations sociales, l'enjeu qui touche à la cohésion du groupe ne s'entend que par le rapport qu'entretient, autour de l'objet en question, un groupe vis-à-vis d'autres groupes. C'est l'interaction de ces groupes autour de l'objet qui fait de ce dernier un objet représentationnel qui revêt l'enjeu de cohésion du groupe. Nous avons donc des questions interrogeant le rapport à l'objet entretenu par l'entourage professionnel proche des directeurs FRMJC, n'étant pas pour autant membres constitutifs du groupe. Nous faisons référence aux salariés et bénévoles des structures locales.

- *Selon vous, est-ce une priorité dans les actions à mener au sein de votre structure ?*
- *Cet avis vous semble-t-il partagé par les salariés de votre équipe ?*
- *Cet avis vous semble-t-il partagé par les bénévoles de votre structure ?*
- *En équipe, souhaiteriez-vous mettre en place dans votre structure des actions spécifiquement en direction de cette population ?*

- **L'absence d'orthodoxie**

L'objet représentationnel n'est pas un objet modelé par des instances de référence gommant le polymorphisme de ce dernier. En d'autres termes, le compte de résultat chez l'auditeur financier est un objet qui n'apparaîtra pas comme représentationnel car clairement identifié par le corps de

métier, et imposé par un système qui fixe l'objet.

L'enjeu pour nous sera donc de mettre en relief le caractère polymorphe de l'objet « population exclue des activités des MJC »

- *Pouvez-vous donner 5 mots ou expressions qui qualifient cette exclusion ?*
- *Par rapport à l'accueil de cette population, vous diriez qu'il y a un manque de ...*

En demandant au groupe de qualifier l'exclusion, nous avons alors un panel de mots qui devraient pouvoir se catégoriser sans pour autant former une méta-donnée uniforme. Il en est de même pour les manques relevés dans l'accueil de la population : Nous devons pouvoir avoir des manques repérés de genres différents. Si tous les manques sont identiques, c'est bien que notre objet est représenté de manière identique et donc perd quelque peu son caractère polymorphe.

Nous avons vu le lien que nous établissons entre la réalisation d'un questionnaire et le travail spécifique sur l'objet de représentation.

6.1.4.Objectif 4 : 1^{ères} ébauches de travail sur l'implication professionnelle

Pour préfigurer la suite de notre travail, nous nous sommes autorisés à intégrer à cet outil quelques questions qui concernent déjà les conditions d'implication professionnelle selon le modèle SRC.

Dans la récolte des données, nous réservons à ce modèle l'outil « entretien ». Il nous semblait cependant pertinent d'anticiper quelque peu la réalisation des entretiens par la collecte de données concernant le sens et le sentiment de contrôle en utilisant le questionnaire.

C'est pourquoi nous retrouvons dans cet outil les questions suivantes :

- **Questions autour du sens-valeur**
- *Est-ce pour vous le rôle de votre structure d'accueillir cette population ?*
- *Est-ce que l'accueil de cette population est en accord avec les valeurs portées par votre structure ?*

- *Si oui, lesquelles ?*
- *A titre personnel, hors travail, êtes vous engagé dans ce type d'action ?*
- *Cet avis vous semble-t-il partagé par les salariés de votre équipe ?*
- *Cet avis vous semble-t-il partagé par les bénévoles de votre structure ?*

• **Questions autour du sentiment de contrôle :**

- *Pensez-vous que votre équipe possède les compétences nécessaires pour mener ces actions ?*
- *Vous sentez-vous épaulé par votre équipe pour mener ces actions ?*
- *Pensez-vous posséder les compétences nécessaires pour mener ces actions ?*
- *Est-ce que vous pensez que vous ou certains membres de votre équipe ont besoin de formation ?*

6.2. Le rapport au terrain

Si le questionnement autour du mode de passation de ce questionnaire aura été de courte durée, l'échantillonnage cependant aura suscité de nombreuses interrogations relatives au nombre et au type d'individus visés.

Nous avons pris le parti de créer un questionnaire en ligne avec LimeSurvey®²⁴ que nous avons installé sur un serveur informatique crée pour l'occasion²⁵ et de transmettre l'invitation à participer par mail via l'adresse de notre commanditaire, la FRMJC. L'idée d'un questionnaire en ligne vient de la volonté de facilitation quant au remplissage par les individus interrogés et au traitement brut des premières données. Notons tout de même que si LimeSurvey permet en effet un traitement instantané de certaines données récoltés, un travail de catégorisation reste à opérer sur certaines questions portant par exemple sur l'identification de populations en 5 mots (questions ouvertes).

²⁴ <https://www.limesurvey.org/fr/accueil>

²⁵ <http://www.spej.org/enquete/>

6.2.1. Passation et support

Travaillant sur le public des directeurs de MJC en Midi-Pyrénées en situation professionnelle, il était pertinent pour nous que ces derniers soient dans leur contexte professionnel lors du remplissage de notre questionnaire. Compte-tenu du temps limité que ces derniers peuvent consacrer, dans une journée de travail, à un élément étranger à la résolution des problèmes pratiques du quotidien, il nous a semblé important de faciliter autant que possible l'accès et le renvoi du questionnaire en passant par un support « en ligne ». Le questionnaire en ligne permet également un paramétrage fin des modalités de réponses et du traitement postérieur des résultats.

Le parti pris d'envoyer le lien par la FRMJC est double. D'une part s'agissant de leur employeur, on a imaginé que notre demande serait prise plus en considération, d'autre part il était nécessaire que ces professionnels sentent l'ancrage du terrain dans le processus de recherche. Même si nous nous sommes présentés en tant que étudiants du master PEJ, nous avons bien spécifié que nous étions professionnels dans le réseau MJC, que nous souhaitions renforcer cette identification de la recherche dans le terrain par les professionnels en associant le questionnaire à leur interlocuteur de référence dans le travail quotidien.

Ajoutons également que l'envoi du questionnaire depuis la boîte mail FRMJC légitime également notre démarche en rapport à la commande passée.

6.2.2. Échantillonnage pour le questionnaire

La commande, concernant les acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées, délimite le contour de notre étude et donc le rayonnement dans lequel nous avons collecté les données. Alors qu'il s'agit d'interroger les structures MJC de Midi-Pyrénées appartenant au réseau FRMJC, nous avons tout de même envoyé notre questionnaire à des structures n'étant pas nécessairement des MJC et situées dans la France entière. L'idée originale était de permettre une comparaison entre les réponses obtenues par les MJC Midi-Pyrénées et d'autres structures sur d'autres territoires. Au vue du peu de retour extra Midi-Pyrénées et du manque d'homogénéité dans le type de structures ayant répondu, nous n'avons pas pu exploiter ces données et nous nous sommes recentrés sur notre échantillon de base : les MJC de Midi-Pyrénées.

Nous avons vu que le commanditaire souhaitait orienter le travail d'accueil de population exclues dans les MJC, en utilisant le levier des ressources internes de la FRMJC : les directeurs contractualisés par la FRMJC.

Ici également, il nous a semblé important d'élargir un peu la portée du questionnaire en ne nous limitant pas aux structures comportant un directeur du réseau FRMJC. Au contraire dans une approche quantitative et dans un souci d'exhaustivité, nous avons décidé de questionner toutes les structures MJC de Midi-Pyrénées (105 MJC dans le réseau).

Étant donné le peu de retour au vu du nombre total de MJC sur le territoire, nous avons choisi de nous rapprocher de notre commande initiale en réduisant l'échantillon aux MJC ayant un directeur salarié par la FRMJC (45 MJC avec des postes de directeurs FRMJC).

Nous avons donc constitué et interrogé une population de référence de 45 MJC correspondant aux structures MJC en Midi-Pyrénées ayant un directeur salarié de la FRMJC.

31 de ces dernières ont complété le questionnaire, nous permettant alors d'établir un échantillon représentatif de notre population de référence.

6.2.3. Méthode de traitement de données.

Comme évoqué précédemment, le logiciel LimeSurvey permet de traiter des données brutes, sans pour autant croiser ces dernières, ni construire des catégories de mots. Nous avons donc simplement exporté les résultats obtenus sur un tableur pour trier, croiser, ou encore effectuer les catégories nécessaires à l'interprétation des données. Nous reviendrons dans la partie analyse sur le travail de catégorisation, le codage des variables.

6.2.4. Les entretiens

Après avoir validé le problème relevé par le commanditaire, délimité le contour de l'objet puis avoir interrogé son caractère représentationnel -et alors même que nous avons posé quelques questions relatives au modèle de l'implication professionnelle- nous allons présenter notre deuxième outil de collecte de données : l'entretien.

L'idée principale quant à l'utilisation de l'outil entretien est d'entrer dans une dimension qualitative correspondant tout particulièrement au modèle de l'implication professionnelle et à l'étude des représentations de la population exclue au sein des sous composantes sens-repère-contrôle. Nous cherchons en effet à **déterminer les conditions d'implication professionnelles des acteurs relatives aux pratiques d'accueil d'une population représentée comme étant exclue**. L'idée est donc de chercher, **à quel niveau se situe l'exclusion dans les différentes classes de**

discours obtenues lors d'entretien, à quelle vision de l'exclusion se réfère le sujet interrogé lorsque ce dernier évoque le sens, puis les repères et enfin le sentiment de contrôle.

Nous avons repéré que le positionnement des individus dans le modèle de l'implication professionnelle, autour de la question de l'accueil des populations exclues, est intrinsèquement lié au modèle représentationnel de ce dernier sur l'objet en question. Les représentations sociales, « guide pour l'action », nourrissent les différentes composantes du modèle ainsi que la définition faite par l'individu de l'objet population exclue et orientent ses conduites. C'est pourquoi il nous est nécessaire de traiter qualitativement la question des représentations sociales au travers du modèle SRC.

En ce qui concerne l'implication autour de pratiques d'accueil de populations représentées comme exclues, nous allons tout d'abord demander au sujet de nous donner sa vision d'une population exclue puis essayer de faire émerger dans le discours les trois dimensions SRC proposées par C. Mias et qui constituent le modèle de l'implication professionnelle.

Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode de l'entretien semi-directif, en constituant au préalable un guide d'entretien qui se décompose en : un discours introductif puis quatre parties.²⁶

Nous consacrons les 5 premières minutes de l'entretien à présenter formellement et sommairement notre recherche, nous-mêmes, les outils utilisés, le modèle de l'implication professionnelle sur lequel nous nous sommes appuyés pour construire l'entretien et enfin le déroulé de l'entretien.

S'en suivent les quatre parties correspondant aux questions suivantes :

- « Pouvez-vous nous décrire une population que vous auriez repéré comme étant particulièrement exclue, des activités de la MJC et des rapports sociaux sur le territoire ? »
- « Quel sens mettez-vous dans les actions favorisant l'accueil de ces populations ? »
- « Quels repères, socio-historiques, dans le passé de la profession, mobiliseriez-vous dans la justification d'actions qui favorisent l'accueil des populations exclues ? »
- « Parlez-nous un peu de votre sentiment de contrôle dans le développement de ces actions »

26 Livre des annexes p. 65 : Grille d'entretien

Bien évidemment nous avons utilisé quelques questions supplémentaires de relance ou de reformulation des questions ci-dessus, que nous retrouverons en annexe dans la grille d'entretien.

6.2.5. L'échantillonnage pour les entretiens

Lorsque nous nous sommes questionnés sur les différentes manières d'échantillonner notre population interrogée, nous avons -une fois de plus- pris appui sur la commande de la FRMJC. Cette dernière se concentre sur les directeurs, salariés de la FRMJC en poste sur les MJC du territoire Midi-Pyrénées. Nous n'allions pas pouvoir, pour des raisons matérielles et temporelles, nous entretenir avec tous les directeurs de MJC, salariés de la FRMJC en poste. Il nous a donc fallu déterminer un nombre minimum d'individus auprès desquels nous pourrions collecter des données. Nous avons tout d'abord cherché sur les questionnaires les structures désireuses de participer à des entretiens complémentaires puis imaginé un découpage en trois zones : urbaine, péri-urbaine et rurale.

Après en avoir discuté avec notre tuteur de stage, il nous est apparu pertinent d'aborder la question de l'exclusion selon une entrée territoriale. L'idée est de repérer, en fonction des différents territoires, les divergences éventuelles quant à la description de l'exclusion et aux conditions d'implication dans l'accueil de ces populations repérées comme étant exclues.

Nous avons donc cherché puis contacté 3 directeurs de MJC respectivement inscrits dans des territoires urbains, péri-urbains et ruraux. Enfin dans un souci de comparaison des discours émis nous avons décidé, avec notre directeur de mémoire, de multiplier par 2 les individus interrogés. Au final nous avons donc collecté les discours de deux directeurs en zone urbaine, deux en zone péri-urbaine et deux en zone rurale.

6.2.6. Passation

Lors de la passation des entretiens des directeurs de MJC, nous avons pris le parti de nous déplacer, à deux, sur les lieux d'exercice professionnel de ces derniers. Notre recherche et la nature même des entretiens portant sur l'implication professionnelle, il nous a paru pertinent -lors de la passation- de rester au plus proche de l'univers professionnel. Nous aurions tout à fait pu imaginer donner un rendez-vous dans un espace plus « neutre », moins teinté par l'univers singulier du travail quotidien, mais nous souhaitons rester au plus près de l'ancrage du sujet interrogé dans son contexte professionnel. Nous avons alors présumé que ce dernier fournirait des éléments de réponses directement en rapport à ses problématiques quotidiennes observées depuis la place qu'il

occupe sur son poste de direction de MJC. Nous cherchions, non pas des réponses généralistes sur une idée de ce que pourrait être des conditions d'implications quant à l'accueil d'une population exclue, sinon le point de vue du professionnel, à un instant donné depuis la place qu'il occupe au sein de sa structure. N'oublions pas que les directeurs de MJC ont, pour la plupart, une formation soit universitaire soit professionnalisante développant des compétences et une réflexion généraliste sur l'animation, l'intervention auprès de populations. Nous ne voulions pas que ces derniers nous fassent part de leur point de vue conceptuel sur la question sinon de leur approche professionnelle quotidienne.

Nous avons également profité de la constitution de notre micro équipe de recherche pour nous déplacer, à deux, favorisant ainsi un jeu de posture, d'identification double auprès du sujet interrogé. Erick étant repéré et identifié comme membre constitutif du réseau MJC, collègue partageant les mêmes problématiques de part sa fonction de directeur, les individus interrogés ont eu tendance à se référer à des éléments constitutifs de l'univers professionnel a priori partagés par l'ensemble des directeurs FRMJC. Cela a permis d'aborder plus directement certaines questions relatives aux problématiques professionnelles grâce à une confiance en la compréhension qu'Erick peut avoir des propos rapportés en entretien. D'autre part, Olivier s'étant présenté comme coordinateur plus associé -notamment par l'âge- à un étudiant formation initiale, et ayant joué le rôle presque candide de celui à qui le directeur interrogé doit expliciter ses propos. C'est par ailleurs Olivier qui se chargeait d'introduire les entretiens afin que les sujets identifient la rencontre plus sur le volet universitaire que sur celui d'une rencontre informelle entre pairs.

6.2.7. Traitement des données

Les transcriptions des six entretiens réalisés ont ensuite été regroupés dans un corpus texte pour son traitement à l'aide du logiciel Iramuteq²⁷.

Nous cherchons à repérer les univers de références mobilisés dans le discours par les interviewés, l'analyse textuelle par Iramuteq le permet et « offre une grande cohérence avec l'approche de l'implication » selon C.Mias (Mias, 2005)

L'avantage principal que présente pour nous l'utilisation d'Iramuteq est que ce logiciel ne nomme pas de catégorie définie « à priori », laissant ainsi le soin au chercheur de repérer, dans les

27 <http://www.iramuteq.org/> : logiciel libre, interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires développée au sein du LERASS par Pierre Ratinaud

occurrences de fragments de textes relevés par le logiciel, la place et les mondes depuis lesquels l'interviewé énonce son discours. L'idée étant de reconstruire « *les logiques subjectives à travers lesquelles ils appréhendent leurs expériences* » (Blanchet et Gotman, 2007, p. 128)

Dans la reconstruction de ces « logiques subjectives », il nous a semblé intéressant, de par nos places respectives en tant que professionnels insérés dans le réseau MJC, de jouer le jeu de la reconstitution de sens en utilisant notre connaissance de l'univers professionnel, en tenant compte de notre propre subjectivité. Il nous faudra donc garder un état de veille permanent lors de la phase d'interprétation des données afin de ne pas construire du sens via nos propres repères personnels ; nous comptons sur la pluralité des regards offerte par la possibilité de travailler à deux lors de cette étape délicate de la recherche.

Avant d'aller plus loin dans la présentation des données, nous allons présenter trois des fonctionnalités proposées par Iramuteq et qui nous permettront de construire notre analyse.

- **La classification hiérarchique descendante (CHD)²⁸**

La CHD est une méthode utilisée par le logiciel pour constituer des classes regroupant des segments de textes dans lesquels des formes (mots) similaires ayant un lien statistique avec l'ensemble des classes apparaissent. L'unité de référence que traite Iramuteq reste le segment de texte. Cependant on peut utiliser les « mots » mis en avant dans les classes dans la construction du sens. Il faut alors observer la force du lien, exprimée par le Chi2, entre le segment de texte comportant la forme et la classe dans laquelle il se trouve. On peut alors repérer le degré de représentativité du mot (via le segment de texte dans lequel il apparaît) dans la classe.

Le logiciel Iramuteq permet une représentation graphique des résultats obtenus qui permet une lisibilité immédiate.

- **L'analyse factorielle des correspondances (AFC)**

L'AFC menée sur le tableau de contingence croisant formes/lemmes et classes, permet de visualiser les différentes formes dans les classes en les situant sur une représentation graphique à plusieurs dimensions. Chaque axe correspond à un facteur. Cette analyse donne à voir l'opposition ou le rapprochement des classes entre elles.

28 Classification Hiérarchique Descendante selon la méthode décrite par Reinert (1983, 1986, 1991)

- **Le concordancier**

Ce fichier permet de visualiser les formes au sein des segments de textes. Il est donc utile lorsque nous serons menés à analyser plus finement le sens des formes présentes dans la classe.

7. ANALYSES DES RÉSULTATS

7.1. Le questionnaire

L'objectif initial de notre questionnaire était de valider le problème relevé par la FRMJC. Nous avons d'ores et déjà affirmé l'existence de cette problématique dans la partie précédente. Nous nous intéresserons désormais aux résultats permettant de délimiter le contour de l'objet « population exclue » pour poursuivre avec ceux ayant le potentiel de nous indiquer dans quelle mesure cet objet comporte un enjeu majeur pour le groupe questionné. L'idée étant de vérifier le caractère représentationnel de l'objet « population exclue » au sein du groupe « directeur de MJC salariés de la FRMJC 31 »

7.1.1. L'objet « population exclue »

Sur 31 MJC interrogées, 25 ont identifié une population exclue.

Nous avons alors posé la question « si oui, laquelle ? » puis catégorisé les réponses qualifiant les personnes exclues selon les directeurs questionnés.

Notons que les 6 MJC n'ayant pas identifié de population exclue ont tout de même décrit une population en réponse à la question : « si oui, laquelle »...

Nous avons construit 7 catégories dans lesquelles sont rangés les mots utilisés par les sujets questionnés dans la description de la population exclue (pour plus de détails quant à la construction des catégories nous proposons, en annexe, la liste des mots ainsi que leur répartition au sein des différentes catégories)²⁹.

Sur les 31 professionnels de MJC interrogés :

- 12 ont associé la population exclue à la jeunesse
- 2 les jeunes sans emploi
- 10 n'ont pas associé de mots (mais ont tout de même répondu à la question: « Pouvez-vous donner de 1 à 5 mots ou expressions qui qualifient cette exclusion ? »)

29 Livre des annexes p. 63 : Catégorisation

- 2 ont repéré les familles
- 1 associe exclusion avec handicap
- 3 ciblent l'origine dans la description d'une population exclue
- 1 mentionne le quartier

Il apparaît alors clairement que les directeurs de MJC associent la population exclue à la jeunesse. Il reste néanmoins la catégorie N/A dans laquelle presque 1/3 des réponses des directeurs quant à la dénomination d'une population exclue ; 1/3 des directeurs ayant identifié une population exclue ne l'ont pas nommée alors que ces derniers ont pourtant décrit cette exclusion en répondant à la question « Pouvez-vous donner de 1 à 5 mots ou expressions qui qualifient cette exclusion ? ».

Nous allons alors regarder de plus près les mots associés -en réponse à la question ci-dessus- à nos 2 catégories les plus significatives dans la dénomination d'une population exclue. Il s'agit de mettre en lumière les expressions utilisées pour décrire l'exclusion par les directeurs ayant associé l'exclusion à la jeunesse puis par ceux n'ayant pas nommé cette population exclue.

Nous avons réparti en 5 catégories les mots et expressions utilisés par les directeurs ayant associé le public exclu à la jeunesse et ayant qualifié cette exclusion.

Les mots décrivant l'exclusion et associés à la catégorie « population exclue » représentée par la donnée « jeunesse » seront répartis dans les catégories suivantes :

- Accessibilité géographique : 5
- Éducation : 6
- Culturelle : 4
- Économique : 5
- Lien social : 12

Ici nous remarquons donc que l'exclusion décrite par les directeurs l'ayant au préalable associé à la population jeune, est caractérisée par un champ lexical orienté autour de l'idée de lien social. Au

regard des termes regroupés dans cette catégorie, on s'aperçoit alors que les jeunes exclus sont considérés comme étant en rupture de lien social.

Si la catégorie N/A n'a pas associé un public spécifique à une forme d'exclusion, cette dernière a tout de même qualifié l'exclusion. Nous avons gardé les mêmes catégories (accessibilité géographique, éducation, culture, économique, lien social) employées dans le regroupement des expressions caractérisant la jeunesse exclue.

- accessibilité géographique : 5
- éducation : 4
- culturelle : 2
- économique : 5
- lien social : 6

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les résultats de cette catégorie N/A ne permettent pas de mettre en relief une tendance quant à la qualification de la population exclue. Cependant il est intéressant pour nous de constater qu'un tiers des sujets interrogés arrivent, en refusant de nommer la population qu'ils repèrent comme étant exclue, à identifier des types d'exclusions (géographique, liées à l'éducation, culturelle, économique, due à des problématiques de lien social).

Dans la volonté que nous avons d'amener les directeurs de MJC à délimiter le contour de l'objet « population-exclue » il apparaît une tendance significative à placer la jeunesse au cœur de la problématique. Cette jeunesse serait alors une jeunesse plus en manque de lien social qu'enclivée à des problématiques économiques, culturelles, d'éducation, d'enclavement ou d'éloignement géographique. Le tiers des répondants, ayant choisi de ne pas se livrer à une typologie de la population exclue, concède à l'objet « population exclue » un polymorphisme nécessaire à son insertion dans la dynamique sociale, dès lors que nous l'envisageons sous l'angle représentationnel. Il nous faudra vérifier, dans les entretiens, la pluralité de représentations quant à l'objet « population exclue ».

7.1.2. Les enjeux pour le groupe quant à l'objet « population exclue »

Dans un souci de mise en relief de l'intérêt porté par les directeurs à l'objet population exclue, les résultats exposés ci dessus se doivent d'être nuancés.

En se focalisant sur les réponses des directeurs à la question « Pour vous, cette population est-elle socialement exclue ? (pas du tout, un peu, moyennement, beaucoup, énormément) » nous nous apercevons que ces derniers placent le niveau d'exclusion sur un seuil « faible ». En effet 80 % des directeurs considèrent que les populations qu'ils ont repérées comme étant exclues le sont de « moyennement » à « pas du tout ».

Il n'y a donc rien d'étonnant également à ce que les directeurs situent au niveau moyen leur niveau de priorité dans l'accueil de population exclue en répondant sur une moyenne de 53 sur 100 à la question « Dans le cadre de votre travail, quel est le niveau de priorité de l'accueil de cette population sur une échelle de 0 à 100 ».

Nous constatons que l'enjeu pour le groupe directeurs de MJC salariés de la FRMJC quant au positionnement de l'objet « population exclue » dans l'univers professionnel est relativement faible. A contrario, lorsque que nous interrogeons les directeurs sur leurs positions plus personnelles relatives au développement de l'accueil de populations exclues au sein de leur structure, le niveau d'intéressement tend significativement à s'élever. A la question « De manière plus personnelle, souhaiteriez-vous mettre en place dans votre structure des actions spécifiquement en direction de cette population ? » 67 % des directeurs répondent « oui ».

Nous avons là des données permettant d'interroger le caractère représentationnel de l'objet en question. Nous pourrions aborder ces déclarations individuelles, via le prisme de l'implication professionnelle, en considérant les réponses des sujets questionnés comme constitutive d'une implication contextuée. Cependant, si nous nous intéressons au rapport représentations individuelles/représentations collectives, nous voyons nettement les positions individuelles des directeurs nuancer le rapport à l'objet entretenu par le groupe social constitutif de l'univers professionnel. En s'appuyant sur le processus d'ancrage de la représentation décrit par Doise comme permettant « d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier » Doise (1986), le distinguo entre position individuelle et position du groupe social professionnel laisse paraître des représentations divergentes quant à l'objet. Cependant au sein du groupe professionnel, de l'univers dans lequel la représentation (si représentation il y a) évoluerait, le manque d'opposition entre les

opinions relatifs à l'objet (ici nous parlons de l'association de ce dernier au terme « jeunesse ») interroge quant au caractère représentationnel de notre objet « population exclue ».

Il n'est pas si certain que l'orthodoxie ne caractérise pas notre objet. Il nous faudra comparer ce résultat avec ceux des entretiens avant d'en tirer une conclusion trop hâtive quant au choix sur l'acception idéologique ou représentationnelle accordée à l'objet qui nous intéresse.

7.2. Les entretiens

Dans le traitement des résultats, nous avons procédé à une analyse des discours par un traitement statistique textuel, via Iramuteq, de la transcription des entretiens. Nous avons tout d'abord tenté de décrire sur l'ensemble du corpus (de la retranscription des 6 entretiens) les différentes classes de discours que le logiciel a construit. Le but est de donner à voir les mondes lexicaux mobilisés par l'ensemble des sujets interrogés lorsqu'on aborde la question de la prise en charge des populations exclues dans leurs pratiques professionnelles. Nous avons ensuite mis la focale sur les mots utilisés par les directeurs de MJC interviewés en rapport à une catégorisation du public exclu. Enfin, nous avons mis en exergue -toujours dans l'ensemble du corpus- les formes les plus significatives ressortant du traitement statistique des dires des individus, qui tendraient à caractériser l'exclusion. Nous nous intéressons donc aux représentations, présentes dans l'ensemble des discours, quant à l'exclusion, le public exclu et le rapport en tant que professionnel à cette question de l'accueil des populations exclues.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à ces mêmes questions -relatives aux champs lexicaux mobilisés par les individus interrogés dans les représentations de l'exclusion, du public exclu et de la prise en charge de la population exclue depuis la place de professionnel qu'ils occupent- cette fois-ci en effectuant des entrées par les sous-corpus correspondant à notre grille d'entretien, et par conséquent aux parties constitutives du modèle de l'implication professionnelle. Rappelons que notre grille d'entretien se découpait en quatre parties correspondant à 4 questions :

- « Pouvez-vous nous décrire une population que vous auriez repérée comme étant particulièrement exclue, des activités de la MJC et des rapports sociaux sur le territoire ? »
- « Quel sens mettez-vous dans les actions favorisant l'accueil de ces populations ? »
- « Quels repères, socio-historiques, dans le passé de la profession, mobiliseriez-vous dans

la justification d'actions qui favorisent l'accueil des populations exclues »

- *« Parlez-nous un peu de votre sentiment de contrôle dans le développement de ces actions »*

Nous nous sommes concentrés sur les réponses aux questions 2, 3 et 4, (correspondant aux 3 dimensions du modèle de C. Mias : sens, repère et sentiment de contrôle) pour mettre en avant -dans chaque sous-corpus thématique- les mondes lexicaux mobilisés par les sujets pouvant correspondre à leurs représentations de l'exclusion, du public exclu et de la prise en charge dans leur milieu professionnel de ces populations exclues. Nous mettrons l'accent sur les trois dimensions constitutives de l'implication professionnelle afin de décrire les formes d'implications dans un contexte professionnel particulier : Celui de l'accueil des populations exclues.

7.2.1. Corpus général

Comme mentionné dans la partie précédente, le corpus est composé de 6 entretiens de directeurs de MJC salariés de la FRMJC intervenant dans 3 territoires différents : rural, péri-urbain et urbain. Nous avons donc deux discours de professionnels sur chaque territoire. Ici nous nous intéressons aux discours dans leurs globalités, indépendamment des variables thématiques avec lesquelles nous avons découpé le texte, qui correspondent aux questions posées fidèles à notre grille d'entretien et aux sous-parties constitutives du modèle de l'implication professionnelle de C. Mias.

• Description des classes du corpus général

Pour une meilleure lisibilité et compréhension, nous avons proposés, en annexe et pour chaque analyse de discours, l'export de la CHD et des AFC des résultats obtenus.

La CHD du corpus dans sa globalité fait apparaître 4 classes de discours. Avant même de rentrer dans une description de ces classes, il est intéressant de constater qu'en allant regarder les profils de chaque classe, dans les formes supplémentaires, apparaissent toutes nos variables thématiques (correspondant au découpage de nos questions, de notre grille d'entretien et des sous-partie du modèle SRC) à l'exception du sens. En effet nous retrouvons dans la classe 1 : la variable sentiment de contrôle (-*mod_controle), dans la classe 2 : celle des repères (-*mod_reperes), et dans la classe 4 : celle de la description d'une population exclue (-*mod_population). La classe 3 ne comporte pas de variable thématique.

La variable **mod_sens* n'apparaît donc pas dans les classes de discours du corpus global. Les individus interrogés n'ont pas un discours permettant au logiciel de construire une classe avec la variable *sens* au même titre que les repères, le sentiment de contrôle ou encore la description d'une population exclue. Pourtant, d'un point de vue méthodologique, dans le déroulé de nos entretiens, il s'agissait d'une question isolée, posée en début de passation. Nous verrons que même si cette variable n'est pas directement assignée à une classe de discours, que les individus n'isolent pas -toujours en terme de discours- le sens dans le fil de l'entretien, cette dimension du modèle de l'implication professionnelle SRC est transversale dans les différentes classes propres au modèle en question. Nous apprenons d'ores et déjà que les sujets mobilisent alors les mondes lexicaux associés au sens dans des classes comprenant les variables **mod_reperes* et **mod_controle*. Il y a donc une tendance des directeurs des MJC à mobiliser, autour de la question de l'implication professionnelle, des champs lexicaux relatifs au sens. Ces derniers construisent alors leur discours, quant aux repères et au sentiment de contrôle, autour du champ lexical de la dimension « sens » (dans son acception au sein du modèle SRC). Autrement dit, on retrouve la dimension sens dans les autres dimensions.

Nous avons, à titre d'exemple, dans la classe 1 -à laquelle est associée la variable *-*mod_reperes*, 37 segments de textes comportant au moins une fois la forme « travail » dans la classe pour un effectif total (toutes classes confondues) de 59 segments de textes comportant au moins une fois la forme dans le corpus total et avec un Chi2 de 39,05. Un bref détour par le concordancier montre que cette forme « travail » renvoie principalement au sens du travail en équipe, avec le CA, les partenaires... et n'est pas sans rappeler la définition donnée par C. Mias du sens entendu comme « le sens pour soi et la signification pour autrui ».

**** **mjc_urbain *sex_h *ancien_10*

*l'enjeu il est là au niveau de la MJC des ponts jumeaux et de son territoire d'intervention l'enjeu est vraiment là par rapport aux valeurs que l'on veut défendre sur ce public là ; on a un gros **travail** à faire qu'on ne pourra pas faire tout seul*

Il en est de même dans la classe comportant la variable *-*mod_controle* : Nous retrouvons la forme « objectif » qui -lorsque nous regardons le concordancier- s'entend comme une direction, une balise. Cela nous fait écho à la construction du sens grâce à la direction, abordée dans la partie présentation du modèle SRC.

**** **mjc_rural *sex_f*

Bon là ça fait neuf mois que je suis là peut-être que voilà au fil de cette deuxième année on va pouvoir aborder ce sujet en mettant des **objectifs** qui permettront de faire un premier pas

Le sens semble donc, au travers le discours des directeurs interviewés, traverser les composantes du modèle de l'implication professionnelle.

Selon l'exemple de la cocotte en papier utilisé supra dans la partie *notions étymologiques* de l'implication professionnelle pour illustrer le terme « explicare », nous postulons que demander aux acteurs de s'exprimer sur les repères et le sentiment de contrôle donne à voir la dimension « sens » du modèle. M. Bataille corrobore cette hypothèse. S'expliquer, c'est déjà donner du sens, notamment dans le retour sur son implication professionnelle selon le modèle SRC. « Deux faces d'une même nécessité : l'explication inclut l'analyse de l'implication, l'implication n'est opérante que si elle est analysée » (Bataille, 1983)

Alors que les sujets mobilisent tout un champ lexical propre à la construction de sens dans les classes comportant les variables -*mod_reperes et -*mod_controle, il nous faut dès à présent -dans l'analyse des mondes lexicaux mobilisés par les sujets lorsque l'on aborde la question de la prise en charge des population exclues dans leurs pratiques professionnelles- nous livrer au jeu de la caractérisation des classes de discours.

• Caractérisation des classes

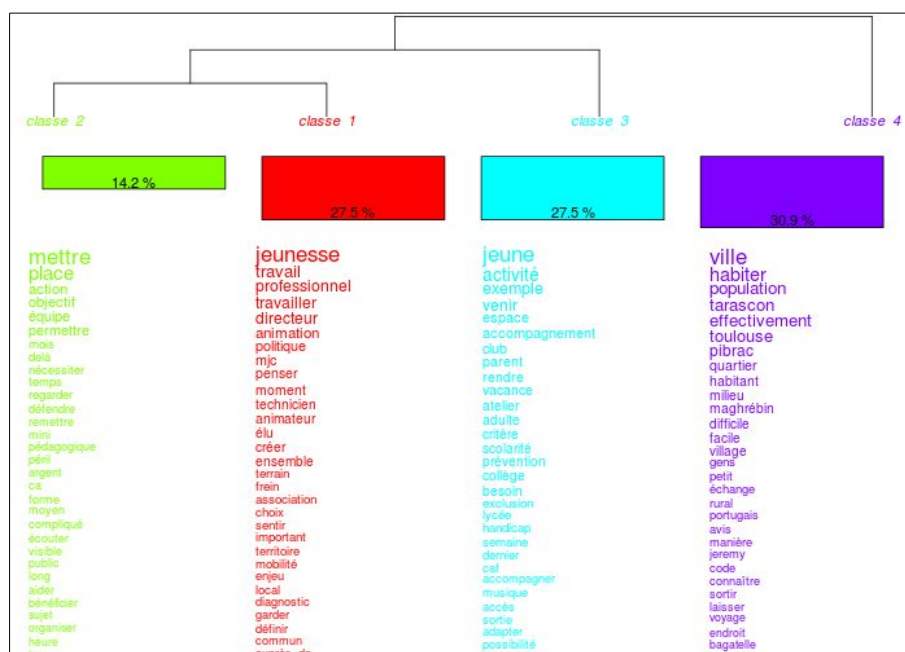


Illustration 1: Dendrogramme présentant la CHD sur le corpus général

- Classe 1 : Elle comporte plusieurs formes telles que « jeunesse », « travail », « professionnel », « technicien », « directeur », « animation »... renvoyant à une réflexion autour des métiers de l'animation, de la professionnalité.
- Classe 2 : Elle est constituée de formes renvoyant à une réflexion sur l'action, indépendamment de son ancrage contextuel. Nous y retrouvons les formes « mettre », « place » (entendu par « mettre en place » au regard du concordancier) « action » « objectif » ...
- Classe 3 : Elle reprend un peu cette idée d'une action à mettre en place à la différence que cette classe aborde l'action contextualisée. Elle amène le discours autour de pratiques effectives et ancrées dans le terrain. On y retrouve les formes « jeune » « activité » « exemple » « espace » « accompagnement » « venir ».
- Classe 4 : Elle regroupe des formes relatives au contexte, à l'ancrage territorial de la population, à la vie de la population sur le territoire ; décentré des questions d'action professionnelle. Nous retrouvons les formes « ville », « population », « Toulouse », « quartier », « Tarascon », « Pibrac », « habitant », « milieu », « Maghrébins ».

Il est d'ores et déjà intéressant de noter que lorsque les directeurs de structures abordent la question de l'accueil d'une population repérée comme étant exclue, ces derniers ont des discours qui se regroupent autour de 4 modalités : la réflexion autour de la professionnalité, la réflexion autour de l'action décontextualisée, l'action et le contexte.

Il y a donc quatre mondes lexicaux différenciés à l'aide du logiciel Iramuteq et mobilisés par les sujets pour parler de l'accueil des populations exclues dans les MJC. Ces quatre mondes mais surtout les rapports qu'ils entretiennent les uns aux autres, donnent à voir les représentations des professionnels sur la question qui nous intéresse.

• **Différenciation des classes**

La CHD donne à voir les classes de discours qui se regroupent et qui se différencient. Il est alors possible de remarquer qu'en premier lieu la classe 4 (contexte) est séparée des classes 1, 2 et 3. Le regroupement des classes 1, 2 et 3 donne lieu à une méta-donnée que l'on pourrait nommer « pratiques professionnelles ». Nous avons alors une différenciation nette, dans le discours, entre les pratiques professionnelles et le contexte évoqué par les sujets interrogés. Il y aurait donc, dans le discours des directeurs de MJC, une séparation faite entre le territoire, ses habitants et leurs

pratiques professionnelles. Nous pouvons supposer de la part de ces individus une vision de leurs actions professionnelles comme étant -dans le discours tout au moins- différent du contexte social et territorial de l'intervention auprès de population exclues. Notre méthodologie peut nuancer ce résultat car nous avons bien demandé aux sujets de répondre en premier lieu à la question de la caractérisation de la population puis à celles de l'implication professionnelle. Cependant nous avons vu qu'en ce qui concerne le sens, ce paramètre a tout de même traversé notre découpage pour venir nourrir tout le modèle SRC. Il aurait pu en être de même pour l'entrée contextuelle et sociétale présente dans la classe 4. Or cette classe se différencie statistiquement de celles (1, 2, 3) abordant le champ lexical des pratiques professionnelles. Nous pouvons alors postuler une dissociation réelle dans le discours, des pratiques et du contexte. Peut être la représentation des professionnels MJC quant à leur manque d'ancrage de leurs pratiques dans le contexte sociétal est elle à travailler dans la question de l'accueil des populations exclues ?

Pour rentrer plus en détail dans l'analyse du discours, on remarque que les classes 1 et 2 se différencient de la classe 3. Nous avons donc les classes 1 et 2 qui constitueraient une méta-classe de discours autour de la réflexion sur les pratiques professionnelles décontextualisés et qui se différencierait de la classe de discours relative aux actions effectives. Remarquons également que les classes 1 et 2 correspondent à celles dans lesquelles nous retrouvons les variables thématiques du modèle SRC (sans le sens) et que ces deux classes sont séparées de celle qui insiste sur les pratiques effectives. Nous avons donc une différence marquée par le champ lexical entre les pratiques effectives du quotidien et les réflexions sur la pratique d'animation dans le cadre de l'accueil d'une population exclue. Dans le discours tout au moins, l'une et l'autre sont alors séparées. Les dimensions « repères » et « sentiment de contrôle » sont également éloignées des pratiques professionnelles quotidiennes. Après avoir dissocié, dans le discours, des classes comprenant des formes dominantes relatives au contexte sociétal et environnemental d'autres classes traduisant les pratiques professionnelles, nous sommes désormais sur la vision d'une représentation de l'activité quotidienne éloignée des dimensions du modèle SRC de l'implication professionnelle quant à l'accueil d'une population exclue. La CHD nous permet d'aller un peu plus loin encore grâce à un dernier distinguo dans les classes de discours.

La classe 1 et 2 finissent par être dissociées. La réflexion sur l'action décontextualisée va être séparée de celle autour de la professionnalité. Cette classification isolée des deux classes laisse transparaître -dans le discours des directeurs- un éloignement lexical entre l'action quotidienne et la réflexion sur le milieu professionnel, les métiers de l'animation. Il y a donc une séparation entre les

repères mobilisés dans la construction d'une professionnalité autour des pratiques d'accueil des populations exclues et le sentiment de contrôle présent (d'un point de vue lexical) dans la classe de discours des actions d'animations « hors contexte ».

Ces éléments ne permettent pas nécessairement -du moins en l'état- de mettre en exergue les conditions d'implications des professionnels autour de la question de l'accueil des populations exclues, cependant ils confirment la pertinence du modèle SRC autour de cette question et amènent déjà quelques pistes de réflexions quant aux dissociations de classes de discours présents dans les champs lexicaux mobilisés par les directeurs des MJC.

Comme mentionné supra, ce qui nous intéressera, c'est de « déterminer les formes d'implication professionnelles des acteurs relatives aux pratiques d'accueil d'une population représentée comme étant exclue. L'idée est donc de chercher, à quel niveau se situe l'exclusion dans les différentes classes de discours obtenues lors d'entretien, à quelle vision de l'exclusion se réfère le sujet interrogé lorsque ce dernier évoque le sens, puis les repères et enfin le sentiment de contrôle. »

Pour aller plus loin, nous proposons donc de rechercher dans la totalité du corpus, les champs lexicaux se référant à la définition d'un public exclu. Notons que nous ne reviendrons plus sur cette représentation du public par les professionnels dans la suite de l'analyse et notamment dans l'exploration des données dans les différentes thématiques composant le modèle SRC, partie constitutive de notre grille d'entretien. Après vérification, nous avons constaté que la représentation du public ne varie pas de celle ressortant dans le corpus général lors du test de la CHD dans les sous-corpus par thématique.

• **Les formes représentant le public exclu**

Les formes présentes dans le plus grand nombre de segments de texte au travers du corpus faisant référence à la caractéristique d'un public exclu sont : « jeunesse » et « jeune ».

La forme « jeune » est présente dans 205 segments de textes dans le corpus global et la forme « jeunesse » est présente dans 95 segments de textes du corpus global. Il est alors significatif que les directeurs de MJC, au travers des mondes lexicaux mobilisés, ont une représentation du public exclu fortement associé à la jeunesse.

Cette jeunesse n'est pas caractérisée ici. Au regard du concordancier, nous voyons une tendance à ne pas catégoriser cette jeunesse.

**** *mjc_rural *sex_f

*la dessus je suis très ferme très très ferme c'est un exemple, les populations excluent les jeunes , certains **jeunes** pas tous... des **jeunes**, beaucoup sur ce territoire*

**** *mjc_urbain *sex_h *ancien_14

*Parfois j'ai besoin moi, d'avoir des assistants sociaux du club de prévention pour nous aider à traiter des questions pour des problématiques que rencontrent certains **jeunes***

Nous restons globalement sur une définition floue d'une jeunesse, la seule autre forme caractérisant la jeunesse et qui apparaît comme étant associé à cette dernière dans le concordancier est la forme « péril »

**** *mjc_rural *sex_h *ancien3

*que la jeunesse ceci cela historiquement aussi on a toujours l'impression que le jeunesse est forcément en **péril** parce_que fragile dès qu'il y a quelques jeunes qui traînent sur la place publique*

Cette forme reste néanmoins relativement « faible » au vue de la force du lien qu'elle entretient dans sa classe (chi2 : 17,93) et au nombre de segments de texte dans lesquels elle est présente dans le corpus global (seulement 5).

La forme « parent » occupe une place importante dans un rapport direct à la forme « jeunesse ». Avec un Chi2 de 25,49 et une présence dans un nombre total de 25 segments de texte au sein du corpus, cette forme -selon le concordancier- est associée de très près à la jeunesse.

**** *mjc_rural *sex_f

*nous on est très relationnel avec les **parents** on ne conçoit pas une intervention même avec les ados sans que les **parents**, à un moment donné ne soient pas impliqués ne serait ce que pour venir à une réunion de présentation*

La forme « mère », certes moins présente mais tout de même significative, vient renforcer le lien entre les formes « jeune »/ « jeunesse », et le cercle familial.

A la suite de la CHD apparaissent -avec un chi2 respectif de 17,85 et de 16,47- les formes « Maghrébins » et « Gens » (« du voyage » selon le concordancier)

Nous avons donc une vision de l'exclusion très marquée par des termes gravitant autour de la jeunesse, une jeunesse fragile, que l'on ne serait définir, dont le cercle familial doit assurer la continuité éducative. Le public exclu semble, dans une moindre mesure, être constitué de

Maghrébins et gens du voyage. On ne peut pas construire un pont, au vu du concordancier, entre ces deux communautés et la jeunesse représentée.

Avant de décrire de manière plus approfondie le type d'exclusion représenté dans les différentes classes de discours il est d'ores et déjà possible d'établir un lien entre une vision de l'exclusion proposée dans la partie théorique et l'analyse des champs lexicaux présentés ci-dessus.

L'association des formes « parents » et « mère » à celle de la jeunesse, renvoie à ce glissement de la solidarité mécanique vers la solidarité organique. Le cercle familial peut représenter ici le groupe traditionnel favorisant la reconstitution du lien social des jeunes « en péril ». Face à la perte des représentations collectives, est pointé, ici, la nécessité de reconstruire du lien social grâce au cercle familial. Nous pourrions également voir au sein du groupe « Directeurs MJC », et selon une approche plus beckerienne, l'apparition de normes spécifiques à la marge du système normatif dominant. Selon leur acception de l'accueil de public exclu, les acteurs interrogés pourraient avoir tendance à vouloir intégrer les acteurs de l'éducation non-formelle autour du jeune (la famille), dans leur propre système normatif. Nous serions donc en présence de deux sous-groupes, qui nous l'avons vu dans l'analyse de la déviance, ont, de fait, des difficultés à interagir.

• **Les formes de l'exclusion dans le corpus**

Un certain nombre de formes en tête de liste de la CHD, notamment dans la classe 4, gravitent autour du champ lexical du bassin de vie. Nous y retrouvons les formes « population », « ville », « habiter », « habitant », « village », « quartier ».

Nous avons donc ici une liste de formes en relation avec la vie de la cité. Les directeurs ont un discours qui replace l'accueil des populations exclues dans une dimension sociétale ou spatiale. Nous pouvons aller jusqu'à interpréter l'apparition de ces formes comme étant le marqueur d'une représentation de l'exclusion, chez les directeurs de MJC, prenant source -ou étant du moins en état de corrélation directe- dans le regroupement social et l'investissement de lieux de vie. Nous sommes bel et bien dans un champ lexical proche de celui de la constitution de groupe (« quartier », « village », « habitants »). Ici les formes servent à délimiter et à quantifier. Les directeurs de MJC parlent de regroupement de populations au sein de « quartier » ou de « village » mais encore de « ville ». Cette approche catégorielle est déjà une façon particulière de se représenter l'exclusion. Dans leurs discours les sujets interrogés ont significativement tendance à catégoriser, à créer des groupes d'appartenance géographique. Il y a, de l'analyse du discours, l'idée d'une segmentation de la population exclue qui transparaît, une tendance à quantifier, à se créer des repères même

géographiques.

La notion de vie dans la cité, ce positionnement singulier des populations dans un tout social sera renforcé par la forme « habiter » présente à 100 % dans la classe 4 et ayant un Chi2 de 38,77.

**** *mjc_urbain

*...en général comme ils ont tout sur place c'est facilitant d'ailleurs une des choses qui est intéressante c'est qu'en général ces personnes là ne disent pas j'**habite** Toulouse ils disent j'**habite** la cité_madrid ils ne disent pas j'**habite** tel ou tel quartier...*

Le discours des directeurs de MJC, fait significativement référence à cette notion d'habitat. On retrouve donc l'approche, par le champ lexical, d'une population exclue par l'entrée territoriale. Dans la caractérisation de l'exclusion les directeurs évoquent alors l'investissement des populations d'un lieu de vie quotidien. La représentation des directeurs relative aux différentes échelles de références a priori données par les populations exclues quant à leur lieux de vie quotidienne et leur sentiment d'appartenance correspondant, dénote une vision singulière de l'exclusion. En mobilisant le champ lexical de l'habitat, les sujets interrogés amènent la notion de groupe d'appartenance, auxquels se réfèrent les individus exclus. Nous rejoignons là l'idée « d'armature écologique » amenée par Goffman suite aux observations des processus d'exclusions dans les aires urbaines.

Que peut induire cette représentation spatiale de l'exclusion, au niveau des pratiques professionnelles des directeurs de MJC ?

7.2.2. Sous-corpus « Population »

Comme indiqué précédemment, nous avons, à partir du corpus initial, extrait des sous-corpus thématiques grâce aux variables insérées dans le corpus principal permettant de distinguer les thèmes. Cela nous permet d'analyser plus finement la constitution des quatre différentes parties des entretiens. Dans le cas présent, nous nous intéressons à la partie (-*mod_population) liée à la question de description de la population.

On peut déjà noter que la forme active la plus fréquente dans ce sous-corpus est Jeune. On retrouve parmi les formes les plus présentes les mots : exclure, exclusion, jeunesse, mjc, territoire...

Si la question posée lors des entretiens peut certainement induire dans les réponses une surreprésentation des formes « exclure », « exclusion », « territoire », il est à noter que la notion de Jeunesse / Jeune apparaît directement dans les formes les plus significatives. On a donc un premier

signe d'une population clairement identifiée par les directeurs, immédiatement, comme étant exclue.

• **Description des classes**

Après traitement par le logiciel, la CHD de ce sous-corpus thématique fait apparaître 4 classes. Nous attendons dans la classification de ce sous-corpus, des éléments qui nous permettraient de différencier des classes de discours liés à la description de la population exclue.

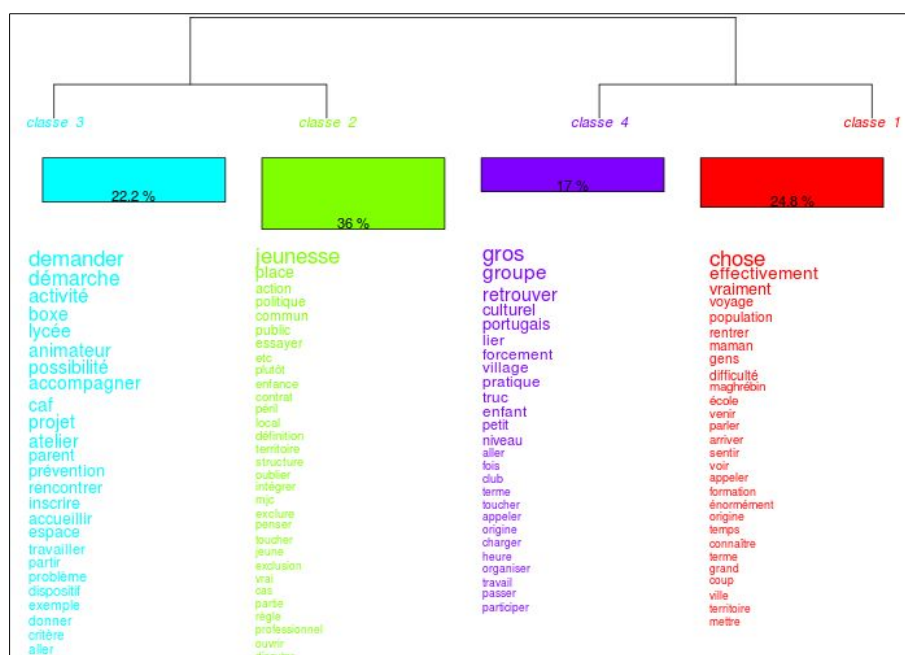


Illustration 2: Dendrogramme présentant la CHD sur le sous-coprus population

- Classe 1 : Les formes les plus significatives de cette classe renvoient à une description d'une population repérée par son origine ou sa culture particulière. Nous y trouvons les formes « maghrébin », « maman », « gens », « voyage » qui sont, après vérification dans le concordancier, des formes plutôt associées deux à deux pour former « maman maghrébine » et « gens du voyage ». Nous avons donc ici repéré un type de discours décrivant une population exclue plutôt par une différenciation d'origine culturelle. On trouve également dans cette classe la forme « population ».
- Classe 2 : Les deux formes les plus significatives et présentant un chi2 important sont « Jeunesse » et « Place ». Les formes suivantes sont en lien avec le monde lexical de la jeunesse et de la place occupée par cette population. En vérifiant dans le concordancier des deux formes principales de cette classe, on remarque qu'elles y sont souvent associées.

**** *mjc_urbain *sex_h *ancien_10

*cependant en arrivant ici d ailleurs on l a toujours on avait comme mission quand même de mettre en **place** des actions vis à vis des **jeunes** issus de la cité_madrid donc on avait un local là_bas*

**** *mjc_urbain *sex_h *ancien_10

*nous on a dans l idée de remettre en **place** la commission **jeunesse** pas inter mjc mais inter partenariale pour pouvoir discuter de cette problématique là et notamment vis à vis de la **jeunesse** sur ce public défavorisé à la cité de madrid*

- Classe 3 : Elle regroupe des formes relatives au champ de l'intervention socio-culturelle auprès des jeunes . On y retrouve les formes « démarche », « activité », « animateur », « accompagner », « projet », « atelier ». Ces termes sont caractéristiques du champ sémantique utilisés par les professionnels de l'animation pour décrire la technicité de leur travail.
- Classe 4 : Les formes les plus présentes dans cette classe sont en lien avec la dimension groupale. On y retrouve des formes comme « groupe », « culturel », « retrouver », « lier ».

• **Différenciation des classes.**

Le logiciel, via la CHD, a opéré deux niveaux successifs de partitions, constituant dans un premier temps deux classes, puis nos 4 classes décrites ci-dessus.

On remarque qu'à partir des descriptions des classes, nous pouvons, par rapprochement, distinguer deux superclasses qui relèvent de discours proches.

La première dimension plutôt importante (58,2 % des 153 segments de textes classés), fait apparaître des formes significatives décrivant une certaine jeunesse. La seconde est une classe en lien avec l'identification d'une population à partir de sa dimension groupale.

Nous pouvons supposer ici que la nature des populations repérées comme exclues dans les discours des directeurs relève de deux types de caractérisation, l'une liée à la notion de groupe dans un acception large et non explicitement décrite et une autre clairement liée à la jeunesse.

On retrouve dans ce sous-corpus, la première tendance décrite supra, qui semble décrire le type de population exclue selon ces deux grandes tendances.

• Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus

En relevant les différentes formes dans ces classes, nous notons que les formes lexicales traitant de l'exclusion se polarisent autour de 4 idées.

- Le groupe : Cette forme apparaît dans les premières dans l'une des classes. Plusieurs autres formes peuvent y être associées, comme « commun », « parent », « maman ». Ces formes servent à définir ou compléter l'idée de groupe.
- Le positionnement dans la cité : Nous avons dans les différentes classes des formes comme « place », « public », « politique » qui évoquent toute la relation au positionnement dans un tout social.

**** *mjc_rural *sex_h *ancien_3

*et que c est juste la **place** qu on leur donne dans la société qui fait qu il y a de l exclusion plus que de se dire tient sur X il y a des populations particulièrement en danger etc*

- La notion d'aller vers : Plusieurs formes actives et significatives tendent à associer le discours sur les populations exclues à un processus dans lequel elles s'inscrivent. Les formes verbales suivantes nous montrent qu'il y a, dans les propos rapportés, une tendance à inscrire ces populations dans ce processus actif : « aller »³⁰, « arriver », « rentrer », « venir », « intégrer », « inscrire »
- L'intervention socio-culturelle : Le champ lexical de l'animation est largement utilisé. Nous le retrouvons particulièrement dans la classe 3, mais de façon transversale, les formes liées à la technicité du professionnel de MJC, telles que « culturel », « structure » « démarche » se retrouvent dans toutes les classes. Le discours des directeurs de MJC fait significativement référence à leur propre professionnalité comme élément descriptif de l'exclusion.

L'exclusion est décrite comme étant un phénomène groupal, un positionnement d'individus par rapport à des pratiques professionnelles au sein d'une structure : La MJC.

30 La forme « aller » a été complexe à gérer dans l'analyse. Elle apparaît systématiquement en tête de plusieurs classes dans nos analyses. Après vérification des usages de cette forme dans les concordanciers, elle est souvent utilisée comme forme supplémentaire, comme mot outil. Nous l'avons donc « neutralisée » et déclarée dans le dictionnaire du logiciel Iramuteq comme forme supplémentaire. Pourtant, la forme « aller » est aussi utilisée activement, et pourrait participer, dans cette partie par exemple, à la description du processus.

7.2.3. Sous-corpus « Sens »

Nous traitons maintenant le sous-corpus thématique constitué à partir de la variable -*mod_sens. Il est constitué à partir de toutes les réponses à la question : « Quel sens mettez-vous dans les actions favorisant l'accueil de ces populations ? »

Les statistiques réalisées à partir de ce corpus montrent que la forme active la plus courante est à nouveau « **jeune** ».

Note sur l'induction des formes utilisées dans la question sur les formes utilisées par les locuteurs dans leurs réponses.

On note dans les autres formes parmi les plus fréquentes de ce sous corpus : « Sentir », qui, en consultant les formes associées, est utilisée sous sa forme « sens ». Là encore la forme « sens » utilisée par les locuteurs pourrait-être induite par la question posée. Posons l'hypothèse que si la formulation de la question influence les formes de la réponse, la proportion des formes similaires dans la question et la réponse doit être constante dans tous les sous-corpus/questions. Ainsi par comparaison à la forme « exclure » dans le sous-corpus précédent (3,15 % des formes du sous-corpus) et à la forme « population » (2,89 % des formes du sous-corpus), la fréquence de la forme « sens » est similaire (3,32 % des formes du sous-corpus). En vérifiant pour les sous-corpus suivants, la fréquence des formes « repères » et « repérer » est de 1,22 % et celle de « contrôle » seulement de 0,87 % des formes. Par conséquent, la formulation de la question posée ne semble pas directement influencer sur les formes utilisées par les directeurs interviewés. Autre hypothèse possible : Les notions de « repères » et « sentiment de contrôle » ne sont pas aussi parlantes que « sens » ou « population exclue ». Les locuteurs les utilisent peut-être donc moins facilement dans leurs réponses.

• **Description des classes**

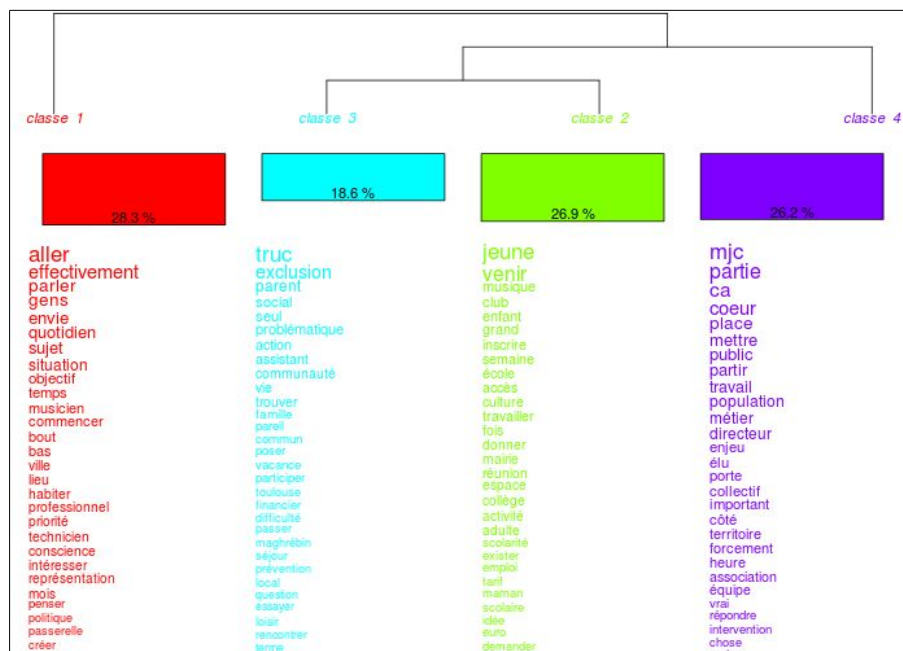


Illustration 3: Dendrogramme présentant la CHD sur le sous-corpus Sens

- Classe 1 : Les formes présentes dans cette classe comme « situation » « quotidien » « objectif » « parler » « technicien » évoquent le travail quotidien hors intervention sociale.
- Classe 2 : « jeune » « club » « musique » « enfant », toutes ces formes font partie du champ lexical utilisé pour décrire les activités et actions mises en place pour les jeunes.
- Classe 3 : Elle regroupe les formes d'un champ lexical décrivant les exclus. Les formes associées à cette classe sont « problématique », « social », « exclusion »
- Classe 4 : Dans cette classe, nous retrouvons des formes qui définissent la place et le rôle des mjc « place », « partie », « cœur »

• **Différenciation des classes**

La CHD opère une première partition de corpus créant deux classes de discours distinctes, différenciant, dans les formes utilisées par les locuteurs, le travail au quotidien du rôle social des MJC. Nous avons donc une première distanciation repérée dans le discours des directeurs de MJC qui tend à opposer la notion de travail au quotidien et une intervention qui relèverait plus du positionnement de la MJC dans une sphère sociétale.

La partition suivante s'opère sur la classe « rôle social ». Deux classes sont créées. Nous avons maintenant dans les deux classes résultantes, une qualifiant le rôle de la MJC et une autre qui traite du public jeune. Dans cette différenciation intermédiaire, nous avons à nouveau une tendance à avoir un discours distinct entre le rôle effectif d'une mjc sur son territoire et son rôle auprès d'un public qui semblerait exclu.

Au final, la classe « public jeune » est elle aussi séparée en deux classes finales avec d'une part l'exclusion et d'autre part les activités pour les jeunes. Cette dernière partition opérée par le logiciel, permet de décrypter au travers des réponses des personnes interrogées, qu'elles différencient le travail auprès des jeunes au travers des actions menées, de l'exclusion de cette même population.

- **Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus**

Les formes lexicales présentes dans ce sous-corpus peuvent être regroupées en deux thématiques.

- Place de la structure dans un système : On retrouve dans cette thématique des formes qui qualifient la place qu'occupe la structure dans son environnement social, sur son territoire et qui traitent des actions mises en place. Ainsi les formes les plus significatives sont « social », « place »
- Inscription dans un groupe : Cette thématique regroupe des formes variées mais qui permettent d'identifier dans les discours des directeurs de MJC la notion d'adhésion, d'incorporation, d'inclusion dans des groupes. « communauté », « commun », « participer »

7.2.4. Sous-corpus «Repères»

- **Description des classes**

Nous allons, dans les lignes qui suivent, nous focaliser sur les réponses à la question : « Quels repères, socio-historiques, dans le passé de la profession, mobiliseriez-vous dans la justification d'actions qui favorisent l'accueil des populations exclues ? ».

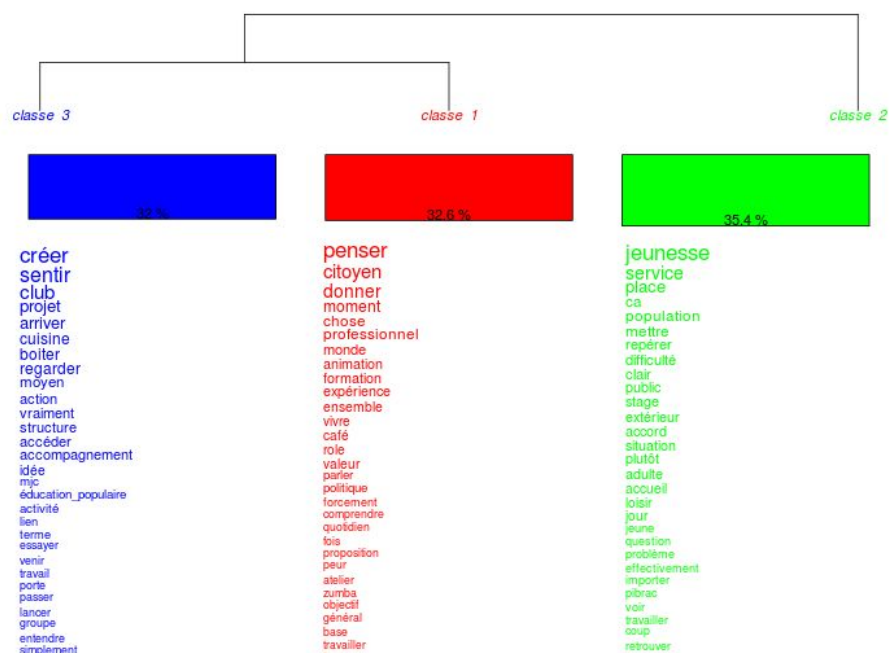


Illustration 4: Dendrogramme présentant la CHD sur le sous-corpus Repères

Ici la CHD permet de faire ressortir 3 classes de discours.

- Classe 1 : Elle est significativement constituée de formes que nous pouvons associer à l'engagement autour de valeurs, à la citoyenneté. En tête de classement nous retrouvons la forme « penser » présente dans les segments de texte de la classe à 80,95 %, dans 21 segments de texte du corpus général et ayant un Chi2 à 25,99. En regardant le concordancier on s'aperçoit que le verbe « penser » correspond à un positionnement des sujets interrogés.

**** *mjc_rural *sex_h *ancien_6

moi je **pense** qu'on le fait parce que c'est dans nos valeurs de base, c'est vraiment juste une question d'ouverture et de proposition selon moi

**** *mjc_rural *sex_h *ancien_3

je fais de l'animation j'ai fait de la musique y a rien d'exceptionnel dans mon parcours qui ferait qu'il y ait des repères après je **pense** que c'est bien d'avoir un fond commun

La forme « citoyen » présente à 100 % dans la classe vient compléter l'analyse du champ lexical mobilisé dans le discours présent dans la classe en introduisant l'idée de repères ancrés autour d'un développement de la citoyenneté.

Cette classe au sein du sous-corpus thématique « repères », traduit un positionnement fort des individus interrogés autour d'un engagement personnel. La forme « penser » utilisée à la première

personne interpelle quant à la façon singulière -au sein de la classe de discours- que les sujets ont de répondre à la question des repères mobilisés. Dans le discours, nous voyons donc que ces derniers ont tendance à placer la question des repères, au plan de l'engagement personnel. Cette dimension de l'implication professionnelle est donc, ici, intégrée au niveau personnel. Nous posons la question des repères en tant que professionnel et les individus interviewés mobilisent un champ lexical renvoyant à une dimension personnelle de l'implication. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que -en ce qui concerne notre recherche- l'acception singulière des directeurs quant à la question de l'implication professionnelle autour de l'accueil des populations exclues, tend à personnaliser la dimension des repères mobilisés au sein du modèle SRC. C'est d'ailleurs bien le propre des repères que d'être intégrés individuellement.

La place importante au sein du rang de la CHD occupée par la forme « citoyen » structure le discours, des directeurs de MJC quant aux repères mobilisés dans la justification d'actions favorisant l'accueil des populations exclues, autour d'une vision de l'organisation de la vie de la cité.

- Classe 2 : Elle est composée de plusieurs formes associées à des instances administratives et politiques ainsi qu'à la notion de « place ». De part leur position en tête de liste de la CHD les formes « service », « jeunesse » (regroupées dans le concordancier pour former « service-jeunesse ») ainsi que la forme « C.A » sont caractéristiques de cette classe de discours. Dans la variable *repère nous avons donc un discours très structuré autour d'entités politiques. Un des repères mobilisés par les directeurs quant au travail dirigé vers l'accueil des populations exclues en MJC, est celui des instances décisionnaires. Notons qu'en premier lieu leur discours fait référence à une instance publique « service-jeunesse » alors que ces derniers travaillent en milieu associatif. Cette référence au service jeunesse dans la prise en charge de l'accueil des populations exclues semble particulièrement intéressante dans la construction des repères. Les directeurs semblent avoir comme point de référence, comme balise dans un parcours professionnel orienté vers l'accueil de populations exclues, la collectivité territoriale œuvrant auprès de la jeunesse. Sachant que ces derniers ont associé « jeunesse » à population exclue, il est tout à fait cohérent -selon le propos défendu ci dessus- qu'ils puissent utiliser le « service-jeunesse » comme marqueur dans le parcours dirigé vers un accueil de populations exclues dans leurs structures.
- Classe 3 : Les formes « créer », « club », « projet » présentes dans la classe permettent d'associer le discours dominant à une idée d'activité, de développement d'actions.

**** *mjc_urbain *sex_h *ancien_14

je ne sais pas qui a **créé** la mjc au départ je ne sais pas qui la personne et quoi que ce soit et pourquoi elle a été **créée** là

**** *mjc_urbain *sex_h *ancien_14

on a plus défendu ça que défendre l'atelier de gym à la mjc on a **créé** un poste de coordinatrice d'accompagnement à la scolarité à 35 heures pour coordonner le dispositif clas c est nous qui

La deuxième forme apparaissant grâce à la CHD est « sentir ». Un détour par le concordancier nous permet de mieux comprendre à quelle idée renvoie cette forme.

**** *mjc_rural *sex_h *ancien_3

par rapport à des repères c'est vraiment tout ce **sens** que je mets que de me dire il fait créer une unité sur le fait que cette mjc elle est ouverte à tous ; tu rentres par la porte que tu veux

Cet exemple, à l'image de toutes les autres formes « sentir » contextualisées dans le concordancier, vient appuyer l'idée que la dimension « sens » du modèle SRC -alors même que sa variable supplémentaire n'apparaît pas dans le corpus global- reste transversale aux différentes classes de discours.

• **Différenciation des classes**

Le premier distinguo opéré par la CHD concerne la classe 2 avec les classes 1 et 3. Nous avons donc un discours qui différencie l'engagement personnel autour de valeurs de citoyenneté et les instances politiques décisionnaires. Il est pertinent de constater que la dimension idéologique personnelle présente dans le discours concernant les repères mobilisés par les professionnels s'écarte significativement de la classe de discours (concernant également les repères) dans laquelle nous retrouvons les formes « service-jeunesse »/ « CA ». Les directeurs opéreraient alors une distinction entre leur position personnelle relative à la construction de repères dans l'accueil de population exclue et le fonctionnement institutionnel.

La deuxième séparation de classe concerne les classes 3 et 1. Dans la questions des repères mobilisés, les individus ont tendance à séparer les actions qui ont du sens et l'engagement personnel autour de valeurs. Nous pouvons alors voir apparaître un frein éventuel à l'implication professionnelle autour de la question de l'accueil des populations exclues des MJC. Selon le cadre théorique de C. Mias, le sens pour soi doit pouvoir trouver sa signification dans l'interaction avec autrui. Ici le sens mis dans les actions est séparé de l'engagement personnel autour des valeurs.

Nous avons donc deux niveaux de sens : un que l'on attribue à ses actions professionnelles quotidiennes et l'autre à son engagement autour de valeurs plus citoyennes. Nous ne pouvons pas dire que les sujets interrogés opposent les deux termes cependant leurs discours font bel et bien apparaître deux classes distinctes quant à la construction des repères individuels et plus collectifs dans la question de l'accueil de populations exclues.

- **Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus**

Nous avons déjà repéré la forme « citoyen » et identifié cette dernière comme étant un repère mobilisé par les sujets interrogés dans la problématique de l'accueil de populations exclues. La notion de citoyenneté comme référence dans le travail avec les populations exclues situe une fois encore l'exclusion dans un tout social. La forme « place » appuie l'idée d'une place « à trouver » ou « à occuper » dans un groupe social. Le sous-corpus repère comporte tous les facteurs proposés par Becker dans son étude sociologique de la déviance et repris par Abric quant à la catégorisation de l'exclusion sociale selon 3 modalités : le déviant présumé, les réactions du groupe, et les institutions sociales concernées.

Les sujets interrogés ciblent -dans le discours- les institutions (« CA » et « service-jeunesse ») disposées selon eux à travailler auprès du public exclu, les déviants présumés, insérés dans un groupe normé, réagissant face aux situations d'exclusions.

En réfléchissant aux conditions d'implication propres aux pratiques professionnelles des directeurs de MJC, et selon les résultats présentés ci-dessus, nous nous apercevons que les repères sont construits autour de deux entités qui ne sont pas constitutives à priori de leur travail effectif quotidien. Quelle légitimité s'accordent-ils à traiter la question de l'accueil des populations exclues depuis leur poste de directeur de MJC ?

7.2.5. Sous-corpus «Sentiment de contrôle»

- **Description des classes**

Un tri par CHD de la partie du corpus découpée sous la variable thématique sentiment de contrôle fait apparaître 5 classes de discours.

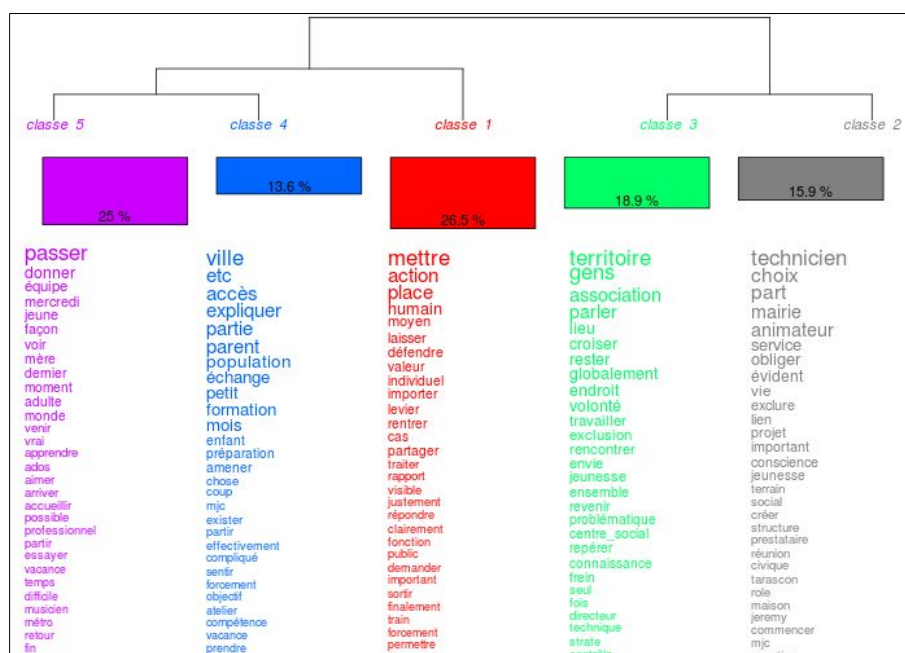


Illustration 5: Dendrogramme présentant la CHD sur le sous-corpus Sentiment de contrôle

- Classe 1 : Les formes les plus représentatives de la classe sont, par ordre d'apparition : « mettre », « action », « place », « humain », « moyen ». Elles sont partie constitutive d'un champ lexical plaçant l'action au service des valeurs.
- Classe 2 : Elle est représentée par des formes renvoyant à la dimension technique des professionnels de l'animation. « technicien », « mairie », « animateur », « service ». La forme mairie présente dans les segments de textes à 100 % dans la classe renvoie à la dimension repère décrite plus haut, qui voit une de ses classes de discours structurée autour de la forme « service-jeunesse ». Dans le discours des professionnels interrogés une classe bien identifiée par la CHD, lors du tri par la variable sentiment de contrôle, associe le champ lexical de la « mairie » à la question du sentiment de contrôle dans l'accueil des populations exclues.
- Classe 3 : Les formes présentes dans les segments de texte en tête de la CHD de la classe révèlent un discours structuré autour du lien entre l'association et le territoire.
- Classe 4 : Elle est teintée de la notion de formation des équipes, d'échange de pratiques pour un travail au service de la population. Apparaît alors, dans le sous-corpus *sentiment de contrôle, un champ lexical structuré autour d'un besoin de formation et de la prise en compte

des populations.

- Classe 5 : C'est une classe dont le champ lexical fait écho à l'aspect gestionnaire de l'équipe ainsi qu'aux questions organisationnelles des structures ; toujours en relation avec le sentiment de contrôle sur la question de l'accueil des populations exclues.

**** *mjc_rural *sex_h *ancien_6

je pense que dans la façon de faire passer ces choses là, de base, qui sont indispensables c'est là que j'aurais un travail à faire avec mon équipe

• **Différenciation des classes**

La première séparation de classes concerne les classes 3, 2 d'un côté et 1, 4, 5 de l'autre. Il y a donc une différenciation dans le discours quant aux classes caractérisées par des formes se rapportant à l'aspect technique du travail et celles faisant part des considérations de terrain, et des valeurs associées aux structures MJC. Cette dissociation de discours présente dans le sous-corpus « sentiment de contrôle » est intéressante dans la mise en avant de l'approche des directeurs quant à la question de l'accueil des populations exclues. Autour de cette question, ces derniers séparent, dans le discours, l'aspect technique et le travail chargé de valeurs effectué en équipe au sein des structures. Nous voyons donc apparaître une distinction quant à deux formes de travail : une purement technique, l'autre plus idéologique. Nous avons vu que les sujets interrogés avaient tendance à créer des repères autour du sens et des valeurs plus qu'autour de l'aspect gestionnaire. Ici ces derniers différencient les deux aspects de leur environnement professionnel. On peut alors faire l'hypothèse que la construction de repères et le sentiment de contrôle autour de la question de l'accueil des populations exclues passent plus par une implication au niveau des valeurs qu'au niveau de la gestion de structure d'animation. Le fait même que les sujets différencient dans leur discours ces deux domaines d'action peut éventuellement montrer que l'aspect gestionnaire est absent de l'accueil de populations exclues, que -quand bien même deux branches du modèles SRC sont actives dans la question de l'implication professionnelle dans l'accueil de population exclue- l'aspect gestionnaire constituant une part importante du travail effectif reste éloigné des valeurs nécessaires aux conditions d'implication dans les actions visant à accueillir des populations exclues.

Les classes 2 et 3 sont également séparées par la CHD. Ici on distingue donc, dans l'aspect technique du travail, la dimension interne et externe. Pour la première fois une classe (la classe 2) amène un discours réflexif par les directeurs eux même, quant à leur propre travail. Il est intéressant que cela apparaisse dans une classe discours répondant à la question de leur propre sentiment de

contrôle sur la question de l'accueil des populations exclues. Ici ces derniers nous livrent donc une description de ce qui constitue leur environnement professionnel en séparant le rapport externe (lien avec le territoire) et interne (dimension technique du travail sur leur structure).

Dans la classe 2, celle du travail technique, nous retrouvons également les formes « obligé » et « exclure » alors que dans la 3 les formes « parler », « croiser » ramènent à une dimension plus sociale du travail. Nous avons donc en nous penchant sur le sentiment de contrôle- des directeurs qui associent, par différenciation dans les classes, leur travail de gestionnaire interne à un travail excluant alors que la dimension externe serait plus propice à l'interaction sociale. Cela dénote également une vision singulière de ces derniers quant à l'accueil des populations exclues : Cet accueil pourrait être à développer plutôt à l'extérieur de l'univers professionnel dans lequel ils évoluent, dans un espace professionnel élargi en conséquence, ou dans sa reconstruction sur des fondations nouvelles intégrant l'accueil des populations exclues.

La dissociation des classes 5 et 4 de la classe 1 vient renforcer cette idée. Ici la place de l'action au service de valeurs est séparée des aspects gestionnaires et de la notion de formation des équipes, d'échange de pratiques pour un travail au service de la population. On sépare donc le travail sur l'équipe des actions au service des valeurs. Nous pouvons peut être illustrer ce distinguo par le fonctionnement des clubs d'activités des MJC versus les actions au service de valeurs. En effet les directeurs sont amenés à superviser des projets, des activités qui nécessitent des formations de techniciens, des compétences gestionnaires mais qui ne trouvent pas une résonance particulière au sein de valeurs défendues par ces derniers ou par la structure. Ici encore nous remarquons la nuance amenée par le discours des directeurs au sein du sous-corpus « sentiment de contrôle », quant aux possibilités d'accueil de populations exclues dans l'activité des MJC par les équipes et le fonctionnement en place.

La dernière différenciation de classe vient conforter cette idée par une séparation de l'idée d'une gestion associative de la notion de formation, dans la pratique, au service de la population. En effet la classe 5 correspondant au champ lexical du management s'écarte de la classe 4 correspondant au champ lexical de la formation par l'échange de pratiques au travail orienté vers les besoins de la population.

• **Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus**

Ici encore, dans la dimension « sentiment de contrôle » l'exclusion est représentée par des formes renvoyant à la « place » occupée, le « territoire », la « population », la « ville »,

l'« accès »...

Autant de mots n'étant pas sans rappeler la notion groupale abordée supra ainsi que l'insertion particulière dans un contexte social d'une population représentée comme exclue.

En revenant sur la dissociation des discours des directeurs de MJC, on peut établir le parallèle avec la construction de normes inter-groupes, excluant les groupes de la norme majoritaire tout en ne permettant pas la perméabilité entre les groupes « hors norme dominante ». Nous aurions donc un fonctionnement gestionnaire, structuré en interne des MJC (donc intra-groupal) que les directeurs séparent des actions touchant le monde extérieur sur les question d'accueil de populations exclues. L'exclusion, si l'on s'en réfère à Abric est alors impulsée par l'institution au sens ou « les situations d'exclusion correspondent très précisément aux situations dans lesquelles nous pensons que les représentations sociales déterminent les pratiques ». Ici les responsables d'institutions, lorsque ces derniers font part de leur sentiment de contrôle quant à l'accueil des populations exclues, séparent sémantiquement le travail de technicien avec le travail chargé des valeurs qui favorisent l'accueil des populations exclues. A en croire Abric, leurs représentations sur le travail ou plutôt : leur sentiment de contrôle concernant les actions d'accueil de la population exclue, déterminent leur pratiques et donc correspondent à des situations d'exclusions.

Alors même que le sentiment de contrôle est présent de manière significative dans le modèle SRC et témoigne d'une implication active des directeurs dans l'accueil de populations exclues, nous avons constaté -grâce au questionnaire- que certaines populations sont exclues des pratiques des MJC. Ici, en interrogeant le sentiment de contrôle des directeurs de MJC, nous nous apercevons que leur représentation du métier (via les champ lexicaux utilisés pour le décrire) viendrait déterminer leurs pratiques et en, ce sens, amènerait à une forme d'exclusion. Le groupe des directeurs de MJC se structurent autour d'une norme « gestionnaire » qui détermine par conséquence des pratiques excluantes pour le groupe « population exclue ». Nous voyons donc une imperméabilité entre les deux groupes amenant des situations potentielles d'exclusion.

Après avoir présenté nos résultats et proposé une analyse quant aux conditions de la prise en charge des population exclues dans les pratiques professionnelles des directeurs de MJC du réseau FRMJC Midi-Pyrénées, nous proposons -dans la partie qui suit- de synthétiser ces éléments en orientant notre propos vers la réponse à notre question de départ : « **Pourquoi les MJC du réseau n'arrivent pas à accueillir certaines populations ?** »

8. SYNTHÈSE

Dans un premier temps, le modèle SRC de l'implication professionnelle nous a permis de proposer **une photographie, à un instant T, des formes d'implication des directeurs des MJC autour de la question de l'accueil de populations exclues**. Dans un deuxième temps l'analyse du corpus textuel nous a permis de travailler -toujours au travers du modèle de l'implication professionnelle, et tout en suivant le parti-pris d'Abric- sur **les représentations des directeurs quant à leur rôle et les populations cibles de leur intervention**.

Nous avons donc repéré les visions de l'exclusion, des populations exclues au sein des sous-parties SRC. L'entrée par le modèle de l'implication professionnelle nous a permis de travailler sur le rapport entre exclusion, public exclu et sens donné aux actions, repères mobilisés puis sentiment de contrôle quant à la menée des actions.

Nous proposons donc, dans la partie qui suit, une synthèse des résultats présentés supra, organisée en trois points : La caractérisation par les sujets interrogés de la population exclue, la vision que ces derniers ont de l'exclusion en tant que tel, et leur positionnement autour de la question de l'accueil, dans les MJC, des populations exclues.

8.1. L'objet : « population exclue »

Que se soit dans les résultats du questionnaire ou ceux des entretiens, nous avons constaté une tendance plus que majoritaire à caractériser la population exclue par la jeunesse. Cette jeunesse ne sera pour autant pas définie de manière précise par les directeurs questionnés. Nous avons donc un objet sans équivoque, auquel tous les sujets donnent la même forme. Derrière le terme population exclue, les directeurs placent majoritairement celui de la jeunesse. Cela pose la question de la place de cet objet dans l'univers représentationnel.

Si tous les sujets d'un même corps de métier ciblent un même objet dans la caractérisation d'une population exclue, nous ne pouvons plus -d'un point de vue théorique- traiter ce dernier en tant qu'objet de représentation sociale. Nous serions plus en présence d'un objet au polymorphisme limité.

Les représentations professionnelles sur l'objet ne permettent alors que difficilement la construction d'une identité professionnelle -autour de la question de l'accueil des populations exclues- qui, selon le modèle SRC de l'implication professionnelle, est constitutive de la dimension

« repère ». L'objet « population exclue », de par son caractère uniforme dans le cadre professionnel, est plutôt confondu avec l'objet central des MJC : La jeunesse. Pour les directeurs, le cœur de métier est la jeunesse donc la population exclue rentre nécessairement dans ce cadre représentationnel autour de cet élément majeur.

Selon ce point de vue, l'action vis à vis de l'objet ne peut être transformée qu'en affinant son regard sur celui-ci en développant son caractère représentationnel ; c'est à dire en réinterrogeant le cadre dans lequel il est inscrit aux yeux des professionnels.

Ce deuxième point, révélé par l'analyse des résultats quant au caractère représentationnel faible -chez les directeurs de MJC- de notre objet « population exclue », reste cependant à nuancer. Si les directeurs s'accordent à dire que la population exclue est incarnée par la jeunesse, ces derniers ne définissent que très peu le contours de l'objet « jeunesse ». Ces derniers ciblent une « certaine jeunesse » sans pour autant se risquer à la caractériser. Par une mise en abîme de l'objet population exclue devenant plus flou, permettant aux positions individuelles d'interagir avec celles du groupe-objet « jeunesse », il nous semble plus proche d'un objet vecteur de représentation sociale permettant l'apparition d'opinions individuelles différenciées.

Tout l'enjeu sera alors de permettre aux professionnels de confronter leurs opinions individuelles autour de la construction de l'objet, afin que ces derniers puissent construire des repères, une identité professionnelle relative à la question de l'accueil des populations exclues. Ces populations exclues sont, à l'heure actuelle, associées à une jeunesse non définie mais majoritairement repérée comme étant « exclue ». De part l'insertion des pratiques propres au champ de l'animation dans lequel se situent les directeurs de MJC, il n'est pas étonnant que ces derniers évoquent exclusivement la jeunesse lorsque l'on aborde la question de la prise en charge -dans les MJC- de populations exclues. Le constat étant cependant posé par les directeurs eux-même, d'un manque quant aux actions d'accueil de populations exclues, il est étonnant que les professionnels ne se détachent pas de l'objet « jeunesse » pour envisager d'autres populations. Nous savons que les MJC touchent les jeunes, or les directeurs repèrent une jeunesse absente de l'activité MJC. Une jeunesse exclue, selon les sujets interrogés. Reste à déterminer à quel type d'exclusion ces derniers se réfèrent lorsqu'ils caractérisent cette jeunesse.

8.2. Une vision de l'exclusion

En dépassant le stade de la caractérisation d'une population exclue par les directeurs de MJC,

nous nous sommes intéressés à la vision que ces derniers avaient de l'exclusion. L'idée étant toujours de repérer à quel modèle de l'exclusion ces derniers se réfèrent lorsqu'ils pensent la question de l'accueil de populations exclues. Déterminer le ou les modèles de référence mobilisés par les professionnels nous permettra d'inscrire les pratiques (déjà effectives ou futures) au sein d'un référentiel existant chez les professionnels. Cela nous sera notamment utile lors de la formulation de repères pour l'action.

Nous avons relevé, chez les sujets interrogés, plusieurs acceptions de l'exclusion renvoyant à des cadres théoriques bien établis. La première étant l'approche groupale que les directeurs adoptent dans leur définition de l'exclusion. Nous ne reviendrons pas sur les apports de l'école de Chicago ou encore d'Abric à ce sujet, mais il est intéressant de constater que les directeurs admettent la possibilité de construction de normes propres à chaque groupe exclu de la norme majoritaire ayant pour fonction la régulation des individus au sein des groupes. Les professionnels interrogés ont également conscience de l'imperméabilité inter-groupe sans pour autant considérer qu'eux mêmes peuvent constituer un groupe « hors normes » à part entière.

Nous postulons alors que l'une des difficultés d'accueil des populations exclues dans le groupe MJC est cette notion d'imperméabilité inter-groupe « déviant », telle que l'a décrite l'école de Chicago.

Nos résultats montrent une tendance des directeurs à approcher l'exclusion par le biais du positionnement dans la vie de la cité. Un positionnement géographique (vie du quartier, de la commune, du village...) et un positionnement plus politique (dimension citoyenne de l'exclusion). Ces différentes approches font apparaître un découpage, un besoin de classer les populations exclues, de les ranger à la fois dans les dynamiques sociales et/ou dans un territoire défini et bien représenté. Peut être, en suivant l'idée de « représentations (étant) un guide pour l'action », y a-t-il déjà un frein au développement d'actions d'accueil de population exclue. Cette classification favoriserait la reproduction de pratiques associées à une forme de pensée bien établie selon une vision de l'exclusion essentiellement structurée autour d'une pensée citoyenne et d'une entrée territoriale. L'organisation de festivals de Hip Hop par les différentes structures faisant le constat d'une jeunesse « déviante » en milieu rural comme urbain ou péri-urbain, ne serait-elle pas une recette bien connue favorisant une reproduction des pratiques calquées sur un modèle représentationnel de ce que devrait être le développement des pratiques culturelles selon une pensée citoyenne ?

8.3. Positionnements des professionnels interrogés face à l'accueil de la population exclue

Au travers des différentes données, il est deux tendances sur lesquelles il nous intéresse de mettre la focale dans la compréhension des conditions d'implication des acteurs professionnels dans l'accueil de populations repérées comme étant exclues.

Il s'agit -d'une part- de la tendance, exprimée par les directeurs de MJC, à mobiliser, autour de la question, des paramètres plus personnels que professionnels.

Il est en effet apparu que les sujets dissocient leurs actions professionnelles du quotidien des problématiques ancrées dans le territoire et que rencontrent les populations. Ajoutons que les acteurs professionnels tendent à considérer que leurs repères (autour de la question de l'accueil des populations exclues) se structurent autour de valeurs défendues à titre personnel mais n'étant pas représentées d'un point de vue institutionnel et politique. Si nous nous intéressons à la construction de sens, qui -nous l'avons vu- reste (dans nos résultats) une dimension de l'implication professionnelle transversale au modèle SRC, il apparaît clairement que les acteurs pourraient être impliqués passivement. Si ces derniers donnent du sens -à titre personnel- à l'accueil de populations exclues dans leur MJC, ils semblent ne pas trouver une interaction dans la signification au niveau de l'instance politique décisionnaire et dirigeante.

La différenciation opérée par les directeurs de MJC entre la dimension externe et interne quant à la mise en œuvre d'actions visant à développer l'accueil de populations exclues vient également rejoindre l'idée d'une implication plutôt passive. Ce résultat ressort significativement, lors des entretiens et particulièrement dans la sous-partie du corpus « sentiment de contrôle ». Les sujets entendent plus pouvoir travailler sur la problématique en externe qu'en interne. Entendons ici externe comme tout élément ancré dans les dynamiques sociales du territoire, et interne comme tout objet se référant à la technicité du travail au sein de la structure MJC, partie constitutive de l'univers professionnel tel qu'il est représenté par le sujet.

C. Gillet a introduit trois modèles dans son triangle de l'animation (Gillet, 1996)

«-En A : l'animateur militant axé uniquement sur la fonction d'élucidation, la prise de conscience, la conscientisation des populations. Il est engagé et fidèle à sa cause, à son idéologie.

-En B : l'animateur technicien, axé uniquement sur la fonction de production, l'efficacité,

l'efficience, la neutralité, la fidélité sans faille à son employeur.

-En C : l'animateur médiateur, axé uniquement sur la fonction de facilitation, c'est-à-dire la recherche de procédures, de temps et de lieux permettant la rencontre, l'échange, la communication, la négociation entre les acteurs de son environnement. »

Nous pouvons repérer dans le travail des directeurs des MJC en interne, tels qu'ils l'ont formulé, un positionnement fort sur le pôle médiateur. Pour autant ces derniers différencient l'aspect militant qui serait inhérent à la question de l'accueil des populations exclues avec celui relevant du travail quotidien que nous retrouvons dans le pôle « animateur technicien ». L'aspect interne et externe du travail mentionné par les sujets interrogés ouvre le débat -bien connu dans le milieu associatif et plus particulièrement celui de l'animation- quant aux fonctions d'animateur tantôt militant, tantôt technicien, et très souvent médiateur. S'il est certain qu'historiquement la considération des populations exclues a été envisagée sous l'angle du militantisme pur, il est également certain qu'aujourd'hui les directeurs de MJC sont face à une évolution du métier vers une structuration gestionnaire. C'est du moins ce qu'il ressort de leurs discours, donc de leur représentation de leurs pratiques quotidiennes gestionnaires. La séparation désormais nette entre pôle militant et pôle technicien semble difficilement permettre l'investissement du pôle médiation. Doit-on rester dans une opposition duelle entre une animation qui serait plus militante, hors champ professionnel, sans soutien gestionnaire et une autre, caractérisée par une utilisation des outils de l'univers du travail quotidien étouffant la démarche personnelle, individuelle, nécessaire (selon les directeurs de MJC) au travail en direction des populations exclues ?

8.4. Le renvoi à l'institution publique

Nous avons repéré que les directeurs de MJC accordent une importance limitée, dans leur pratiques professionnelles, à la question de l'accueil de la population exclue. L'enjeu quant à leur positionnement en tant que professionnel auprès de l'objet reste relativement faible. Ce constat présent dans l'entretien comme au travers du questionnaire, vient -d'une part- alimenter notre réflexion quant à la dimension représentationnelle faible de notre objet « population exclue » et d'autre part poser la question du positionnement professionnel des sujets interrogés quant aux actions à mener sur ces populations exclues.

Nous avons vu que si ces derniers ne voient pas, dans leur univers professionnel, le cadre nécessaire au traitement de la problématique, ils ont significativement tendance à accorder aux

institutions publiques (notamment les services jeunesse) une légitimité toute particulière quant à l'accueil de populations exclues. Au travers des champs lexicaux mobilisés, nous avons constaté que ces derniers considèrent -in fine- que l'objet est plus en relation directe avec un service jeunesse qu'avec une MJC. Nous formulons donc l'hypothèse d'une association opérée par les directeurs de MJC du développement d'actions militante, citoyenne, avec les instances publiques. Militer – Cf paragraphe précédent- au sein des collectivités pour l'accueil de population exclue, renvoie à la notion de vie de la cité plus qu'à celle de Maison. Il est alors compréhensible que les directeurs de MJC tendent à se détacher de leur cadre professionnel pour évoquer celui de la collectivité dans la prise en charge de population exclue. Le proverbe dit qu'il « faut tout un village pour élever un enfant » ; en ce qui nous concerne -dans l'accueil de population exclue- les directeurs mentionnent les instances techniques en charge du bon fonctionnement de la vie de la cité leur accordant plus de légitimité à traiter la problématique.

8.5. Le « modèle MJC » de l'exclusion

En résumé, nous pourrions retenir trois composantes essentielles permettant d'analyser le positionnement des directeurs de MJC face à la question de l'accueil des populations exclues. Nous avons relevé avec amusement des données caractérisant notre sujet d'étude et se décomposant en trois parties correspondant aux mots Maison, Jeune et Culture.

M En interrogeant les directeurs des MJC, les formes récurrentes se concentrent autour de la notion d'habitat, de territoire ; le très repérable « **M** » de « Maison » dans le label « MJC ».

J La population repérée comme étant exclue est la jeunesse ; le « **J** » de « MJC » correspond à cette catégorisation singulière que nous retrouvons dans les discours des directeurs de MJC interrogés.

C Enfin, le « **C** » de « Culture » est entendu comme un renvoi à la culture des populations du territoire, mais également à la culture professionnelle à l'intérieur des MJC. L'une et l'autre étant différenciées par les directeurs des structures.

Au delà du clin d'œil au mouvement MJC, cette illustration de notre recherche par l'acronyme MJC renforce l'idée d'un sentiment fort d'appartenance à un mouvement par les directeurs de maisons. Les MJC comportent un cadre de pensée à ce point structuré et assimilé qu'alors même que nous demandons aux professionnels du réseau de penser une question sortant du cadre de leur

travail quotidien, ces derniers se retranchent derrière l'idéologie MJC en structurant -inconsciemment- des réponses autour des trois lettres historiques, emblème d'un réseau et d'un mouvement de pensée. Dès lors que l'on veut travailler sur les pratiques visant à l'accueil des populations exclues, il faut pouvoir discuter de l'objet en question, c'est à dire lui accorder un caractère représentationnel. Un des freins au développement des pratiques d'accueil des populations exclues serait le cadre trop orthodoxe de l'objet ne permettant pas le développement de représentations sociales. Selon Jodelet, les représentations sont un guide pour l'action. Dans une visée praxéologique, il est souhaitable que les acteurs puissent s'interroger collectivement sur l'objet questionné.

Avant de proposer quelques pistes de réflexions quant à diverses recommandations permettant, non plus de répondre à la question du pourquoi les MJC ont des difficultés à accueillir certaines populations, sinon au comment pourraient-elles y parvenir, nous souhaitons apporter quelques limites et discussions quant à notre méthode d'investigation.

9. DISCUSSION

Dès le début de notre démarche, nous avons pris le parti de laisser le soin aux sujets questionnés de définir eux-mêmes une composante centrale de notre objet d'étude : les populations exclues. Nous avons vu, suite au questionnaire et aux entretiens, que dans la définition d'une population exclue, les directeurs de MJC ciblaient tout particulièrement une jeunesse. Une jeunesse mal définie, une jeunesse exclue des activités de la MJC, de la vie de la cité. Nous avons avancé que nous concédions à cet objet, un caractère représentationnel en opposition à la définition uniforme que les directeurs de MJC donnent de la population exclue. Il nous a alors fallu considérer -que de fait- en nous parlant de « population exclue » les directeurs de MJC entendaient « jeunesse exclue », afin que nous puissions concéder à l'objet, le polymorphisme dont nous avons besoin pour nous appuyer sur le cadre théorique des représentations sociales et traverser ainsi celui du modèle SRC de l'implication professionnelle. Cependant, nous n'avons pas eu l'opportunité de recentrer notre recherche plus précisément sur l'objet « jeunesse ». Il aurait peut-être été pertinent de reformuler la question de départ en focalisant sur la jeunesse et non les populations exclues. Évidemment, cela nous aurait quelque peu éloigné de la commande initiale, cette dernière portant plus sur des populations que sur une population en particulier, mais à y regarder de plus près, peut-on réellement avancer que le terme jeunesse puisse être représentatif d'une population en particulier ? Les directeurs de MJC se sont d'ailleurs bien gardé de préciser à quelle jeunesse ils faisaient référence lorsqu'ils se livraient au jeu de la caractérisation d'une population exclue. Ces derniers ont simplement ciblé une jeunesse. Il serait désormais intéressant mais également nécessaire de poursuivre en travaillant sur cet objet au caractère clairement représentationnel. L'objet « jeunesse » ou « jeunesse exclue » deviendrait alors un « guide pour l'action » alors plus porteur que celui que nous avons travaillé.

D'autre part si nous devons remettre quelque peu en question notre démarche, il serait honnête de souligner que nous n'avons pas entièrement exploré les recherches en matière de représentations sociales conduisant à analyser les situations d'exclusion selon le parti pris d'Abric. Alors que nous avons abordé les représentations que les agents sociaux ont de leur rôle et des populations ciblées, nous ne sommes pas allés interroger les représentations sociales des « sujets déviants ». Sujets déviants étant entendus comme les « cibles des actions de prévention (...) et exclus dont on vise l'insertion. ».

Si nous souhaitons travailler plus spécifiquement sur les situations d'exclusion, toute l'étude des représentations que le sujet (ou le groupe) a sur les objectifs du travail d'insertion, de prévention mis

en œuvre par les acteurs sociaux reste encore à effectuer. Encore une fois cette étude de l'exclusion ne nous a pas paru prioritaire dans la réponse à la commande. Cependant, avec le recul d'une année de recherche, il semble que nous devrions poursuivre en insistant sur l'étude des représentations sociales des populations ciblées. Non seulement cela permettrait de mieux comprendre et expliquer la situation d'exclusion en tant que telle, mais elle serait également un moyen de donner aux professionnels un aperçu de l'image représentée de leur institution, de leurs actions auprès de la population ciblée.

En quittant le cadre de l'étude des représentations, nous sentons désormais qu'une focale, dans le champ sociologique, mise sur le processus de socialisation aurait été un prisme d'analyse intéressant dans l'inéligibilité des faits sociaux liés aux situations d'exclusion. Il pourrait être pertinent d'envisager les MJC comme un sous-monde dans lequel les individus vont devoir adopter des formes de socialisation différentes de celles concourant à la vie du groupe à l'extérieur de l'institution. Nous aurions aussi pu analyser la forme des processus de socialisation propre au groupe représenté par les directeurs de MJC comme étant exclu et mesurer l'écart avec la forme présente dans le cercle des MJC.

En ce qui concerne moins l'étude de l'exclusion du point de vue de la population que de celui des professionnels, il nous est venu à l'esprit -au tout début de notre recherche- de travailler sur les pratiques professionnelles en tant que telles en mobilisant le cadre théorique de la didactique professionnelle. L'idée était d'interroger les pratiques effectives, de décoder les schèmes liés à celles-ci, de proposer au professionnel une évolution des actions en direction des populations exclues en s'appuyant sur les pratiques effectives. Cela aurait été tout particulièrement intéressant dans la réponse au commanditaire sur les préconisations quant à la transformations des pratiques visant l'accueil des populations exclues. Dans la temporalité impartie à notre travail de recherche, nous n'avons pas pu mener à bien ce travail, et avons pris le parti de nous focaliser -en ce qui concerne les pratiques professionnelles- sur le positionnement des directeurs au sein du modèle SRC de l'implication professionnelle en relation à la question de l'accueil des populations exclues. Nous avons aussi le choix de centraliser sur les pratiques en nous appuyant essentiellement, voire exclusivement sur la didactique professionnelle. Cependant il nous a semblé plus pertinent, au moins dans un premier temps, d'aborder la question de l'accueil de ces populations en élargissant la problématique et en interrogeant avant tout les aspects représentationnels in situ. Cela nous a permis d'explorer des données qui dépassent le champ de la pratique effective tout en interrogeant plus en amont ces mêmes pratiques.

Finalement nous avons fait le pari que le discours des directeurs des MJC se structurerait de lui-même autour des pratiques effectives relatives à notre problématique, et que nous pourrions -en ce sens- contribuer au changement au sein même du terrain.

D'un point de vue plus méthodologique, l'idée originelle était de récolter des données plus au-delà du cercle des MJC de Midi-Pyrénées. Nous avons imaginé un élargissement de l'échantillon -tout particulièrement au niveau du questionnaire- à des structures opérant dans le champ de l'intervention sociale ainsi qu'à des MJC hors Midi-Pyrénées et enfin à des acteurs non-professionnels (bénévoles dirigeants) ou au statut différent (coordinateur, animateur, équipe administrative...). L'idée était d'avoir la matière nécessaire pour nous livrer à une étude comparative ; et dans une visée plus praxéologique, proposer des axes de réflexion quant aux actions mises en place dans des contextes différents.

Nous avons alors fait passer le questionnaire à d'autres structures sur le territoire (centre social, centre de loisirs municipal...), d'autres MJC implantées dans diverses régions de France ; cependant le nombre de résultats, trop faible pour constituer un échantillon représentatif, ne nous a pas permis d'intégrer à la recherche les données hors MJC Midi-Pyrénées. Il serait alors intéressant de relancer les structures « hors Midi-Pyrénées », et envisager une étude comparative des résultats. A l'heure actuelle, ces résultats (bien que quantitativement inexploitable) pourraient constituer un bon point de départ d'une démarche plus globale. A l'heure de la réforme des collectivités territoriales et du nouveau découpage des régions présentées dans la loi N.O.T.R.E, il serait pertinent d'établir un diagnostic -à l'échelle du territoire national- quant à l'accueil des populations exclues par les MJC. Cela permettrait de désenclaver les pratiques et favoriserait une approche plus territoriale. Comprendre et expliquer la vision des acteurs des MJC en France sur les populations exclues, l'exclusion, et les pratiques d'accueil effectives ou souhaitées auprès de ces mêmes populations, nous permettrait d'avoir une vision à la fois générale et différenciée selon les territoires, les dynamiques sociales du positionnements des acteurs des MJC autour de notre question de départ (Pourquoi les MJC ne touchent-elles pas certaines populations ?).

Pour rester sur des points méthodologiques relatifs au questionnaire, nous devons faire preuve d'honnêteté et donner à entendre les raisons pour lesquelles nous n'avons pas exploité autant que nous le désirions les données de cet outil.

Le questionnaire nous aura essentiellement servi à valider l'existence du problème relevé par notre commanditaire, à délimiter les contours de l'objet population exclue, et à vérifier son aspect

représentationnel. Nous avons pourtant introduit un certain nombre de questions relatives au modèle SRC de l'implication professionnelle que nous n'avons pas réutilisées dans l'analyse des données. Nous pouvons expliquer cette omission volontaire en deux points :

- D'une part, lors de la création du questionnaire, nous n'étions qu'au début de nos lectures en ce qui concerne le modèle SRC et nos questions -en rapport aux dimensions sens/repère/sentiment de contrôle- ont été péniblement formulées. Elles ont donc induit des réponses difficilement exploitables. Nous n'avons pas réussi à nous séparer des questionnements relatifs aux pratiques effectives pour amener les sujets sur des aspects moins quantifiables, plus représentationnels.
- D'autre part, nous avons vu dans l'entretien l'outil qualitatif nous permettant plus facilement d'aborder cet aspect représentationnel propre à l'analyse des champs lexicaux.

En fin de compte les résultats des questionnaires quant au modèle SRC et aux représentations de l'exclusion qui les traversaient, étaient bien en-deçà de ceux que nous avons traités grâce aux entretiens. Nous avons donc choisi de laisser en l'état l'exploitation du questionnaire, pour nous concentrer sur l'analyse textuelle des entretiens. Un échantillon plus large de réponses aurait également facilité le traitement des données, notamment celles des questions ouvertes -que nous aurions pu traiter avec Iramuteq- et opérer à une analyse de classe comparative avec celles issues des entretiens. Lorsque nous avons transformé nos réponses (au questionnaire) en corpus textuel et que nous avons essayé de travailler sur la CHD, cela n'a pas pu fonctionner par manque de données.

Il est un dernier point que nous aimerions discuter ici, relatif à la menée et à la passation des entretiens.

Travaillant sur l'implication professionnelle nous avons pris le parti d'interroger les directeurs de MJC sur leur lieu de travail. Nous cherchions à obtenir un discours très contextualisé et cela a particulièrement fonctionné. A tel point que nous finissions les entretiens en partageant une frustration commune sur le manque de positionnement individuel dans les réponses obtenues. Les directeurs de MJC restaient en permanence sur les pratiques effectives, l'existant et nous devions redoubler d'effort pour les amener à se positionner de manière plus individuelle ou en référence à leur passé. Peut être, dans un autre contexte, chez eux ou dans un lieu public, aurions nous eu des réponses moins ancrées dans les pratiques et aurions nous dû -a contrario- insister sur leur positionnement professionnel. Il serait intéressant -après avoir traité nos 6 entretiens passés sur les

MJC- de faire passer 6 autres entretiens dans un lieu moins marqué par l'univers professionnel.

Nous avons déjà évoqué le caractère quelque peu consensuel d'une représentation uniforme de l'objet population exclue. Il nous a semblé que notre position en tant que professionnels au sein du même réseau a pu limiter la parole des sujets interrogés. Nous avons mené les entretiens à deux ; Erick -de par sa place de directeur- était déjà bien connu dans le milieu MJC et repéré par les sujets interrogés comme membre du réseau ; Olivier, moins repéré dans le réseau était tout de même associé à ce dernier de par sa fonction de coordinateur à la MJC de Castanet Tolosan. Il est possible que si nous étions totalement étrangers aux MJC, les directeurs nous aient livré des réponses moins consensuelles. Ces derniers auraient été obligés d'expliquer plus en détail leur rôle et leur position dans un univers professionnel qu'ils auraient également été obligés de nous décrire. Bien que nous ayons tenté de « jouer » les candides afin que les acteurs interrogés aient à « s'expliquer », selon nous, cela n'aura pas suffi à ce que les directeurs décortiquent et mettent à plat les objets constitutifs de leur univers professionnel.

10. DES REPÈRES POUR L'ACTION

Nous avons choisi, dans la partie qui suit, de formuler trois recommandations illustrées par des exemples de mise en œuvre concrète auprès des acteurs ciblés.

10.1. La population en question

Notre première focale sera mise sur la représentation des directeurs de MJC sur la population exclue. Nous avons constaté que ces derniers voyaient, dans la définitions d'une population exclue, une certaine jeunesse. Une jeunesse singulière, mal définie, à laquelle est associée les notions de particularité culturelle, de communauté, d'insertion spécifique dans un territoire.

D'autre part nous retrouvons les mots « gens du voyage », « maghrébins », « cité », « en péril » que nous pourrions tout à fait associer à la jeunesse telle que la définissent les directeurs de MJC. Nous avons donc, d'un côté, une tendance des directeurs de MJC à définir une jeunesse exclue alors que -dans une moindre mesure certes- ces derniers relèvent un ensemble de caractéristiques constituant une pluralité de composantes définissant l'exclusion. Alors que les directeurs associent significativement la jeunesse à l'exclusion et quand bien même ils arrivent à envisager des populations exclues (et non pas une population exclue), ces derniers restent sur une vision singulière du jeune exclu.

Les directeurs ont donc tendance à considérer une jeunesse en tant que groupe déviant de la norme dominante ou de la norme propre au groupe MJC. Nous avons donc un groupe MJC qui se représente la population exclue comme étant un ensemble d'individus, jeunes, formant un groupe déviant.

En mobilisant le cadre sociologique de l'école de Chicago dans l'analyse des interactions entre groupes, nous postulons que cette vision de la déviance par les directeurs de MJC, et plus particulièrement leurs représentations d'une jeunesse formant un groupe homogène, est à l'origine même des problématiques rencontrées dans le manque quant aux actions favorisant l'accueil de populations exclues.

Nous savons que les groupes dits déviants n'interagissent pas ou peu, de part notamment à leur positionnements respectivement différents aux normes. Chacun se construit -de manière autonome et indépendante- une norme propre, à l'écart de la norme dominante. En ce sens, le groupe MJC, -puisque'il englobe, de manière représentationnelle, les sujets déviants au sein d'un même groupe, lui

concedant ainsi un caractère homogène- aura des difficultés à ne serait ce qu'interagir avec le groupe « jeunesse ». Tant que la représentation des directeurs induira l'image d'un groupe déviant homogène, il sera extrêmement compliqué de travailler la question de l'accueil des individus de ce groupe au sein du groupe MJC. En ce sens, et dans une visée praxéologique, la jeunesse ne peut être considérée comme singulière.

Il faudrait travailler, chez les directeurs, la représentation qu'ils ont de la population qu'ils ont repérée comme exclue, c'est à dire « la jeunesse ». Il est alors intéressant de relever que les professionnels ont, même de manière plus anecdotique, proposé des nuances dans la catégorisation de la population exclue et donc de la jeunesse (apparition des formes « Maghrébin », « Portugais », « Gens du voyage », « cité »...). Peut-être faudrait-il commencer par là : **Mettre en relief cette contradiction présente dans les discours analysés afin de travailler sur le polymorphisme de l'objet « jeunesse » et envisager cette dernière dans sa pluralité et sa complexité.**

Nous pourrions alors imaginer un temps d'échanges de pratiques relatives à l'accueil des jeunes repérés, par les participants, comme étant exclus. L'idée n'est pas tant d'intervenir immédiatement sur les pratiques sinon de permettre l'évolution des représentations en amont des actions. Si nous devons proposer une forme d'intervention, nous pensons que la technique du focus groupe pourrait être la plus adaptée à la situation. Il faudrait alors : réunir des directeurs de MJC ayant repéré « des jeunes » sur leur territoire respectif ayant des spécificités différentes, travailler sur plusieurs séances fractionnées, introduire quelques notions théoriques et d'analyse des résultats présentés dans cette recherche (en rapport avec l'objet du focus groupe) et mener l'atelier grâce à un intervenant extérieur à la FRMJC, leur employeur.

10.2. Les valeurs interrogées

Nous souhaitons aborder un point qui aura été soulevé en entretien et qui concerne la différenciation entre le rapport individuel et collectif à l'accueil de la population exclue. Nous avons mis en lumière le positionnement des directeurs plus sur une dynamique personnelle/individuelle que professionnelle/collective quant aux pratiques en direction des populations exclues. Nous pouvons alors pousser le raisonnement un peu plus loin en imaginant que la population ciblée puisse avoir fait un constat similaire. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant, au vue de la littérature sur l'exclusion, que les individus exclus se représentent plus la possibilité d'entrer dans une MJC à titre personnel qu'à titre collectif. Nous savons d'ores et déjà que deux groupes aux normes différentes ne

communiquent pas ; par contre au sein d'un même groupe, il est totalement envisageable que les agents sociaux puissent avoir repéré un « sujet déviant » et puisse travailler avec lui. Tout au long de nos entretiens est d'ailleurs apparue l'idée d'un accueil individualisé comme condition du travail auprès de population exclue. Pour ne citer qu'un exemple, un directeur de MJC a fait le constat de l'absolue nécessité d'une relation inter-individuelle entre un animateur d'activité et un adolescent dans le bon déroulement de l'activité « soutien scolaire ». Cet adolescent perturbait le groupe et l'animateur a éprouvé de grandes difficultés à concilier le travail auprès du groupe et l'attention exclusive que demandait ce jeune. A terme le directeur de la MJC en question a choisi « d'exclure » l'adolescent pour préserver le bon fonctionnement du groupe. Lorsque nous l'avons interrogé sur le fait d'exclure malgré les valeurs d' « accueil pour tous » prônées dans les MJC, ce dernier a avancé que, d'une part, il ne disposait pas des ressources nécessaires à l'accueil de ce jeune et d'autre part, que -quand bien même il aurait pu détacher un animateur uniquement pour suivre ce jeune- cela serait contre les valeurs fondamentales des MJC. Ici les pratiques mettant l'accent sur un sujet en particulier sont perçues comme étant antinomiques avec la notion d'ouverture à tous prônée par les MJC. Alors que dans les faits, et quand bien même il est considéré par les directeurs de structure que l'accueil de population exclue est une des missions à laquelle ils doivent répondre, les MJC ne développent que très peu les actions d'accueil collectif de populations exclues. Pour autant l'accueil individualisé, reste inenvisageable au nom de principes supérieurs à l'exercice quotidien du métier.

A ce stade, nous imaginons deux cheminements possibles dans le dénouement de la situation : une remise en cause des valeurs fondamentales du mouvement MJC, ou une torsion des valeurs existantes face aux objets ancrés dans l'univers social et professionnel dans lequel les directeurs de MJC développent leurs pratiques. Il va sans dire que nous nous positionnons plus sur le deuxième axe que sur le premier. **Face à la question de l'accueil de populations exclues, nous voyons la nécessité que les directeurs de MJC réinterrogent le sens premier des valeurs des MJC en les confrontant au contexte social et sociétal actuel** et dans lequel ces derniers évoluent professionnellement. La question de l'accueil de populations exclues ne peut se poser qu'en terme de pratiques. Les valeurs doivent pouvoir constituer un modèle de référence sans pour autant cloisonner voire enfermer les pratiques. Il faut constater que la question de l'accueil d'une population exclue, la focale mise sur le rôle social des MJC ne sont pas des éléments spécifiquement discutés et mis en avant dans les principes des MJC. Il faudrait alors probablement, en partant des valeurs fondamentales, décliner des objectifs partagés par les membres du réseau quant au travail spécifique sur des populations repérées comme étant exclues. Néanmoins, il existe certaines pratiques dans le réseau MJC. Il serait nécessaire, pour rompre avec l'idée d'une prise en

charge de la population exclue par les entités publiques, de s'appuyer sur l'existant pour cultiver une identité propre aux MJC. Asseoir une identité permet de partager avec des professionnels de champs voisins.

Nous voyons, en effet, dans l'échange de pratiques avec des professionnels insérés plus spécifiquement dans le champ du travail social, une formule intéressante dans la construction d'un référentiel commun aux membres du réseau autour de ces questions d'accueil de populations exclues. Ouvrir et agrandir le réseau à des professionnels en lien direct et quasi exclusif avec l'accueil de ces populations serait l'occasion de repenser -non pas les valeurs- sinon la déclinaison de ces mêmes valeurs à l'intérieur du champ professionnel.

Pour retenir l'idée d'une identité MJC, il peut être important de se positionner en tant qu'interlocuteur des réseaux partageant ces questions et même de faire valoir sa plus-value institutionnelle par la formation d'acteurs du réseau élargi à cette problématique.

Nous pensons qu'il serait profitable de se saisir de ces phases de réflexion pour envisager la possibilité de poursuivre une étude spécifique sur le rapport -face à la question de l'accueil des populations exclues- entre les valeurs des MJC, leurs insertions et leur opérationnalisation dans le contexte social et et sociétal actuel.

10.3. Gestion et Militance

Au fil de notre étude nous avons été particulièrement sensibles à deux tendances exprimées par les sujets interrogés : la différenciation, autour des questions d'accueil de populations exclues, entre la sensibilité personnelle et l'implication professionnelle ; ainsi que la séparation de l'univers professionnel entre deux pôles « professionnels-gestionnaires » et « bénévoles-militants ».

Autour de la problématique qui nous intéresse, chez les directeurs de MJC, nous avons pu constater d'un côté : une sensibilisation à titre personnel de l'autre une implication professionnelle plutôt passive. Parmi les formes analysées dans le corpus textuel, nous pouvons associer également au terme personnel celui de militant et au terme implication celui de gestionnaire. Nous avons donc, chez les sujets une représentation duelle de l'univers professionnel, d'un côté des directeurs impliqués professionnellement dans le pôle gestionnaire et de l'autre des militants sensibles à titre personnel à la question de l'accueil des populations exclues. Les directeurs se situent à la croisée de ces deux pôles en affirmant tout de même -dans les pratiques professionnelles- être autant sur de la gestion que sur de la militance. Dans l'univers professionnel des MJC, les militants sont -a priori-

les bénévoles associatifs.

La question est de savoir : **Comment arrive-t-on à passer -chez les directeurs- d'une sensibilisation personnelle à une implication professionnelle active ?**

Ces professionnels sont impliqués de fait, puisque présents dans la situation. Ils sont également -à titre personnel- sensibles à la question de l'accueil des populations. Tout semble être prêt pour qu'ils puissent développer une implication active autour de la question. Or ces derniers -tout militants qu'ils sont à titre personnel- laissent le pôle militant/personnel traiter la question de l'accueil des populations exclues. Peut-être considèrent-ils que dans le milieu dans lequel ils exercent leur métier, les bénévoles sont alors les plus à même, voire les seuls légitimes, à traiter la question.

Nous pensons alors qu'il serait intéressant de sensibiliser à la fois les directeurs mais aussi les représentants associatifs (présidents par exemple) à l'analyse de l'implication professionnelle via le modèle SRC appliqué à l'accueil des populations exclues. L'idée est de décroiser les pôles gestion-professionnel et militance-bénévole et de permettre aux deux acteurs de se représenter une action commune en discutant de leurs sens-repères-sentiments de contrôle, mobilisés réciproquement dans l'accueil des populations exclues. Il serait nécessaire que les directeurs puissent repérer au sein du modèle SRC leur sensibilité militante et donc charger en sens des actions professionnelles permettant d'accueillir des populations exclues, au même titre que les présidents devraient pouvoir y reconnaître la plus-value de professionnels-gestionnaires. Toujours dans une démarche professionnelle, cela permettrait aux directeurs de donner du sens par la signification « à autrui » (reconnaissance par les présidents), et aux présidents de comprendre le sens, les repères et le sentiment de contrôle mobilisés par leurs directeurs dans une implication professionnelle active autour de la question de l'accueil de la population exclue. Le modèle de l'implication professionnelle nous semble être un outil pertinent de mise à plat de situation « problème » propre à l'univers professionnel. Ici les deux composantes (bénévoles et salariés) incarnés par le président et le directeur, auraient -non pas à se mettre d'accord sur un type de modèle qui serait le « bon » modèle pour une implication active- sinon à confronter leurs constructions respectives de sens, des repères et du sentiment de contrôle, pour une meilleure lecture des conditions à l'implication professionnelle dans l'accueil de populations exclues. Dans le modèle associatif des MJC et via la grille de lecture du modèle SRC, nous pensons que le président est à considérer comme un acteur professionnel au même titre que le directeur. En ce sens, il est donc nécessaire d'envisager un travail avec le couple directeur/président.

Pour rester sur cette logique de décroisement des pôles Gestion et Militance, il est probablement nécessaire également que les directeurs soient absolument convaincus de la solvabilité d'un modèle gestionnaire, économique structuré autour de l'accueil de populations exclues. L'idée étant de prouver que la militance peut revêtir des aspects gestionnaires et vice versa. Il existe bon nombre d'intervenants notamment universitaires, à l'université de Toulouse Jean Jaurès, en capacité d'expliquer les tenants et aboutissants d'un changement progressif de modèle.

11. TRAVAIL EN ÉQUIPE : LA PLUS-VALUE D'UN TRAVAIL À DEUX

Très tôt, avant même d'entrer en formation, nous avons comme projet de mener un travail de recherche, à deux, autour des questions qui animaient l'ensemble de nos discussions en rapport -non seulement- à l'univers professionnel dans lequel nous évoluions mais également à notre positionnement personnel en son sein.

Nos débats sur le rôle, l'image, la place de structures socio-culturelles telles que les MJC, ainsi que le positionnement de leurs acteurs face aux problématiques sociales ont directement alimenté notre projet de co-écriture de ce mémoire.

11.1. La proximité professionnelle

Le fait d'être deux salariées sur la même structure, partageant les mêmes locaux au quotidien légitime, d'un point de vue conceptuel et pratique, la démarche de co-construction d'une réflexion au travers de cet écrit universitaire. La proximité professionnelle permet en effet de pouvoir partager des réflexions spontanées au quotidien (du moins 35 heures par semaine...) par une simple visite dans le bureau de l'un ou de l'autre. D'un point de vue pratique, cela s'est avéré être d'une richesse incommensurable. D'un autre côté, et pour reprendre l'idée de C.Mias, nous étions tous deux impliqués dans le même univers professionnel, partageant des repères communs, éprouvant le même manque de sentiment de contrôle et faisant le constat d'une perte de sens quant aux actions que nous mettions en place. Nous avions là un terrain plus que propice à une menée de recherche pour laquelle nous partagions un terrain et des objectifs.

L'intérêt de travailler à deux, du point de vue de la proximité professionnelle, a été l'efficacité par l'entretien d'une motivation tout au long du processus de recherche. Nous ne réagissions pas, à titre individuel, de manière identique face aux événements déstabilisants rencontrés durant notre recherche.

11.2. Le regard croisé

La force d'une équipe est de pouvoir s'appuyer sur l'un ou s'appuyer sur l'autre lors des moments de doute. Il est toujours plus facile de douter à plusieurs. Et nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons développé une façon toute à nous de bi-polariser la réflexion qui -si nous avions été seul face au travail de recherche- se serait traduit par une forme de schizophrénie de la pensée, intéressante d'un point de vue conceptuel mais plutôt contre-productive lorsqu'il s'agit d'écrire un mémoire dans

le temps restreint d'une année universitaire. Travailler à deux nous a donc permis de développer une réflexion commune, de réinterroger sans cesse les idées avancées par l'un et par l'autre tout en gardant un état de veille quant à la faisabilité de ce que nous imaginions. Nous avons joué -à tour de rôle- l'étudiant fougueux qui remet en question tous les cadres institutionnels et politiques, le professionnel conciliant soucieux de ne pas froisser le commanditaire, l'idéaliste, le désillusionné, le chercheur, le travailleur social, le militant, le gestionnaire... Ces jeux de rôles auront été pour nous une source intarissable de production d'idées et auront permis de rester sur un haut niveau de motivation tout au long de l'année et aujourd'hui encore.

Le double regard, d'un point de vue de la réflexion, est donc plus que bénéfique au processus de recherche, mais il est d'autant plus utile lorsque l'on aborde les aspects méthodologiques. Si nous n'avons évidemment pas pu nous partager les lectures ni le travail de création des outils ou de récolte des données... Il va sans dire que deux regards valent mieux qu'un. Cela nous a permis de gagner du temps dans les phases de vérifications des données, d'élaboration du questionnaire ou de la grille d'entretien. Au-delà d'un gain de temps, un regard double nous a permis d'être en permanence dans une mise à distance des actions ou des réflexions engagées.

11.3. Spécificités de chacun

Nous avons tous deux des parcours professionnels et personnels à la fois proches mais distincts. Notre complémentarité est façonnée par cette ambivalence. En ce qui concerne les domaines de compétences et les formations de chacun, l'un et l'autre avons un socle commun qui est celui de l'animation professionnelle, l'animation « de terrain » telle qu'on la nomme dans le jargon. Nous avons tous deux les codes professionnels du champ ainsi qu'une passion commune pour les figures et les pratiques militantes, engagées dans les mouvements d'éducation populaire, avant les phases de professionnalisation de l'animation. Ici s'entremêlent nos représentations du métier, notre vision commune des repères qui le constituent. Pour autant ni l'un, ni l'autre ne venons -en terme de formation « initiale »- du champ de l'animation (c'est maintenant le cas pour la grande majorité des professionnels du secteur). L'un est plutôt de formation scientifique, l'autre de formation littéraire-musicale. Les deux se seront par la suite orientés vers l'animation volontaire puis professionnelle.

Nous avons donc tous deux développé des domaines de compétences différents qui ont concouru au bon fonctionnement de notre micro-équipe par un partage des tâches selon nos appétences et compétences et par une approche que nous pourrions qualifier de pluridisciplinaire. Sans révéler tous les détails de notre mode de fonctionnement, nous pouvons constater que nous

nous sommes, chacun, naturellement emparés de certains aspects différents de la démarche universitaire. Travaillant sur le traitement de données par analyse textuelle, l'esprit scientifique et la technicité informatique de l'un aura évidemment été un avantage pour l'autre, au même titre que dans les phases de rédaction, l'appétence de l'un dans la mise en forme littéraire et pour l'aspect discursif propre aux sciences de l'éducation, aura servi l'autre.

Nous avons également eu, tous deux, des expériences professionnelles différentes qui auront amené une plus-value dans la représentation de l'objet d'étude et l'analyse du terrain. L'un a une expérience au sein du réseau plus importante que l'autre et par conséquent saisi mieux les enjeux relatifs au terrain. L'autre, plus « frais » dans le réseau amène un regard candide sur ce dernier. Nous pouvons également pointer la récente professionnalisation de l'un dans le milieu, ayant évolué parallèlement dans l'univers musical et l'animation plus volontaire très sensible à la dimension militante du champ. Comparativement à l'ancrage professionnel de l'autre : Tout aussi sensible à l'aspect militant mais plus préoccupé au quotidien et depuis plus de temps par des aspects gestionnaires. Il est d'ailleurs amusant de constater que nous sommes, nous-même, vecteurs de la représentation quant à la différenciation de la militance et de la gestion (Cf partie précédente). Ce double positionnement, très proche certes mais tout de même significatif, a permis une confrontation d'idées tout au long du projet de recherche.

Cet équilibre entre l'un et l'autre se retrouve également par la complémentarité due aux postes occupés respectivement par l'un et l'autre. L'un directeur salarié de la FRMJC, l'autre coordinateur-animateur salarié de la MJC de Castanet-Tolosan.

Nous avons tous deux des points de vue singuliers depuis nos places professionnelles respectives qui ont pu varier selon les sujets abordés dans la recherche. D'une part, nous nous sommes enrichis grâce à ces positionnements professionnels différents ; d'autre part nous avons pu nous livrer au jeu de la double identification lors des entretiens mais également auprès de notre commanditaire. Certains acteurs à tous les niveaux du réseau, de par la place de coordinateur local (donc n'appartenant qu'à moitié au monde de la direction et au réseau en lui même) de l'un, ont eu tendance à expliquer de manière plus précise leurs points de vue, leurs attentes... chose qui aura amené de la matière à notre recherche. D'autre part, nous n'aurions pas eu accès à toutes ces informations si l'autre n'était pas membre du réseau (salarié du réseau) et directeur de structure.

12. VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans la partie qui suit nous allons présenter, tour à tour, l'apport du travail de recherche et de l'écriture de ce mémoire au niveau professionnel.

12.1. Olivier

Réfléchir au rôle social des MJC via le cadre universitaire, mettre en relief, chez les directeurs de MJC, le sens, les repères, le sentiment de contrôle quant aux actions visant à accueillir des populations exclues, a personnellement interrogé mes représentations sur l'univers professionnel dans lequel j'évolue depuis trois ans. La transformation opérée par le travail de recherche et l'année de formation a eu des impacts tant au niveau personnel que professionnel.

12.1.1. Impact sur la sphère professionnelle

Avoir la chance de réfléchir à une situation constitutive de son univers professionnel est une occasion presque inespérée, dans le monde du travail, de mesurer le sens de ses actions. Travailler les conditions d'accueil de population exclue dans les MJC, réseau dans lequel j'exerce mon métier d'animateur-coordonateur, revient très directement à travailler sur sa propre implication professionnelle autour de la question. C'est d'ailleurs ce que j'étais venu chercher à l'université : la possibilité de mettre à distance ma pratique et de l'interroger. La formulation de la demande en rapport à la commande, puis la construction d'un cadre théorique servant une question de départ, m'ont amené à interroger mon propre positionnement dans le modèle SRC en rapport à l'exclusion, aux populations exclues, à leur accueil. Je dois avouer que je me suis totalement laissé absorber par les apports théoriques relatifs à notre recherche. Assez rapidement je me suis rendu compte, malgré toute l'image de militant autour des questions d'exclusion que j'essayais de garder tant bien que mal, de mon implication professionnelle passive en matière d'accueil de populations exclues.

Le premier effet que la recherche eu sur moi aura été une prise de conscience fulgurante que depuis la place que j'occupais, de coordinateur de la MJC de Castanet Tolosan, et pour diverses raisons, je ne pouvais pas traiter de la question de l'exclusion, et encore moins mener des actions auprès de ces populations. Il serait déplacé de rentrer dans une analyse en deux phrases de la situation, c'est pourquoi je me contenterai de souligner l'écart entre : mes repères -l'identité professionnelle que je me suis construite- et les conditions d'exercice de mon métier dans cette MJC ; le sens que je mets aux actions et le manque de signification dans l'interaction avec l'équipe et de manière plus générale la structure ; le faible sentiment de contrôle quant à la mise en

place d'actions visant l'accueil de populations exclues de part un sentiment de solitude absolue lors de leur mise en œuvre. Je me retrouvais donc impliqué dans un univers professionnel qui ne traitait pas la question sociale qui me tient à cœur. Le travail universitaire a eu donc un effet direct sur mon acte de démission qui n'est pas à entendre comme une fuite, ou une dé-professionnalisation sinon comme un acte fort me permettant de me recentrer sur le sens que je mets dans l'exercice du métier d'animateur, de coordinateur. Il est important pour moi de réunir les conditions qui me permettent d'être impliqué professionnellement autour de la question de l'exclusion.

A un niveau moins local, avoir l'occasion d'interroger les valeurs d'un réseau d'éducation populaire tel que les MJC, face aux pratiques favorisant l'accueil de population exclues, m'a permis de me projeter positivement dans l'avenir du réseau MJC. D'une part, j'ai grandement apprécié la liberté qui nous a été donnée par notre tuteur, représentant du réseau dans ce cadre universitaire. Cette autonomie donnée quant à la méthodologie, aux résultats exposés et aux partis pris analytiques sont -selon moi- une preuve de l'ouverture des MJC à des réflexions libres quant à l'évolution des pratiques et notamment en direction de populations exclues. Je vois, au sein de ce réseau, le cadre favorable à la prise en considération de la question de l'exclusion et du rôle social que les MJC peuvent incarner.

Le travail de recherche aura été l'occasion privilégiée de rencontrer, lors des entretiens, des directeurs sur leurs MJC, dans toute la région Midi-Pyrénées. En tant que coordinateur d'une MJC locale, on a peu ou prou la possibilité de connaître le fonctionnement, les lieux d'implantation des MJC de sa région. Je sors de cette recherche avec une idée bien plus précise des actions développées dans le réseau, des problématiques rencontrées par ses acteurs, des différentes dynamiques territoriales. A titre personnel, avoir la FRMJC comme commanditaire était quelque peu stratégique dans la connaissance du fonctionnement institutionnel de la strate fédérale mais également dans la découverte des structures, des actions menées et des acteurs... constitutifs du réseau MJC Midi-Pyrénées.

12.1.2. Continuité dans le cheminement personnel

Comme mentionné précédemment, j'ai débuté dans la vie professionnelle, par l'enseignement et la prestation musicale. Alors que du point de vue de la pratique culturelle j'étais satisfait, le volet social me manquait crucialement ; c'est pourquoi j'ai décidé de m'orienter vers l'animation, désirant allier pratique musicale et intervention sociale. Après m'être rendu compte du manque quant à la formation dans le domaine, j'ai passé la licence professionnelle intervention sociale spécialité

animation, ici même à l'université « Jean Jaurès ». L'année de licence et la production d'un mémoire sur les représentations sociales des jeunes sur les activités musicales m'avaient alors poussé à intégrer la MJC de Castanet-Tolosan avec l'idée tenace de transformer les pratiques, d'aller vers un accueil plus social notamment dans l'animation musicale. Un an et quelques échecs plus tard quant à l'objectif que je m'étais fixé, je considère que le meilleur moyen « d'y voir plus clair » sera d'aborder le sujet de manière plus globale, de mener une recherche.

C'est, avec cette idée bien ancrée d'en découdre avec le cloisonnement entre les actions culturelles et sociales que je suis entré en master PEJ. Aujourd'hui, je ne peux évidemment pas affirmer avoir les réponses à mes problématiques de toujours. Cependant la recherche m'a permis d'ouvrir le champ des possibles quant au regard porté sur cette problématique. La formation m'a donné l'occasion de réfléchir à ce qui m'a toujours animé, que ce soit dans la pratique musicale, à titre individuel ou dans mes différents postes dans le champ de l'animation.

J'ai aujourd'hui démissionné de mon poste de coordinateur de la MJC de Castanet entre autres pour les raisons évoquées supra, et je dois remercier le processus de recherche d'avoir quelque peu déteint en moi et m'avoir permis de me repositionner face aux raisons pour lesquelles j'ai commencé l'animation.

12.1.3. Et après

Il ne faudrait pas interpréter les lignes ci dessus comme étant un appel à la fuite des postes dans lesquels il semble compliqué de s'impliquer professionnellement autour de la question de l'accueil des populations exclues. J'ai décidé de partir de la MJC pour les raisons exposées supra mais également car je suis désireux, après avoir travaillé sur l'accueil de populations exclues, d'intégrer un poste, une structure dans le champ de l'animation socio-culturelle dans laquelle l'exclusion est le sujet prioritaire.

Je peux alors remercier l'occasion donnée par l'université, la FRMJC et la MJC de Castanet-Tolosan d'avoir pu traiter d'un sujet qui me suit depuis mon arrivée dans le monde du travail et la prise de conscience de mon rôle en tant que citoyen, de ma participation au jeu social.

12.2. Erick

Le premier objectif de cette année universitaire était d'intégrer une formation permettant de valider un diplôme du champ professionnel dans lequel j'exerce depuis maintenant plus de quinze

ans. Le choix de cette formation a été le fruit de plusieurs rencontres que nous avons abordé précédemment, mais partiellement. Si effectivement, le point de départ a été la rencontre avec Olivier Soubles, dans le cadre d'un accueil en stage, ma décision a été confortée par les nombreux échanges avec un intervenant et la responsable de la formation. Au delà de la simple obtention du diplôme, l'objectif global était de pouvoir mettre du relief dans mes pratiques professionnelles.

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans ce mémoire, l'exercice de la direction d'une structure d'animation comme une MJC implique une dimension gestionnaire importante. Au même titre que les directeurs interrogés lors de cette recherche, je vivais dans un dédoublement permanent. Être gestionnaire ou militant ? La fonction occupée, les attentes des responsables associatifs semblaient me déterminer à œuvrer quasi-uniquement sur des domaines très/trop administratifs. Qu'en était-il de mon engagement, de cette volonté d'expérimenter, de faire bouger les choses ? Le pari de cette entrée en formation était de pouvoir avoir des réponses à mes questions et comprendre les enjeux de mon métier dans son évolution la plus récente et me donner les outils d'aide à la décision qui me permettraient de redevenir totalement moteur dans le poste que j'occupe.

12.2.1. Impact sur la sphère professionnelle

L'impact de cette formation sur mon travail a été assez direct. Analyser les situations professionnelles, grâce aux apports universitaires, m'a permis de comprendre dans le détail les enjeux de la structure dans laquelle j'évolue depuis 4 ans. Lors de la rédaction de la première partie de ce mémoire concernant la MJC, en janvier, nous avons alors décrypté un certain nombre de situations qui nous laissaient à penser que nous étions potentiellement en rupture avec le schéma de l'organisation existante. La suite de l'année a confirmé cette rupture et a finalement réinterrogé ma place au sein de l'association. Le travail de recherche, les semaines de regroupement à l'université m'ont apporté un recul nécessaire pour questionner mon rôle et mes motivations à travailler dans cette organisation. Si effectivement tout au long de l'année, j'ai toujours joué le rôle ambassadeur des MJC et en particulier celle de Castanet-Tolosan, auprès des collègues étudiants et des intervenants, il m'a semblé être nettement moins convaincu et d'ailleurs moins convaincant.

12.2.2. Continuité dans le cheminement personnel

Le cheminement dans un parcours professionnel n'est évidemment pas sans impacter la sphère personnelle. Interroger son implication professionnelle est, nous l'avons vu, aussi interroger le sens dans nos actions et donc aussi sur un plan personnel. Ce travail de recherche m'a permis de

réinterroger ma motivation, mes attentes pour mener à bien les missions qui m'étaient confiées.

La fin de ce master 2 marquera donc le début d'une nouvelle période professionnelle recentrée autour des fondamentaux qui m'animent en terme d'animation et d'action sociale, le tout éclairé par ces apports universitaires et une curiosité renforcée.

CONCLUSION

Si nous devons nous livrer à une mise à distance du travail effectué dans le cadre de la recherche, à un retour sur l'origine du projet, pour n'en garder que l'idée essentielle justifiant ce processus d'une année de lectures, d'interrogations, de conceptualisations, de récolte et traitement de données, d'analyses et de préconisations, il serait avant tout opportun de revenir à la commande initiale. Avant de répondre au pourquoi et au comment, in fine, que sommes nous aller chercher ?

De la commande initiale (*permettre à des acteurs du réseau Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement en direction de populations considérées comme ayant des difficultés à prendre place dans la vie de la cité*) à la traduction universitaire, la demande (*quelles sont les conditions d'implication des acteurs du réseau Midi-Pyrénées dans le développement des pratiques professionnelles favorisant la prise de position de la population dans le jeu social ?*), la réponse se trouve dans notre question « professionnelle » de départ. Nous avons voulu expliquer et comprendre les difficultés rencontrées par les *MJC du réseau à accueillir certaines populations*.

D'un point de vue professionnel, il nous tenait à cœur d'analyser ces difficultés afin de répondre à la commande qui nous avait été passée et qui insistait sur le volet « développement de pratiques » en direction de populations, non représentées dans les MJC et ayant *des difficultés à prendre place dans la vie de la cité*. Par une compréhension fine des mécanismes à l'œuvre dans l'accueil ou plutôt le non-accueil de ces populations nous avons imaginé que nous parviendrions à proposer certains éléments de réponses à notre commanditaire.

Notre positionnement en tant qu'acteur au sein du réseau MJC, dans lequel nous avons ancré notre recherche, nous a tout d'abord permis d'analyser son fonctionnement ainsi que celui de la structure dans laquelle nous exerçons notre métier. Par une meilleure vision structurelle et structurale, nous avons pu problématiser notre commande initiale. Nous avons donc pris le parti d'aborder la question de l'accompagnement au développement de pratiques sous l'angle du modèle SRC de l'implication professionnelle. L'idée étant d'interroger les conditions d'implications professionnelles relatives à une pratique spécifique qui est celle de l'accueil de populations exclues. En mettant en avant le sens, les repères, et le sentiment de contrôle des acteurs concernés face à l'objet donné, nous pourrions avoir des clefs pour comprendre les pratiques et par conséquent influencer sur ces dernières si nécessaire.

Il restait tout de même à définir ce qu'il était entendu par « *population ayant des difficultés à*

prendre place dans la vie de la cité ». Pour ce faire nous avons dû mettre un mot sur ces populations. Afin de laisser à l'écart notre subjectivité propre dans la construction de l'objet, nous avons décidé d'y associer un mot « exclusion » et avons imaginé demander aux acteurs du réseau MJC de définir eux même cette expression déclinée en deux objets : l'exclusion et les populations exclues.

Il nous est donc apparu tout naturel de mobiliser le cadre des représentations sociales transversal et bien présent dans le modèle SRC de l'implication professionnelle.

Faisant suite à l'analyse de questionnaire puis la passation d'entretiens et grâce au traitement statistique de l'analyse textuelle, nous avons pu mettre en avant certaines tendances notamment en matière de représentation de la population exclue, de vision de l'exclusion, de positionnement singulier de professionnels vis à vis des pratiques d'accueil de populations exclues. Il en ressort, de manière très globale, une sensibilité personnelle prononcée des professionnels interrogés -que nous ne retrouvons pas au niveau professionnel- pour la question de l'accueil des populations exclues. Ces derniers auraient tendance à inscrire leurs actions sur les objets de leur univers professionnel dans une logique gestionnaire tout en différenciant d'un côté la militance réservée à la sphère personnelle et la gestion propre à leur quotidien de directeur de structure.

Entre autres résultats obtenus, c'est effectivement ce dernier que nous souhaiterions proposer en discussion. Il va sans (re)dire que ce résultat résonne en nous à titre professionnel et rejoint nos questionnements initiaux. L'animation et plus particulièrement son volet social, vibre en nous, professionnels gestionnaires de structures associatives, sans que nous ne sachions lui trouver une place dans notre univers professionnel. Ne serait-ce pas là une des sources d'une possible implication professionnelle passive selon le modèle de C. Mias ?

Au travers de cette recherche -et c'est bien là tout le travail de professionnalisation opéré par le mémoire, nous nous sommes aperçus qu'il ne tenait qu'à nous, gestionnaires de MJC d'œuvrer à la transformation des représentations en matière de prise en compte, au niveau professionnel de la problématique sociale. Autrement dit, il ne tient qu'à nous de favoriser les conditions d'implications professionnelles autour de la question de l'accueil des populations exclues. Reste encore à déterminer comment. Peut-on encore réellement considérer que la solution réside en un équilibre fragile opposant gestion d'un côté et militance de l'autre ? Ou n'y aurait-il pas un modèle à développer dans nos réseaux d'éducation populaire qui permettrait de concevoir la militance sous ses aspects gestionnaires et la gestion sous ses aspects militants ?

Bibliographie

- Abric, J.-C. (1996). *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Paris : ERES.
- Ardoino (1983). Polysémie de l'implication. Dans *L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales*. Pour , n°88, PARIS.
- Bataille, M. (1983). *L'analyse de l'implication dans les pratiques sociales*. Toulouse : Éditions Privat.
- Becker, H. (1985). *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Éditions Métailié.
- Bernoux, P. (2009). *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris : Points.
- Blanchet, A. , Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes, l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Boltanski, L., Thevenot, L. (1991). *De la justification, Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- CESR Midi-Pyrénées, 2013: C.E.S.R. Midi-Pyrénées, *De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion. Quels chemins vers l'inclusion ?*, 2013
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Ed. du Seuil.
- Depret, E. (1996). Besoin de contrôle, sentiment de contrôle et concept de soi. Dans *Des attitudes aux attributions. Sur la construction de la réalité sociale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Doise, W., Palmonari A. (1998). *L'étude des représentations sociales*. Paris : Delachaux & Niestlé.
- Durkheim, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : PUF.
- Durkheim, E. (1897). *Le suicide*. Paris : PUF.
- Durkheim, E. (2007). *De la division du travail social*. Paris : PUF.
- Gillet, C. (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle. Recherche et Formation, n°23, Paris.
- Goffman, E. (1963). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Lewin, K. (1959). *Psychologie dynamique, Les relations humaines*. Paris : PUF.
- Lima L. et Rouxel S. (2011). Éducation populaire et intervention sociale. Agora débats/Jeunesses, p 48-54.
- Mead, G.H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.
- Mias, C. (2005). *L'implication professionnelle. Débats sur un concept transversal*. Toulouse : HDR non publiée.
- Mias, C. (1998). *L'implication professionnelle dans le travail social*. Paris : L'harmattan.
- Mintzberg H. (1988). *Mintzberg on Management : inside our strange world of organisations* (traduit par J.M. Bear). Paris : Editions d'Organisation.
- Mintzberg, H. (1979). *The structuring of organization* (traduit par P. Romelaer). Paris : Editions d'Organisation.
- Moliner P. (1993). *Cinq questions à propos des représentations sociales*. Cahiers internationaux de Psychologie Sociale, n°20, Paris .
- Moliner, P., Rateau, P., Cohen-Scali, V. (2002). *Les Représentations sociales : Pratique des études de terrain*. Rennes : PUR.
- Moscovici, S. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire, dans Jodelet D., *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Piaser, A. (1999). *Représentations professionnelles à l'école. Particularités selon le statut : enseignant, inspecteur*. Toulouse : Thèse non publiée.
- Roussiau, N., Bonardi, C. (2001). *Les représentations sociales, État des lieux et perspectives*. Bruxelles : Mardaga.
- Sainsaulieu, R. (1980). L'identité et les relations de travail. Dans *Formation et dynamique identitaire, Éducation permanente*, N°128, Arcueil.

Table des matières

Introduction.....	2
1.La Fédération Régionale des MJC de Midi-Pyrénées.....	5
1.1.Historique du réseau MJC.....	5
1.2.Valeurs des MJC.....	7
1.3.L'organisation FRMJC.....	9
1.3.1.Composantes fondamentale de l'organisation FRMJC.....	9
1.3.2.Configuration structurelle du système fédéral.....	10
1.4.Les rapports formalisés avec son environnement	11
1.4.1.Mission de la fédération régionale.....	11
1.4.2.Rapports avec la population du territoire.....	12
1.5.Pourquoi la FRMJC comme lieu de stage ?	12
1.5.1.Erick Pitard.....	14
1.5.2.Olivier Soubles Benavente.....	15
1.5.3.Un projet à deux.....	16
2.La MJC Castanet-Tolosan.....	18
2.1.L'organisation MJC Castanet-Tolosan.....	18
2.1.1.Composantes fondamentales de l'organisation MJC.....	18
2.1.2.Configuration structurelle du système local / Mécanismes de coordination.....	19
2.2.Rapports formalisés avec l'environnement.....	19
2.2.1.Le rapport à son environnement politique.....	20
Le rapport MJC locale et strates fédérales.....	20
Le rapport MJC locale et Mairie de Castanet-Tolosan.....	20
2.2.2.Le rapport à son territoire et son environnement social.....	21
2.2.3.Le rapport à ses valeurs véhiculées au sein de son environnement.....	24
3.La commande.....	27
3.1.Formalisation de la commande.....	27
3.2.Explication par le commanditaire du besoin-problème lié à la commande.....	30
3.3.Re-contextualisation de la commande.....	33
3.3.1.Les acteurs dans l'organisation autour de la problématique relevée.....	34
3.3.2.Les systèmes d'action concret et la « régulation des relations ».....	38
3.3.3.Le pouvoir dans la MJC.....	40
3.4.Les enjeux relatifs à la résolution de la commande.....	42
3.4.1.Les enjeux FRMJC.....	42
L'enjeu de cohérence entre l'affiché et l'existant.....	42
L'enjeu de légitimation.....	43
L'enjeu de l'opérationnalisation du projet fédéral.....	44
3.4.2.Les enjeux locaux.....	45
Les enjeux « externes » pour les MJC locales.....	45
Les enjeux « internes » pour les MJC locales (équipes administratives, bénévoles).....	46
4.La demande.....	48
4.1.Traduction de la commande.....	48
4.1.1.Les acteurs du réseau Midi-Pyrénées.....	48
4.1.2.Les pratiques d'accompagnement.....	48
4.1.3.Permettre à des acteurs du réseau MJC Midi-Pyrénées de développer des pratiques d'accompagnement.....	49
4.1.4.La population en question.....	50
4.1.5.La commande initiale de la FRMJC :.....	51
4.1.6.Notre reformulation dans le cadre de la « demande » :	51
4.2.Justification du problème relevé.....	51
4.3.Question de départ.....	53
5.L'objet de recherche.....	55
5.1.L'exclusion sociale.....	55
5.1.1.L'exclusion sociale dans le champ de l'éducation populaire.....	55
5.1.2.L'exclusion sociale en sociologie.....	56

Le début du 20ème siècle.....	57
Solidarité mécanique.....	57
Solidarité organique.....	57
Exclusion et déviances.....	59
L'anomie en question.....	60
Facteurs de la déviance, deux approches : Becker et Durkheim	61
5.1.3.L'exclusion du point de vue des psycho-sociaux.....	62
5.2.Les représentations sociales.....	65
5.2.1.Genèse d'un concept.....	65
5.2.2.Six auteurs influents dans la théorie des représentations sociales.....	66
5.2.3.Les fonctions des représentations sociales.....	68
5.2.4.Les processus.....	69
L'objectivation.....	70
L'ancrage.....	70
5.2.5.La théorie du noyau central et les principes générateurs de prises de position.....	71
La théorie du noyau central.....	71
Le système périphérique.....	72
5.2.6.Modification des représentations.....	72
5.2.7.Les principes générateurs de prise de position.....	73
5.3.L'implication professionnelle.....	77
5.3.1.Notions étymologiques.....	77
5.3.2.L'engagement.....	78
5.3.3.Le modèle SRC.....	81
Le sens.....	81
Les repères.....	86
L'historique de la profession.....	87
Les représentations professionnelles.....	88
Le sentiment de contrôle.....	91
6.Méthodologie.....	93
6.1.Les outils de collecte de données.....	93
6.1.1.Objectif 1 : Validation de l'existence du problème relevé par le commanditaire.....	94
6.1.2.Objectif 2 : Délimiter le contour d'un objet.....	95
6.1.3.Objectif 3 : L'objet « population exclue des activités de la MJC » est-il représentationnel ?.....	95
La spécificité de l'objet.....	96
Les caractéristiques du groupe.....	96
Les enjeux.....	96
La dynamique sociale.....	97
L'absence d'orthodoxie.....	97
6.1.4.Objectif 4 : 1ères ébauches de travail sur l'implication professionnelle.....	98
Questions autour du sens-valeur.....	98
Questions autour du sentiment de contrôle :	99
6.2.Le rapport au terrain.....	99
6.2.1.Passation et support.....	100
6.2.2.Échantillonnage pour le questionnaire.....	100
6.2.3.Méthode de traitement de données.....	101
6.2.4.Les entretiens.....	101
6.2.5.L'échantillonnage pour les entretiens.....	103
6.2.6.Passation.....	103
6.2.7.Traitement des données.....	104
La classification hiérarchique descendante (CHD).....	105
L'analyse factorielle des correspondances (AFC).....	105
Le concordancier.....	106
7.Analyses des résultats.....	107
7.1.Le questionnaire.....	107
7.1.1.L'objet « population exclue ».....	107
7.1.2.Les enjeux pour le groupe quant à l'objet « population exclue ».....	110
7.2.Les entretiens.....	111

7.2.1. Corpus général.....	112
Description des classes du corpus général.....	112
Caractérisation des classes.....	114
Différenciation des classes.....	115
Les formes représentant le public exclu.....	117
Les formes de l'exclusion dans le corpus.....	119
7.2.2. Sous-corpus « Population ».....	120
Description des classes.....	121
Différenciation des classes.....	122
Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus.....	123
7.2.3. Sous-corpus « Sens ».....	124
Description des classes.....	125
Différenciation des classes.....	125
Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus.....	126
7.2.4. Sous-corpus « Repères ».....	126
Description des classes.....	126
Différenciation des classes.....	129
Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus.....	130
7.2.5. Sous-corpus « Sentiment de contrôle ».....	130
Description des classes.....	130
Différenciation des classes.....	132
Les formes de l'exclusion dans le sous-corpus.....	133
8. Synthèse.....	135
8.1. L'objet : « population exclue ».....	135
8.2. Une vision de l'exclusion.....	136
8.3. Positionnements des professionnels interrogés face à l'accueil de la population exclue.....	138
8.4. Le renvoi à l'institution publique.....	139
8.5. Le « modèle MJC » de l'exclusion.....	140
9. Discussion.....	142
10. Des repères pour l'action.....	147
10.1. La population en question.....	147
10.2. Les valeurs interrogées.....	148
10.3. Gestion et Militance.....	150
11. Travail en équipe : La plus-value d'un travail à deux.....	153
11.1. La proximité professionnelle.....	153
11.2. Le regard croisé.....	153
11.3. Spécificités de chacun.....	154
12. Vers l'insertion professionnelle.....	156
12.1. Olivier.....	156
12.1.1. Impact sur la sphère professionnelle.....	156
12.1.2. Continuité dans le cheminement personnel.....	157
12.1.3. Et après.....	158
12.2. Erick.....	158
12.2.1. Impact sur la sphère professionnelle.....	159
12.2.2. Continuité dans le cheminement personnel.....	159
Conclusion.....	161